
Digitized by Google

LE MARÉCHAL DE RICHELIEU.

Imprimerie Ernest Meyer, 3, rue de l'Abbaye, à Paris.

LE

MARÉCHAL DE RICHELIEU

PAR

M. CAPEFIGUE.



PARIS
AMYOT, ÉDITEUR, 8, RUE DE LA PAIX.

MDCCCLVII

La grande corruption de l'histoire depuis le XVIIe siècle a pour origine les Mémoires. Le moyen-âge était un temps de croyances et de légendes : le chroniqueur, avec son imagination vivement colorée, pouvait sans doute reproduire des faits étranges, surnaturels: mais il le faisait dans une conviction pieuse, avec une sincérité ardente comme sa foi. Il abdiquait sa personnalité pour tout donner à la providence de Dieu.

Il n'en fut plus ainsi après les guerres de la Réformation : l'esprit d'égoïsme grandit, on crut à soi-même, à la toute-puissance de son individualité ; on s'imagina avoir tout fait, tout préparé dans la marche des événements du monde. On se glorifia surtout dans sa famille, dans les amis qui vous avaient servi, en même temps qu'on fut sans pitié pour ses adversaires d'opinion et d'intérêt. Telle fut la source des Mémoires qui se multiplièrent à l'infini depuis la Ligue.

Un autre mauvais côté domine dans les Mémoires : ils rapetissent les événements et les grands caractères. Accoutumés que nous sommes à admirer les hautes figures de l'histoire, nous les voyons perdre leur prestige, s'étioler dans ces Mémoires écrits le plus souvent par des esprits plus attrayants que supérieurs, et qui ne doivent même leur succès qu'à la médisance de leur jugement, qu'à la révélation de tristes faiblesses que leur dignité aurait dû cacher. Les Mémoires sont presque toujours un levier pour la dégradation du pouvoir.

Aussi se multiplient-ils aux époques qui précèdent les révolutions, à ces temps où l'on a besoin d'affaiblir l'autorité, les traditions, les prestiges de ce que les peuples sont accoutumés à respecter, à admirer.

S'il fut une période étrange dans la Révolution française, c'est celle du pouvoir de ces déclamateurs qu'on appela Girondins; ceux-là ne furent pas comme les Jacobins, des hommes de force sanglante qui rétablirent le principe d'autorité; les Girondins furent des anarchistes assistant avec une

complaisance misérable à la dégradation de tous les pouvoirs, à l'affaiblissement de tous les liens antiques, âmes niaises ou perverses qui, après avoir brisé le trône, tentèrent même de briser l'unité française.

Pendant le pouvoir éphémère des Girondins, un prêtre marié fort de leurs amis, du nom de Jean-Louis Soulavie, publia huit volumes sous le titre de *Mémoires de Richelieu* ; il avait eu dans les mains quelques papiers du maréchal ; il pénétra dans sa bibliothèque et il en avait tiré un certain nombre de documents arrangés avec tant de vérité, qu'on voit l'élégant maréchal de Richelieu parler l'argot patriotique de 1789. Le succès de ces Mémoires tint surtout à la révélation des aventures galantes de Richelieu; on aurait dit une petite addition aux *Aventures de Faublas* que venait de publier le Girondin Louvet.

C'est sur ces Mémoires si vrais qu'ensuite ont travaillé les faiseurs d'histoires, de romans et de pièces de théâtre ; nous avons vu en scène Richelieu en robe de chambre, tout floqueté de rubaus ; nous l'avons vu grima-

çant l'amour, proclamant impertinemment ses infidélités, insipide vantard de bonnes fortunes avec ses pilules, ses fauteuils, ses cheminées, cet attirail d'amoureux édenté!

Le respect que j'ai toujours professé pour la physionomie du grand cardinal me faisait éprouver une tristesse inimaginable, quand je voyais ce nom immense à ce point dégradé qu'il pût servir de figurine à une comédienne jouant les travestis : j'ai donc comme toujours cherché, fouillé et devant moi alors s'est levé un autre maréchal duc de Richelieu.

Je l'ai vu comme diplomate dans sa longue ambassade de Vienne, une des plus délicates et des plus difficiles, qui prépara la cession de la Lorraine et nous aurait donné les Pays-Bas autrichiens ; je l'ai suivi dans ses campagnes à Fontenoy, à Mahon, dans cette course rapide et habile qui accula les Anglais à Closter-Seven.

Je l'ai étudié et admiré surtout comme homme d'État, comme conseiller du roi Louis XV, l'épée qui seconda le coup de force du chancelier Maupeou en souvenir du

cardinal de Richelieu dont l'âme dut tressaillir de joie.

Tel est le Richelieu que l'auteur de ce livre a voulu restaurer à travers les dissipations d'une vie que le xviiie siècle avait faite : il n'aura point de ces déclamations indignées, de ces mépris jetés au vent par la chasteté incontestée de notre temps contre les vices du passé. Ces thèses de la vertu d'une époque contre les débordements d'une autre peuvent être charmantes, mais elles ne sont souvent que l'expression d'un peu de vanité, un gros encens jeté aux contemporains par les flatteurs qui ne leur manquent jamais. Chastes solitaires du désert, il nous sied bien, du milieu de notre thébaïde émaillée de bals, de théâtre et de pures amours, d'accuser nos aïeux

Voilà, certes, un grand et généreux mérite que de vouer au mépris les filles du Régent mortes si jeunes, ravissants portraits que Lencret et Boucher ont immortalisés dans leurs œuvres, enfants gâtées et folâtres, belles chasseresses, intrépides amazones, la joie et l'orgueil de leur père.

Oui, poëtes, artistes, écrivains ! déclamez contre la marquise de Pompadour qui vous grandit, vous protégea et si artiste elle-même, la fée créatrice de tout ce que Paris a encore d'hôtels élégants, de promenades somptueuses, de bibliothèques publiques, de musées, d'expositions, de manufactures de porcelaines, la femme érudite qui recueillit les pierres gravées, les camées antiques, les manuscrits arabes, chinois, indoustans, qui fonda les chaires les plus savantes, et laissa le plus curieux cabinet de gravures et de rares ouvrages.

L'auteur n'a jamais pénétré dans la vie intime! L'histoire doit examiner l'action extérieure de chacun sur la marche générale de la société,et se borner à cette étude.

Il laisse à d'autres le récit des aventures scandaleuses ; le XVIII[e] siècle, ce temps de fêtes et d'oubli, trouva son châtiment sur les échafauds de la Révolution française. Aujourd'hui cette époque n'est plus qu'une tombe cachée sous des fleurs dont le parfum enivre encore : on a dit que le règne de Louis XV fut une époque de colifichets; soit,

mais dans la ravissante corbeille donnée par Louis XV (1) à la France, se trouvaient les clés de la Lorraine et de la Corse, et le présent était assez beau pour qu'on pût le cacher sous du rouge, des paillettes, des manchettes en point de Malines et la poudre à la maréchale.

Au lieu de déclamer, l'auteur s'est donc mis selon son usage, à fouiller, à rechercher les documents autographes qui touchent aux affaires publiques; il espère avoir réussi à changer les opinions sur cette époque de l'histoire, comme il est parvenu à modifier singulièrement les idées sur la Ligue : il s'est spécialement arrêté :

1° Sur l'ambassade du duc de Richelieu à Vienne, son importance et son résultat qui aurait complété notre frontière Nord par la cession des Pays-Bas autrichiens.

2° Sur la conquête de l'île Minorque si rapide, si brillante pour nos armes et qui fut si funeste à l'amiral Byng. On verra par quelle cause toute parlementaire, l'amiral

(1) Voyez mon *Louis XV*.

anglais fut condamné à mort et exécuté comme pour saluer l'avénement du premier des Pitt, depuis lord Chatam.

3° Mais c'est sur la campagne d'Allemagne surtout que doivent porter les rectifications des faits qui ont été jusqu'ici défigurés. On verra par les instructions secrètes données au maréchal de Richelieu (1) que le maréchal devait refouler le duc de Cumberland et les Anglais, et ensuite appuyer de toutes ses forces le prince de Soubise. Ce prince de Soubise, tant chansonné, était un brave soldat mutilé, blessé à la face à Fontenoy.

L'auteur a trouvé les véritables causes de la perte de la bataille de Rosbach dans le manque de foi des signataires de la capitulation de Closter-Seven, révélation immense pour notre gloire nationale, trahie, vendue par les écrivains philosophes dévoués au roi de Prusse. Voici les faits :

Le maréchal de Richelieu marche en avant, occupe Hanovre le 14 août, Bruns-

(1) 17 juillet 1757.

wick le 18, Brêmen le 22; il accule le duc de Cumberland entre l'Elbe et la mer, et alors est signée la convention de Closter-Seven, puis l'acte supplémentaire (28 septembre). Les troupes allemandes au service de l'Angleterre doivent être renvoyées et les Anglais demeurer dans le Holstein sous la garantie du roi de Danemark (1757).

La première partie des instructions données au maréchal de Richelieu est ainsi accomplie; l'armée anglaise est dissoute; il va marcher sur le roi de Prusse pour l'acculer sur le corps du prince de Soubise, lorsqu'il est tout d'un coup arrêté par le refus que fait l'Angleterre de ratifier la convention; les soldats allemands au service du duc de Cumberland vont rejoindre le corps prussien du prince Ferdinand (et pourtant ils avaient promis de ne plus servir contre la France!) et c'est alors que Frédéric tombe sur le prince de Soubise à Rosbach (1).

Il résultera des dépêches qu'en pleine bataille le corps considérable des Cercles,

(1) Dépêches des 6-15 octobre 1757.

52,000 hommes, sous le prince de Saxe-Hildburghausen passa presque tout entier aux Prussiens, comme cela se fit en 1813 à Leipsick contre l'empereur Napoléon, et que le prince de Soubise fut ainsi de moitié inférieur aux troupes de Frédéric. Néanmoins il combattit avec énergie, et la campagne continua vigoureuse.

Mais la gloire de Frédéric de Prusse, philosophe et athée, était bien plus chère aux encyclopédistes que les nobles travaux de nos soldats. Les écrivains, faiseurs de pamphlets, tenaient peu de compte des efforts du Roi et de la France : Voltaire, Diderot, d'Alembert, pensionnés du roi de Prusse, écrivaient d'odieuses calomnies, que le baron de Grimm, tout étranger qu'il était, n'osait pas adopter. Ces récits ont été acceptés par les historiens d'aujourd'hui. Il ne faut pas leur en vouloir ; les uns servent un parti, les autres acceptent commodément la paresseuse tradition de ce qui a été écrit depuis un siècle. Pardonneront-ils à l'auteur de ce livre de troubler encore une fois leur douce quiétude et de déranger un peu les feuillets

de leurs éloquentes pages contre le règne de Louis XV : « sans gloire, sans dignité, sans grandeur, » dénoncé à la postérité?

Nous vivons à une époque où il y a place pour tous dans les larges voies de l'histoire ; que les uns se grandissent dans l'olympe de leur haute philosophie, pour juger les Rois et les peuples ; que les autres, avec un sang-froid incroyable, suivent et expliquent les phases de l'humanité, orgueil du néant. Ils ont toute liberté de faire retentir leurs phrases sonores!

L'auteur du présent livre ne se donne pas une tâche si élevée, il voit, il sent, il décrit ; chevalier des siècles écoulés, il défend ces gracieux et beaux portraits de marquises, œuvres de Boucher, de Lencret ou de Greuze ou les pastels de Latour : il n'épluche pas par sou et denier les comptes de Versailles, il en admire l'immensité et sa forêt de statues, richesse des arts de la France ; il préférerait le beau parc de Choisy-le-Roi, à ces vilaines cheminées de petites fabriques bâties sur des ruines ; il aime Marly, Lucienne, il voudrait que le château de Saint-Germain

qui vit Louis XIII et sa cour, l'enfance de Louis XIV avec ses mousquetaires gris et noirs et Jacques II avec ses fidèles Écossais, ne fût plus une prison pénitentiaire, et il admira la reine Victoria agenouillée devant cette tombe délaissée.

Meudon, Bellevue, belles et royales demeures, qu'êtes-vous devenues? Encore quelques années de révolution et l'on eût démoli Saint-Cloud et dévasté les forêts de Fontainebleau et de Compiègne! L'auteur, quand il a décrit le moyen-âge, Philippe-Auguste, s'est contenté d'être un pauvre pèlerin, un naïf chroniqueur nourri de chartes, de cartulaires, aimant les cathédrales, les monastères, les ermitages au désert. Pour le XVIII[e] siècle il ne veut que voir et sentir. Il n'a pas le génie assez vaste pour faire la statistique du genre humain et donner des leçons philosophiques aux siècles écoulés; il écrit même ces lignes en face du château d'Asnières, petit bijou, bague au doigt mise à une gracieuse marquise, peinture d'éventail sur ce beau rideau de verdure qui borne la Seine.

2 mars 1857.

LE MARÉCHAL

DUC DE RICHELIEU.

I.

1642-1696

Le cardinal de Richelieu, après les immenses travaux de son ministère, mourut le 4 décembre 1642, à peine âgé de cinquante-sept ans : la vie s'use vite dans les grandes émotions du pouvoir, et la lutte contre les partis dévore les hommes publics.

Les Richelieu tirent leur origine des deux branches des Duplessis et des Vignerot (du Poitou); après l'extinction de la première, la seconde lui avait été substituée. L'illustration de la famille Richelieu n'était pas d'une antiquité pourprée comme cette haute noblesse que le cardinal avait fauchée : l'érudition du savant André Duchesne cherchait en vain à féconder la stérilité de ses archives. Aussi chaque soir, lorsque l'ingénieux généalogiste portait son travail au cardinal-mi-

nistre (1), il était heureux quand il avait trouvé un fait, une date qui pouvait grandir la maison de son protecteur : c'est que les fruits étaient rares dans l'arbre nobiliaire des Duplessis-Vignerot.

La terre de Richelieu fut érigée par Louis XIII en duché-pairie, en 1631, avec la prérogative de ne relever que du Roi et de la couronne ; le cardinal avait ensuite acquis le marquisat de Fronsac, aussi érigé en duché-pairie, par lettres-patentes de 1642. Louis XIII avait complété son système de gratitude envers son ministre en constituant la terre d'Aiguillon également en duché-pairie, en faveur de Madeleine de Vignerot, nièce du cardinal : ainsi Richelieu, Fronsac, d'Aiguillon, trois noms portés avec éclat par la même famille, devaient s'unir dans l'histoire sous l'écu chevronné qui brille dans leurs armoiries.

Au plus loin qu'on pouvait reporter la généalogie des Richelieu à la cour de France, on trouvait un Louis Duplessis, lieutenant d'une compagnie d'hommes d'armes sous Henri II; à l'origine des guerres civiles, son fils Duplessis-Richelieu, chevalier des ordres du Roi, conseiller d'État, était mort grand-prévôt de France, laissant trois fils et deux filles. L'aîné, Henri, maréchal de camp, fut

(1) *Histoire de la maison Duplessis-Richelieu.* Paris, 1631, in-f°, par André Duchesne.

tué en duel par M. de Themines, le second fut archevêque de Lyon; le dernier, d'abord brave gentilhomme l'épée à la main, du nom d'Armand Duplessis-Richelieu, fut depuis le grand cardinal. Des deux filles, l'une avait épousé le marquis de Pont-Courlay, l'autre le marquis de Brézé (1). Les généalogies, traditions du vieil esprit de famille, forment la véritable histoire : écussons, émaux, arbre des antiques fiefs, voilà ce qui colore les annales des États bien autrement que toutes les déclamations philosophiques : les systèmes passent, le foyer reste!

Les armoiries primitives des Richelieu étaient simples : écu d'argent à trois chevrons de gueule, ainsi qu'on les voit encore sculptées sur le bas-relief de la statue du cardinal agenouillée sur son tombeau, élevé en Sorbonne. Le blason, noble hiéroglyphe des belles actions, science qui se perd chaque jour! le blason maintenait la pureté dans les races, et recueillait les beaux souvenirs comme un certificat de civisme. Souiller son blason, c'était félonie : on brisait l'écu sur la tête du coupable.

De tous ces Richelieu, la seule branche qui eût

(1) Les Brézé actuels ne sortent pas de cette famille, ils viennent de race parlementaire; les Dreux étaient de simples conseillers au parlement.

obtenu et laissé postérité, fut celle du marquis de Pont-Courlay, par une fille du nom de Madeleine, devenue depuis la marquise de Comballet et créée ensuite par le Roi duchesse d'Aiguillon, si aimée du cardinal pour la supériorité de son esprit; elle eut un fils, François de Vignerot, marquis de Pont-Courlay, qui épousa mademoiselle de Guémadeuc. De cette union naquirent Armand-Jean, duc de Richelieu et de Fronsac, petit-neveu et l'héritier testamentaire du grand cardinal, général des galères du Roi, le compagnon fidèle du duc de Guise, qu'il suivit dans son aventureuse expédition de Naples; et Jean-Baptiste Amadour de Vignerot, qui prit le titre de duc d'Aiguillon. Armand épousa mademoiselle Aimée-Marguerite d'Acigné, d'une bonne noblesse et dont la grâce était vantée à la cour. Le 13 mars 1696 vint au monde Armand de Vignerot, duc de Richelieu et de Fronsac, depuis maréchal de France, chevalier des ordres du Roi, premier gentilhomme de la chambre, gouverneur de la haute et basse Guyenne, celui dont on va suivre la vie au milieu des cours polies du XVIIIe siècle.

Les Mémoires ont environné de légendes l'enfance du jeune duc; il naquit si faible, si mal constitué, qu'on fut obligé de l'enfermer dans une boîte de coton Voltaire a dit qu'il fut bercé par

les Amours sous des charmilles de roses et que les Nymphes le caressèrent dans son berceau : il fallait bien que la légende vînt préparer cette vie de plaisir et d'aventures ; Voltaire, l'ingénieux flatteur, a inventé bien des anecdotes sur celui qu'il était fier d'appeler son héros, et dont le nom remplit ses œuvres pendant cinquante années.

D'après les dernières volontés de son grand'-oncle, le cardinal de Richelieu, l'enfant dut porter le titre de duc de Fronsac ; il fut tenu sur les fonts baptismaux par le roi Louis XIV et la duchesse de Bourgogne, cette ravissante et gracieuse princesse si aimée, et que la mort devait saisir si vite comme une proie. S'il fut élevé avec soin comme un vrai gentilhomme, il retint peu de chose des études classiques. Il avait l'esprit des Richelieu, une aimable vivacité dans le caractère, une adresse infinie pour les armes, la danse, la vénerie ; il se tenait à merveille sous ses habits et ses vêtements floquetés de dentelles. A douze ans, il fut fiancé à une Noailles, famille dont la faveur nouvelle était due au mariage de l'héritier de ce nom avec mademoiselle d'Aubigné (1).

(1) Les d'Aubigné étaient très-déchus, et la plupart s'étaient expatriés ; ils ne reprirent leur grandeur que par madame de Maintenon. Les Noailles étaient du Limousin et n'avaient un peu marqué que depuis Antoine de Noailles, attaché au vicomte de Turenne.

Le jeune duc de Fronsac, qu'on appelait à la cour la *petite poupée*, fut présenté à Versailles, puis à Marly; son alliance avec madame de Maintenon lui aurait déjà assuré une belle situation de cour auprès de Louis XIV, si le nom de Richelieu ne l'avait couvert de son souvenir immense pour la maison de Bourbon (1).

(1) Ce fut le maréchal de Richelieu qui cessa d'écarteler ses armoiries de celles des Vignerot qui étaient *d'or à trois hures de sanglier de sable.*

II.

1693-1710

A aucune époque de l'histoire, le caractère de Louis XIV ne se révéla avec plus de magnificence et de force que dans les quatorze dernières années de son règne, quand il eut à combattre l'Europe coalisée contre la France : il n'est pas difficile d'être grand dans la prospérité; mais rien n'est comparable à ce calme, à cette énergie du vieux Roi, attaqué par toute l'Europe, accablé par tous les malheurs et trouvant dans la puissance même de son caractère et presque de son orgueil national, la force nécessaire pour résister dans la plus violente crise qu'un peuple puisse subir.

Cette force, cette énergie, le Roi ne la dut pas seulement à son fier caractère et au sentiment qu'il avait des ressources de la patrie, mais encore à l'unité de son pouvoir, à l'absence de toute faction intérieure, résultat immense obtenu par la révocation de l'édit de Nantes (1). Si cet édit, ar-

(1) Mai 1686.

raché à Henri IV, n'avait pas été brisé par la main du Roi, Louis XIV n'aurait pu résister à la lutte! L'acte immortel du chancelier Letellier et du marquis de Louvois sauva la France, qui désormais restait avec toute sa force d'unité, sans crainte de guerre civile à ses flancs, comme au XVIe siècle. C'est à Louis XIV, dans cette majesté de la gloire et de la vieillesse, que le jeune duc de Fronsac fut présenté, le 5 septembre 1710. Le Roi l'accueillit avec une grande bienveillance; Louis XIV savait tout ce que sa maison devait au cardinal de Richelieu, et il avait gardé un culte pour ce nom mêlé d'une façon si illustre à la force, à la stabilité de la monarchie.

Le jeune duc vint au château de Marly. Les immenses galeries de Versailles commençaient à fatiguer Louis XIV; le Roi préférait les beaux coteaux qui dominent la Seine. Aucune situation n'était comparable à ces magiques campagnes. Aujourd'hui encore que l'industrie n'a fait que des morcellements, quand on a quitté le monotone chemin de fer pour prendre cette route accidentée qui unit le bois de Satory à la forêt de Saint-Germain, on est frappé de la grandeur solitaire de cette large voie des aqueducs de Marly. L'herbe y croît entre la fente des pierres rongées par le temps; elle rappelle au voyageur l'antique voie

romaine qui de la cité éternelle conduit à la *villa Adriana* et à Tivoli, à travers ces murailles que le lierre entrelace et dévore. Sur ces routes délaissées, ces arbres encore restés debout, ressemblent à de vieux mousquetaires montant la garde autour des ruines de la Royauté! Choses des temps passés qui disparaissent au bruit strident de la machine à vapeur, à ce cri d'un immense oiseau de proie qui s'élance en laissant après lui une odeur nauséabonde de fer et de fumée!

Le jeune duc de Fronsac plut singulièrement au Roi et à madame de Maintenon; Louis XIV l'accueillit à merveille par la raison que j'ai dite; madame la marquise lui tendit une main protectrice comme à un de ses proches alliés par les Noailles. Ensuite, un gracieux tout jeune homme inspire une bienveillance indicible à la femme avancée dans la vie, serait-elle la plus chaste, la plus pure; c'est un joli bijou qui flatte l'œil. « Je suis ravie, mon cher duc, écrit-elle au duc de Richelieu, d'avoir à vous dire que le duc de Fronsac réussit très-bien à Marly; jamais jeune homme n'est entré plus agréablement dans le monde; il plaît au Roi et à toute la cour; il fait bien tout ce qu'il fait; il danse très-bien, il joue honnêtement, il est à cheval à merveille, il est poli, il n'est point timide, il n'est point hardi, mais il est respec-

tueux; il raille, il est de très-bonne conversation, enfin rien ne lui manque; madame la duchesse de Bourgogne a une grande attention pour votre fils, etc. (1). »

Le duc de Fronsac, qu'on le remarque bien, avait alors quatorze ans à peine, et c'est cet enfant (a-t-on osé écrire) qui souilla de son amour adultère la duchesse de Bourgogne, Adélaïde de Savoie, morte dauphine un an après, sur la tombe encore entr'ouverte de son mari! Rien n'était comparable à la grâce, à la bonté, à la gaîté, à la vertu religieuse de cette jeune princesse, qui quitta la vie à vingt-six ans. Belle marraine du jeune duc de Fronsac, quoi de plus naturel qu'elle fût pleine d'attentions pour son charmant filleul! Il faut laisser à quelques licencieux chroniqueurs tels que Saint-Simon, la responsabilité de ces scandaleuses anecdotes qui ne respectent pas même les tombeaux; on était aise de supposer à une princesse du sang royal une de ces passions des matrones romaines aux époques de Néron et de Caligula. Je m'explique toujours la popularité révolutionnaire des Mémoires du duc de Saint-Simon, l'écrivain qui a le plus dégradé la majesté du pouvoir royal; Saint-Simon, chroniqueur des

(1) *Lettre de madame de Maintenon*, 25.

petites idées et des petites coteries, fut un de ces spirituels pamphlétaires qui passent la vie à calomnier l'autorité, et dont on recueille plus tard les méchants récits comme des faits historiques qui doivent passer à la postérité (1).

Si le duc de Fronsac fut conduit à la Bastille, le 14 avril 1711, par son père lui-même, c'est que léger, brillant jeune homme, il pouvait compromettre, par une éducation à peine ébauchée, le nom de Richelieu, et sur ce point le duc ne transigeait pas. Ce fut comme une retraite forcée; le Roi voulut qu'un érudit élégant, l'abbé de Saint-Remy, s'y renfermât avec lui, pour lui apprendre le latin, les lettres, les sciences. Madame de Fronsac (mademoiselle de Noailles) venait voir son mari tous les jours, et elle acquit bientôt un tendre ascendant sur lui; le Roi demandait aussi des nouvelles du brillant captif, qui intéressait au plus haut point madame de Maintenon. Le duc de Richelieu insista pour que son fils restât quelque temps à la Bastille, afin d'achever son éducation sérieuse et réfléchie. Souvent le discipline de la vieille forteresse était un frein nécessaire dans la vie des gentilshommes.

(1) Aussi la première édition un peu complète des Mémoires de Saint-Simon fut-elle donnée en 1791-1792 par Soulavie.

III.

1710-1719

Il est un épisode de nos troubles civils que la postérité ne pourra s'expliquer, même parmi tant de choses étranges et nouvelles, c'est la grosse colère du peuple contre la Bastille; car le Roi ne lui en avait jamais fait les honneurs : la Bastille n'était qu'à l'usage des gentilshommes et pour quelques gens de lettres que leur esprit faisait traiter à l'égal des gentilshommes. On se fût expliqué que la multitude eût démoli le Châtelet, Bicêtre, les Madelonnettes; mais la Bastille! Qu'avait de commun cette prison avec le peuple et la bourgeoisie devant lesquels jamais le pont-levis ne s'était abaissé?

Aussi la Bastille était-elle appropriée à cette péciale destination d'une captivité de gentilshommes : excepté pour le châtiment mérité de ces crimes dont la publicité eût été une honteuse et sanglante flétrissure pour les familles, il n'y avait ni chaînes, ni cachots à la Bastille,

mais des chambres aérées, de vastes jardins, des plates-formes éclairées sur les remparts ou sur les beaux parcs de marronniers; on y trouvait bonne compagnie, un service de table parfait, sous un gouverneur discret et gentilhomme. On y buvait frais, on y chantait des noëls, on y faisait des vers aux dépens du Roi, car on était le plus souvent à la Bastille pour un duel, une querelle, un propos, des couplets acérés, rarement à la suite d'un caprice de lettres de cachet, comme on l'a écrit fort niaisement de nos jours : n'allait pas qui voulait à la Bastille!

Le jeune duc de Fronsac resta une année à peine à la Bastille; il en sortit à seize ans (1) pour entrer dans les mousquetaires, le gracieux et ferme corps d'élite de la maison du Roi, composé de jeunes gentilshommes qui marchaient au feu avec une bravoure élégante, petits papillons de Marly ou de Versailles, qui jouaient de leurs ailes brillantes sur l'affût d'un canon. L'époque était terrible; les armées de la coalition s'avançaient jusqu'en Picardie; le Roi avait fait appel aux trois bans de sa noblesse, qui avait répondu à ce glorieux cri; le maréchal de Villars conduisait la dernière espérance de la monarchie. Le duc de

(1) Mai 1712.

Fronsac, guidon des mousquetaires, se comporta dignement à la bataille de Denain; il mérita que le maréchal le choisît pour son aide-de-camp; il le suivit au siége de Marchiennes, de Denain et du Quesnoy, dans toute la campagne de Flandres; envoyé devant Fribourg, il y fut blessé en plein visage, ce qui lui laissa une légère et belle cicatrice au front.

Le duc de Fronsac fut si particulièrement distingué dans cette campagne, que le maréchal de Villars le désigna pour porter à Louis XIV la nouvelle des succès de son armée(1). Le jeune duc vint à Versailles et s'acquitta de son devoir ni avec trop de timidité, ni avec trop d'assurance. Le Roi n'aimait pas ces gaucheries de manières, qui supposent l'ignorance du monde; mais il était aise et fier que la majesté de son regard, comme les rayons de son soleil, produisît un certain trouble dans l'âme de ceux qui l'approchaient. Madame de Maintenon protégeait toujours son jeune allié. Louis XIV ajouta quelques-unes de ces paroles affectueuses qui portaient l'espérance et l'héroïsme dans la vie des gentilshommes. Il ne faut jamais blâmer la religion qu'inspire le pouvoir : les prestiges de l'autorité préservent de bien des agitations et des ca-

(1) 1712.

tastrophes; dans un pays tel que la France, il faut croire pour obéir.

Le duc de Richelieu, chef des armes et de la famille, mourut le 10 mai 1715, laissant une fortune très-obérée : la noblesse d'épée avait alors une telle générosité dans ses manières, ses équipages de guerre, ses dépenses de maison, jeu, fêtes, qu'il n'était pas de fortune assez considérable pour résister à de si rudes atteintes : guerre, faste, vanités et passions. Sans doute la succession laissée par le cardinal, en dehors de ses legs testamentaires au Roi, était immense, et néanmoins déjà son petit-neveu l'avait compromise. Cette prodigalité extrême avait son côté noble : ennemi de toute juiverie, de tout esprit de lucre, le gentilhomme dépensait sans calculer ni réfléchir; cela pouvait perdre et ruiner la noblesse, mais ne la déshonorait pas. L'esprit de tradition dans le foyer se maintenait d'ailleurs par la belle coutume des biens substitués : il ne peut y avoir d'ordre dans une société sans le droit d'aînesse et les substitutions. L'admirable coutume de la monarchie faisait la double part de la fixité et du hasard dans les familles; le cadet était le hasard, l'aîné la stabilité. C'est parce que la société, depuis 1789, a détruit cette double distinction, qu'un poids lui manque dans la balance de ses des-

tinées; elle n'est plus livrée qu'au hasard ; elle court sur des rails d'or à la fortune ou à la ruine.

Le jeune duc de Fronsac devenu duc de Richelieu, usa d'abord du privilége des lois de la monarchie en abandonnant aux créanciers la masse des biens libres pour s'en tenir aux fiefs substitués; ces fiefs étaient les duchés de Richelieu et de Fronsac, et avec ces duchés une dizaine d'arrière-fiefs. Mais ce qui fit le plus grand honneur à la délicatesse du nouveau duc de Richelieu, c'est qu'il acquitta successivement les dettes de la succession (1), de sorte qu'aucun créancier ne perdit ni capital ni intérêt.

On pouvait bien avoir un certain orgueil d'être duc de Richelieu et de Fronsac à dix-neuf ans, et de représenter ainsi l'immense souvenir du cardinal : le duc porta ce poids avec une certaine légèreté de caractère; et à cette époque commencent les légendes d'amour et les futiles chroniques qui appartiennent au théâtre, aux romans. Je ne sais et ne veux pas savoir quelle en est la valeur et la vérité; je ne feuillette pas les précieuses collections de billets ambrés plus ou moins authentiques (il y a singulièrement de faux autographes); et le malheur a voulu pour l'histoire du duc de

(1) L'acte de quittance est de janvier 1730.

Richelieu, que plusieurs de ses papiers soient tombés aux mains d'un prêtre révolutionnaire (1) qui fit paraître, en 1792, des Mémoires étranges, qu'on dirait écrits à l'usage du club des Jacobins par Louvet, l'auteur de *Faublas*. Le jeune duc ne devait-il pas avoir un grand orgueil de ces bonnes fortunes qui l'obligeaient à passer par les fenêtres comme un voleur ou par la cheminée comme un fumiste, couvert de suie, en jetant une bourse d'or à Lisette où à Frontin ! Que le théâtre profite de ces vulgarités, rien de mieux, c'est sa sphère, mais l'histoire d'un duc et pair qui porte le grand nom de Richelieu, doit être écrite d'après d'autres documents.

Hélas ! le jeune duc de Richelieu se formait à une école qui deviendrait désormais fatale ! Vers la fin du règne de Louis XIV, deux salons se tinrent hautement la main pour la dégradation des mœurs et la perte de la vieille société : l'un avait pour protecteur le duc de Vendôme et le grand-prieur, son frère, à qui Voltaire adressait ses vers les plus libertins et les plus impies :

Tout simplement donc je vous dis
Que dans les jours de Dieu bénis,
Où tout moine et tout sage mange
Harengs saurets et salsifis,

(1) Soulavie publia un factum déclamatoire sous le titre de *Mémoires du maréchal de Richelieu*, 1792-1793.

> **Ma muse, qui toujours se range**
> **Dans les bons et sages partis,**
> **Fait avec faisans et perdrix**
> **Son carême à l'hôtel Saint-Ange (1).**

Le duc de Vendôme, glorieusement abrité sous sa renommée militaire, était bien le caractère le plus épicurien, le plus dépravé du siècle, et on aurait pu le sculpter en relief dans une de ces scènes que les camées antiques reproduisent au musée secret de Naples. Le duc de Vendôme est une de ces physionomies historiques que les écrivains philosophes ont respectée parce qu'il réunissait l'impiété et la dépravation. Le Temple, au Marais, son palais de prédilection, retentissait de longues orgies, bacchanales immondes que La Fare et Chaulieu chantaient sous les abris de lilas et de roses, et où venait s'enseigner la génération nouvelle. Un poëte commensal du Temple comparait le duc, fameux par ses mauvaises mœurs, à ces boucs lascifs que les Nymphes enlaçaient de guirlandes sur les bas-reliefs de Rome polythéiste.

Le second salon d'impiété et de scandale se tenait à l'autre extrémité du Marais, près la place Royale, par mademoiselle de Lenclos, vieille folle

(1) *Voltaire. Épître au duc de Vendôme.* **Les Vendôme, de race bâtarde, venaient de César, fils de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées.**

dont les premières amours dataient de la Fronde. Si Ninon s'était contentée de tenir une école de prostitution élégante, avec cette longue guirlande d'amants, Condé, La Rochefoucauld, Longueville, Coligny, Villarceaux, d'Albret, d'Estrées, La Châtre, Clerembault, on aurait pu la comparer à ces courtisanes de la Grèce, statues sans voiles; mais mademoiselle de Lenclos, à côté de la débauche éhontée, professait l'épicuréisme dogmatique le plus absolu : elle se faisait honneur de ne point croire et d'enseigner à tous cette indifférence pour les choses de Dieu. Autour d'elle se groupaient des vieillards épuisés : à ceux-ci elle ne pouvait enlever des illusions perdues; elle ne pouvait rien arracher à ces cœurs, à ces vies usées; mais quand un jeune homme s'approchait d'elle, Ninon se faisait joie d'éteindre en lui les illusions de sa croyance; et, courtisane ridée, elle applaudissait à chaque pas qu'il faisait dans l'impiété et le sensualisme : elle devinait, elle encourageait ses mauvais instincts, et sur l'indication d'un vieillard indigne de son caractère sacré, l'abbé Châteauneuf, Ninon léguait deux cents pistoles au jeune Arouet (depuis Voltaire), parce qu'il savait la *Mosaïade* (1) par cœur et qu'il deviendrait le

(1) C'est à tort que Voltaire a attribué la *Mosaïade* à J.-B.

plus ardent ennemi de la religion chrétienne.

Ainsi s'ouvrait le XVIIIe siècle, sous la protection de ces deux salons du Temple et du Marais. On s'explique dès lors comment les encyclopédistes prirent sous la protection de leurs écrits, de leur enthousiasme, le duc de Vendôme et Ninon de Lenclos, double face de la dépravation et de l'impiété : les partis pardonnent tout pourvu qu'on les seconde ou qu'on les serve; ils sont d'une indulgence si grande pour leurs précurseurs, qu'ils ne voient jamais leurs vices ni leur indignité.

Rousseau; elle est du nommé **Lourdet**, d'après l'opinion du savant Beuchot.

IV.

1715-1720

Louis XIV expirait au milieu de sa gloire, le 1er septembre 1715, et la Régence était immédiatement constituée par un arrêt parlementaire en faveur de M. le duc d'Orléans avec un pouvoir presque absolu : quoique bien jeune encore, le duc de Richelieu se montra fort attaché par tradition et par sentiment aux idées et au système du grand Roi, et soutint le testament qui constituait le conseil de Régence du roi Louis XV.

L'administration de M. le duc d'Orléans a toujours été étudiée avec une extrême légèreté : on n'a vu, comme toujours, que le côté scandaleux, anecdotique de la Régence qui fut tout un système politique au dehors comme à l'intérieur. En diplomatie, le système reposa sur le besoin d'une paix nécessaire après les guerres de Louis XIV, et pour le réaliser, l'alliance de la Hollande et de l'Angleterre fut recherchée : les wighs de leur côté mirent un grand prix à s'assurer le concours

du duc d'Orléans pour empêcher toute restauration des Stuarts, la secrète pensée de Louis XIV.

Le Régent se montra profondément convaincu de cette idée qu'il n'y aurait de paix solide et durable après la mort de Louis XIV qu'avec l'alliance anglaise, et cette pensée de paix créa la puissance diplomatique de l'abbé Dubois. On a écrit la vie du cardinal avec des ordures; son histoire même avec la prétention sérieuse fut presque toujours un pamphlet ; ceux qui veulent connaître la vie politique du cardinal Dubois, n'ont qu'à parcourir les archives du département des affaires étrangères; ils y trouveront les traces de l'intelligence la plus laborieuse, la plus élevée. Qu'on suive le cardinal à Londres, à La Haye, à Stuttgart au milieu des négociations les plus difficiles, partout se révèle l'esprit supérieur avec de vastes pensées politiques (1). En parcourant la galerie historique de Versailles, on s'arrête devant un admirable portrait (œuvre de Rigaud, je crois), c'est celui du cardinal Dubois; quel œil, quelle figure pénétrante, voilà bien l'homme d'État que Voltaire comparait pour ses conceptions politiques au cardinal de Richelieu !

(1) **Garden.** ***Histoire des Traités de paix.*** **Paris, Amyot, tom. III, pag. 11 et suiv.**

Il se fit une vive et profonde opposition de tout le vieux parti de Louis XIV aux premiers actes de la Régence; cette opposition prit un corps et une âme dans le salon de la duchesse du Maine, autre physionomie historique. Anne-Louise-Bénédicte de Bourbon n'avait accepté pour époux un des enfants légitimés de Louis XIV qu'avec répugnance, car elle était toute fière de l'illustration du grand Condé. Mais une fois cette position subie, elle devint la plus ardente protectrice des droits attribués par le testament de Louis XIV à ces princes pour la régence : elle travailla dans ce but nuit et jour, accablée sous des in-folios. Autour d'elle se groupait tout le parti qu'on aurait pû appeler du testament de Louis XIV, et avec ce parti, des érudits, des poëtes, une certaine fraction des épicuriens de l'hôtel de Vendôme, qui soutenaient d'autres bâtards, ceux de Henri IV.

C'est dans le splendide parc de Sceaux, dessiné par Le Nôtre, sous cette belle feuillée, que se virent pour la première fois le duc de Richelieu et le poëte Arouet, si mêlés dans leurs vies. Arouet, né en 1694, Richelieu en 1696. Le poëte s'était déjà distingué par de jolis vers un peu impies et surtout libertins adressés à Richelieu :

Je sais que vous êtes des orgies
De cet aimable prieur (1),
Dont les chansons sont si jolies
Que Marot les retient par cœur.

Arouet semait de petits vers, adressés tour à tour à la comtesse de Toulouse, au prince Eugène, au duc de Sully. Ce qui le fit surtout très distinguer par les opposants, ce fut la satire politique qu'on lui attribua, le pamphlet célèbre publié sous le titre de *J'ai vu*, et qui s'adressait à la Régence :

J'ai vu ces maux et je n'ai pas vingt ans (2).

Arouet se défendit en vain d'avoir écrit ces vers, il fut mis à la Bastille (3). A quelques mois de là, le jeune duc de Richelieu y fut conduit également à la suite de son duel public avec le marquis de Gacé, fils du maréchal de Matignon. On accusa le Régent d'avoir puni avec sevérité l'heureux amant de ses maîtresses. Était-il besoin

(1) Cadet des Vendôme, grand-prieur de l'ordre de Malte. Le grand-prieuré valait 150 mille livres de rentes.

(2) D'autres attribuent ces vers à J.-B. Rousseau.

(3) Voltaire a raconté lui-même sa captivité à la Bastille avec une aigreur badine :

Me voici donc en ce lieu de détresse,
Embastillé, logé fort à l'étroit,
Ne dormant point, buvant chaud, mangeant froid,
Trahi de tous, même de ma maîtresse.
17 avril 1717.

de ce petit ressentiment de boudoir pour justifier la lettre de cachet, quand les lois contre le duel étaient si sévères et qu'il s'agissait de les appliquer au petit-neveu de ce grand cardinal qui avait fait tomber les têtes les plus superbes comme châtiment des combats singuliers? La Bastille était au contraire un moyen d'enlever Richelieu à la juridiction des parlements.

A cette période de la vie du duc de Richelieu, on rattache encore la chronique des amours du captif avec des nobles dames de la cour. Il était jeune, élégant, brave, et d'une distinction un peu bruyante, vaniteuse et bavarde, qui se ressentait de son origine gasconne; l'époque était aux aventures, et les petits propos de cour en grandissaient le nombre. Les filles du Régent purent témoigner un doux et chevaleresque intérêt au jeune et brillant duc de Richelieu un peu persécuté, elles purent protéger le pauvre captif, cette poupée autrefois tant gâtée par sa charmante marraine, la duchesse de Bourgogne. J'ai honte de tous ces Mémoires scandaleux et, je le répète, de ceux de Saint-Simon, en particulier, mauvais esprit, le calomniateur de tout ce qui est un peu grand, une façon de Suétone de ruelles qui écrit avec une plume de paon sur sa noblesse contestée et son courage incertain : que lui ont donc fait les trois

filles du Régent pour les livrer à d'odieuses flétrissures? Il est bien triste de voir ce vieillard (1) comblé de biens par la monarchie écrire des indignités sur une famille dont le souvenir devait lui être sacré!

La première des filles du Régent, la duchesse de Berri, née en 1695, d'un caractère ferme et charmant, avait à peine treize ans lorsque Saint-Simon insinue qu'elle fut aimée de son père et cela parce que, fière de la naissance royale du duc d'Orléans, elle le préférait volontiers à sa mère, mademoiselle de Blois, fille légitimée de Louis XIV, et d'une naissance équivoque! Il existe deux portraits gravés de la duchesse de Berri, gracieuse de manières, d'une figure expressive, l'un avec cette coiffure à la Régence, qui élève le front; l'autre, tout de fantaisie, peint par Jean Roux et gravé par Poilly (le fils), représente la duchesse de Berri coquettement mise, une lettre à la main :

Qu'elle a de grâce à lire une lettre galante,
Car c'en est une assurément :
Cet air tendre et content,
Cette bouche riante
Sont autant d'indiscrets qui trahissent l'amante
Et nous rendent certain du bonheur de l'amant.

La duchesse de Berri aimait la chasse avec au-

(1) Saint-Simon avait soixante-quinze ans lorsqu'il commença ses Mémoires; il mourut en 1758.

tant de passion que l'aimait mademoiselle de Charolais (1); elle courait le sanglier et le cerf, ne craignant pas les bruyantes fanfares, la fatigue des longues courses, les rendez-vous au rond-point des forêts; les pâtés de venaison, le vin pétillant et les nuits en pleine campagne. Saint-Simon flétrit encore ces distractions innocentes; il vous dira que lorsque mademoiselle d'Orléans épousa le duc de Berri, ce fut par ambition et presque de complicité avec son père, dont elle avait été aimée, qu'elle prépara le poison qui, selon les anecdotes sinistres, finit les jours du jeune prince. Accusation tellement absurde que Louis XIV, témoin de la tendresse de la duchesse de Berri pour son mari, la combla dès ce moment de tous les témoignages de sa plus vive affection! Et cependant on a cru, on a répété l'abominable calomnie!

Quand le duc d'Orléans fut Régent du royaume, la duchesse de Berri tint son rang avec un certain orgueil qui blessa quelque vanité de cour: des

(1) Mademoiselle de Charolais s'était fait peindre en habit de cordelier par Rigaud, et Voltaire lui écrivait:

Frère ange de Charolais,
Dis-moi par quelle aventure
Le cordon de saint François
Sert à Vénus de ceinture.

auteurs de Mémoires sur le XVIIIe siècle, peu initiés aux questions de prérogatives, se sont scandalisés de ce que la princesse eût des gardes, des trompettes et timbaliers, sans remarquer que par son mariage avec le duc de Berri, elle était devenue Fille de France, et qu'elle avait droit à tous ces honneurs sans les acheter par l'inceste et d'abominables orgies à la Muette, au Palais-Royal! La duchesse de Berri aimait les arts et les plaisirs; elle s'y livrait avec une ardeur indicible qui compromettait sa santé, elle faisait tout avec passion; elle aima une fois sérieusement un cadet de Gascogne, un puîné des Lauzun, et cette princesse si vicieuse d'après Saint-Simon, n'eut d'autre pensée, d'autre but que de l'épouser! elle devint ensuite obéissante et résignée : faut-il croire aussi que Rions la rouait de coups? La duchesse de Berri fut une enfant gâtée, ardente, volontaire, et que le duc d'Orléans aimait avec toute la faiblesse de son caractère, et cette faiblesse, on crut que c'était une honte. Voltaire, au service de la duchesse du Maine, a pu écrire ces vers cyniques sur les rapports du Régent avec sa fille :

Enfin votre esprit est guéri
Des craintes du vulgaire;
Belle duchesse de Berri,
Achevez le mystère.

Mais ce n'était là encore qu'un pamphlet de parti contre la fille du Régent, car le salon de la duchesse du Maine fut implacable pour la duchesse de Berri, artiste éminente, délicieuse musicienne, capricieuse, mutine, bonne à l'excès, qui intercéda même pour Lagrange Chancel, l'infâme publicateur d'un pamphlet contre le Régent : est-ce que l'époque moderne n'a pas d'exemples de ces odieuses calomnies ? Quel est l'homme public, quel est le pouvoir en lutte qui n'a pas son Saint-Simon et son Lagrange Chancel (1). Plaignons les écrivains qui vivent de ces scandales. Les pamphlétaires sont persévérants : le jour de l'ensevelissement de la duchesse de Berri, jeune princesse de vingt-trois ans, on trouva placardés sous l'ombrage d'une de ces charmilles tant aimées de la princesse, les vers que voici :

Babet a perdu la vie :
Quelle perte pour le dieu d'amour !
Est-ce Babet de la comédie ?
Non, Babet du Luxembourg.
. . . .
Elle est morte, la vache aux paniers ;
Il n'en faut plus parler.

On écrivait tout cela dans le salon de la du-

(1) Lagrange de Chancel était de Périgueux ; il fut enfermé un moment aux îles de Sainte-Marguerite. Son pamphlet *la Philippéide* n'a été correctement publié qu'en 1795.

chesse du Maine, foyer de bel esprit et de calomnie licencieuse, atelier de pamphlets à la façon de Lagrange Chancel.

La seconde fille du Régent nous apparaît sous cette ravissante figure de Diane chasseresse que l'on voit dans les galeries de Versailles, et qui n'est autre que mademoiselle de Chartres, comme sa sœur aînée, tant gâtée par le meilleur des pères. Au reste, qui n'aurait pas aimé cette charmante fille dans sa grâce enfantine; admirable artiste à qui l'on doit les jardins si bien dessinés de la Muette et les plus jolis bosquets du Luxembourg? Enfant rieuse et bonne, tout d'un coup elle déclara sa ferme résolution de prendre le voile, et elle fit profession sous le nom de sœur Bathilde, le 15 septembre 1719, au couvent de Chelles, antique et royale abbaye. Il existe un portrait de sœur Bathilde sous son béguin de religieuse, l'ovale de sa figure va parfaitement au costume de son saint état : elle est jolie, mais sa figure est pieuse; derrière ce portrait, le peintre a reproduit les vieux bâtiments de l'abbaye de Chelles, comme pour témoigner de la pieuse vocation de la recluse (1). Le Régent allait souvent passer des journées entières auprès de cette fille aimée, et le monde de

(1) Cabinet des Estampes. Collect. des Filles de France.

gentilshommes et de poëtes qui ne croyait pas à ces grands renoncements, disait de sœur Bathilde :

De l'abbaye où réside Vénus,
Nonne jolie disant peu d'orémus,
Loin des soins superflus,
Ne songeant tout au plus
Qu'à bien passer sa vie,
Fait boire les revenus
De l'abbaye.

Il restait une troisième fille au Régent, mademoiselle de Valois, dont nous possédons encore le médaillon entouré de roses. Le jeune duc de Richelieu aspirait à cette noble conquête, et ceux des gentilshommes qui parlaient de lui ou avec lui, assuraient que le duc était heureux auprès de la princesse, au moins il le disait, comme un bavard et un Gascon vaniteux et en bonne fortune. Quelques amateurs d'autographes ont conservé des billets de la princesse : sont-ils authentiques? il y a eu tant de faussaires pour ces sortes de correspondances si difficiles à comparer et à juger!

A la Bastille, le duc de Richelieu fut traité en véritable enfant gâté, mangeant à la table du gouverneur. Le Régent ne fut jamais bien sévère; il n'eut de rigueur qu'autant qu'elle était nécessaire pour la force et la vie de son gouvernement.

Il aimait le petit Richelieu avec le laisser-aller d'un prince facile; ce caractère brillant et jeune lui plaisait: il jouait souvent avec lui à la paume, exercice qui donnait de la force, de l'élasticité, académie perdue comme plus tard se perdra l'escrime, cette passion élégante des mousquetaires et des chevau-légers : qu'êtes-vous devenues, traditions grandes et belles de la féodalité? Le braconnage a remplacé la chasse; les forêts se dépouillent des vieux arbres, le gibier en disparaît: le faisan est élevé en cage, à côté de la caille babillarde, humiliée de vivre avec les lapins et les poulets domestiques. Plus de garennes seigneuriales, plus de pigeonniers privilégiés, plus de toiles tendues pour le sanglier, plus de royales meutes et d'équipages de chasse: la familiarité égalitaire du domestique a remplacé le spirituel caquetage du valet; faut-il s'en étonner? le valet est souvent devenu le maître à nos époques de révolution!

V.

1716-1724

A peine la Régence était-elle établie, que la conjuration espagnole du comte de Cellamare se prépara dans l'ombre contre le pouvoir du duc d'Orléans et au profit de Philippe V : le roi d'Espagne aspirait ouvertement à la Régence avec le conseil des princes légitimés. Tout le vieux parti de Louis XIV était d'avis qu'au cas de mort du jeune Louis XV la couronne revenait à Philippe V, qui abdiquant le trône d'Espagne en faveur de son fils le prince des Asturies, deviendrait roi de France. On disait que la renonciation des Pyrénées était nulle comme faite sans liberté ; dans ce complot, le jeune duc de Richelieu fut ouvertement compromis avec tout le salon de la duchesse du Maine : initié à tous ces secrets, Richelieu promit d'y prêter la main ; il se rappelait la jeunesse du petit-fils de Louis XIV, qu'enfant il avait vu chez le belle duchesse de Bourgogne. Dans son respect pour la mémoire du passé, le duc savait que la

volonté testamentaire du Roi avait été violée par le coup d'État parlementaire du duc d'Orléans (1). Chargé de porter le cordon des ordres au prince des Asturies, fils de Philippe V, le duc de Richelieu put connaître ses desseins réels et prendre parti pour sa cause : il vit le cardinal Albéroni, une des grandes figures historiques de ce temps. Richelieu, colonel du régiment de Poitou, alors en garnison à Bayonne, promit de seconder le mouvement qui devait porter d'abord Philippe V à la Régence par une flagrante conjuration contre le pouvoir établi : il est triste de voir un Richelieu entrer dans un complot avec l'Espagne. Mais cette participation coupable d'une partie de la noblesse française à l'audacieux projet d'Albéroni avait son excuse dans le souvenir de Louis XIV, et les desseins qu'on supposait au duc d'Orléans; il se murmurait à l'oreille des bruits sinistres sur la destinée que la Régence préparait à Louis XV enfant. Chacun récitait la *Philippéide* de Lagrange Chancel, odieux pamphlet. En cas (2) de mort de Louis XV, la politique d'Albéroni était de préparer l'abdication de Philippe V, roi d'Espagne, au

(1) Voyez mon *Louis XV et la société du* XVIIIe *siècle.*

(2) Tout s'était préparé dans les salons de la duchesse du Maine, Louise-Bénédicte de Bourbon; elle avait alors près de soixante ans.

profit du prince des Asturies; puis invoquant la nullité des renonciations insérées aux traités des Pyrénées et d'Utrecht, Philippe V redevenait duc d'Anjou, prince français, petit-fils de Louis XIV et héritier direct de la couronne à l'exclusion de la branche d'Orléans.

L'abbé, puis cardinal Dubois, l'homme d'État habile, déjoua cette vaste conjuration du vieux parti de Louis XIV; ce parti qui redoutait le cardinal Dubois, le ministre de confiance du Régent, la main qui réalisa ses projets politiques, a déshonoré sa mémoire. Comme le Régent il dut être exposé à cette guerre de pamphlets : on le représenta en triste débauché, presque en valet de chambre du Régent, un complaisant de boudoir et d'orgie, comme si les princes avaient besoin de s'adresser à des hommes d'État pour de tels services, et si les complaisants leur manquaient! Voltaire, dont on a invoqué les révélations si scandaleuses sur l'abbé Dubois, fut l'un de ses fervents admirateurs; il avait écrit de lui ces vers d'une adulation extrême :

L'âme de Richelieu descendit à ta voix
Du haut de l'empirée au sein de sa patrie.
Ce redoutable génie
Qui faisait trembler les rois;
Celui qui donnait des lois
A l'Europe assujettie

A vu le sage Dubois,
Et pour la première fois,
A senti la jalousie.
Poursuis, de Richelieu mérite encor l'envie;
Par des chemins écartés
Ta sublime intelligence
A pas toujours concertés,
Conduit le sort de la France.
La fortune et la prudence
Sont sans cesse à tes côtés.
Albéroni pour un temps nous éblouit la vue :
De ses vastes projets l'orgueilleuse étendue
Occupait l'univers, saisi d'étonnement ;
Mais tu parus, et sa gloire
S'éclipsa dans un moment (1).

Le cardinal Dubois personnifiait tout un système : celui de la paix et de l'alliance anglaise.

La paix était le premier besoin de la France après les coûteuses guerres de Louis XIV ; le Régent et le cardinal Dubois, pour l'assurer définitivement, pensèrent qu'ils devaient s'appuyer sur l'Angleterre et la Hollande, puissances actives et financières. A cet effet, ils consentirent à délaisser la cause des Stuarts, sacrifice exigé par les wighs en échange du concours qu'ils prêtèrent au Régent. Toute la politique du cardinal Dubois reposa sur cet abandon des Stuarts et l'alliance des wighs lui fut acquise ; cette pension qu'on lui a tant reprochée comme une corruption, était un de

(1) Voltaire (*Poésies diverses*), 1721.

ces présents diplomatiques, toujours la conséquence d'un traité Le Régent savait que le cardinal Dubois recevait 30 mille liv. sterling par an de l'Angleterre, et 10 mille ducats de la Hollande. Or, il n'y a de corruption que lorsqu'on reçoit une solde pour trahir son pays et son prince ; mais une pension publique, conséquence d'un traité, n'est souvent qu'un moyen de développer et de soutenir la ligne politique qu'on s'est donnée. Est-ce que la surveillance des Stuarts en France, et de leurs desseins chevaleresques contre l'Angleterre, n'exigeait pas des dépenses particulières et secrètes de la police ? Il fallait connaître les projets de l'Espagne, déjouer les complots à l'intérieur, et la police était un peu au service de l'Angleterre : si le cardinal Dubois fut fidèle à la politique des wighs, c'est qu'elle était la politique du Régent.

La conspiration espagnole échoua, et le duc de Richelieu compromis en flagrante conjuration, fut mis encore une fois à la Bastille, séjour qui lui devenait familier. Sa position était grave, car il s'agissait d'un procès criminel, d'une trahison à main armée : un colonel de régiment au service du Roi traitant avec l'étranger pour se mettre à son service ! l'inflexible cardinal, son grand-oncle, avait été impitoyable dans un cas pareil

3

pour le marquis de Cinq-Mars, aussi jeune, et aimé du roi Louis XIII. Conduit à la Bastille, au secret, traité avec rigueur, Richelieu fut interrogé par le lieutenant de police d'Argenson (1) : le crime était évident, et le Régent put dire le soir en plein cercle de cour : « J'ai de quoi faire couper quatre têtes à Richelieu, s'il en avait une bonne. » Mais le Régent n'était pas Louis XIII, et le cardinal Dubois, plus habile que sévère, allait à ses desseins en versant le moins de sang possible. Qu'est-il besoin de rigueur quand on triomphe?

Dans cette répression d'un complot avéré, il y eut donc une indulgence extrême; le duc et la duchesse du Maine furent exilés, relégués dans leur terre; et si l'on excepte les instigateurs de la révolte armée en Bretagne, province qu'il fallait contenir en présence des Espagnols, il n'y eut pas d'exécution capitale. Le duc de Richelieu, durement traité d'abord, obtint une captivité plus douce à la Bastille, et ensuite il fut exilé, pour tout châtiment, chez le cardinal de Noailles, son oncle, à Conflans.

On a encore brodé une légende d'amour sur cette indulgence extrême de la justice après un attentat aussi grave. Les ennemis du Régent et du

(1) *Marie-René de Voyer d'Argenson.*

cardinal Dubois ont supposé que le duc de Richelieu dut sa délivrance à l'intervention de la jeune duchesse de Chartres qui menaçait de se tuer si son amant n'était pas mis en liberté! Je le répète, le caractère gascon de Richelieu se prêtait merveilleusement à ces contes qui flattaient son amour-propre : il aimait à raconter ou laissait raconter que lorsqu'il obtint la permission de se promener sur la plate-forme de la Bastille, il fut de mode parmi les femmes de la cour (bien entendu ses nombreuses victimes) de processionner en voiture au boulevard Saint-Antoine pour l'apercevoir lui tout petit, tout élancé, en robe de chambre de soie rose, floquetée de rubans blancs (1) : combien ce vantard de bonne fortune devait se rengorger à ce récit! La chronique disait même que mademoiselle de Valois ne consentit à épouser le duc de Modène qu'à la condition que Richelieu, son mignon, sortirait de la Bastille; elle menaça de se tuer jusqu'à ce que le Régent y consentît. Que tout cela est ingénieux et dramatique!

Ces caquetages furent évidemment inventés par les ennemis du Régent, afin d'enlever à lui et au cardinal-ministre le mérite de la clémence et de la modération dans le châtiment des complices du

(1) *Mémoires du maréchal de Richelieu*, par Soulavie.

comte de Cellamare. Il put y avoir un intérêt général parmi les dames de la cour, même parmi les filles du Régent pour un jeune gentilhomme du nom de Richelieu; mais cette ridicule promenade de victimes de l'amour, cette amitié subite entre des femmes jalouses et rivales qui se pressent la main pour obtenir un regard de Richelieu; enfin mademoiselle de Valois qui se sacrifie en épousant un duc de Modène, tout cela peut se mettre en vaudeville ou en feuilletons. Mais l'histoire sérieuse n'y aperçoit que le ramage d'un fat qui se répète en couplets de génération en génération !

Le Régent pouvait aimer les plaisirs, les distractions, mais c'était un esprit très-sérieux en politique; il savait les affaires d'État comme un chef de gouvernement; il aurait pu se venger du jeune duc de Richelieu, comme du duc et de la duchesse du Maine et de cent vingt grands noms très-compromis dans la conjuration de Cellamare. Mais à quoi bon ces rigueurs ? Quand un complot entraîne trop de coupables, la grande politique consiste à pardonner, à oublier, à ignorer! Il y avait d'ailleurs dans la famille des Bourbons un profond respect pour le nom de Richelieu dont l'ombre protégeait la race. Le cardinal Dubois partageait ce respect : ne portait-il pas lui-même la

robe écarlate et la barrette du cardinalat? ne savait-il pas qu'il y a des époques qui répugnent aux rigueurs, et qu'alors il ne faut plus voir que les services que chacun peut rendre à l'État ? oublier le passé ce n'est pas seulement de la magnanimité, c'est souvent de la grande politique.

VI.

1724-1730

La fin de la Régence avait été dominée par le système de Law, qui ne fut ni l'enfant d'un caprice, ni le résultat d'une fausse idée. Le Régent, après avoir accompli la dernière pensée de Louis XIV, le maintien et le développement de la paix, voulut aussi réaliser l'autre point si difficile de la tâche qui lui était imposée, c'est-à-dire l'amoindrissement de la dette immense léguée par les guerres du XVIIe siècle. Le système de Law, laissé dans ses justes limites, n'était que la transformation de la dette publique en papier de crédit. Ce but fut dépassé ; il se manifesta un engouement indicible pour l'agiotage ; le système produisit de grandes richesses et d'immenses misères ; l'exagération le fit tomber d'une chute bien lourde. Aussi les *Pasquils* ne l'épargnèrent pas : « Belzébuth engendra Law, Law engendra le système, la banque, le Mississipi, la souscription, l'action, le

dividende, l'agio, l'escompte, le compte roulant, le virement des parties, et puis le zéro. »

Notre habile duc d'Orléans
Ira lui-même être régent
De sixième à Mississipi.
Des rentes on y assignera,
Puis on les supprimera
Aux bourgeois du Mississipi (1).

Le duc de Richelieu avait pris part aux fortunes diverses du système et s'y était enrichi au même titre que la maison de Condé; aussi fut-il placé par les pamphlets dans l'armée des agioteurs siégeant place Vendôme : « M. le duc de Bourbon en était le généralissime, le duc d'Estrées le général, Guiche commandait la réserve, Chaulnes en était le lieutenant-général, le prince de Poix maréchal-des-logis, le duc d'Antin l'intendant, Laforce le trésorier, le prince de Léon greffier, Fimacon archer, Law le commis aux ordres, Coetlogon l'aumônier, d'Argenson le chirurgien-major; la comtesse Locmaria, la marquise de Prie les blanchisseuses, vivandières; les directeurs de la banque étaient les pipeurs, et Law médecin empirique. » Richelieu obtint un haut rang dans cette armée d'agioteurs. De là ses liaisons avec les financiers, sa faveur auprès de M. le duc de Bourbon, pre-

(1) Collection de pamphlets sur le *système*.

-mier ministre après la mort du Régent. Les Condés avaient été les gros joueurs du système de Law, qui leur avait valu assez d'argent pour engraisser leurs terres, rebâtir Chantilly, et jeter le fondement du bel hôtel Bourbon au faubourg Saint-Germain (1).

M. le Duc ne choisit donc pas au hasard l'Égérie de ses conseils. La marquise de Prie appartenait à ce qu'on appelait la finance, condition très-élevée au XVIIIe siècle; fille de M. de Pléneuf, fournisseur des Invalides aux dernières époques de Louis XIV, elle avait tous ses parents et ses amis parmi les financiers et les fermiers généraux; c'était une femme à la fois légère et sérieuse, très-apte aux affaires.

Un esprit juste, gracieux,
Solide dans le sérieux,
Charmant dans les bagatelles (2).

Solide en effet dans le sérieux, car c'est madame de Prie qui fit entrer au conseil les quatre frères Pâris, les remarquables financiers qui présidèrent à la difficile liquidation du système. Le duc de

(1) Voir mon *Louis XV*. On évaluait les bénéfices de M. le Duc à 27 millions.

(2) Voltaire, dédicace de l'*Indiscret*. Mademoiselle Berthelot de Pléneuf, créée marquise de Prie, était née en 1704; elle avait donc vingt-un ou vingt-deux ans lors du ministère de M. le Duc.

Richelieu, très-avancé dans les idées de Law, s'était fort lié avec madame de Prie ; une liaison de bonne fortune ne dut être qu'un épisode au milieu des réalités financières et politiques de la situation. Il y avait à cette époque des formes générales de galanterie qui n'étaient pas de l'amour. Les femmes du XVIIIe siècle avaient plus de grâce que de passion, plus de distinction que de sens ; elles autorisaient les hardies familiarités même des poëtes ; Voltaire, en dédiant à madame de Prie sa comédie de l'*Indiscret*, lui adressait ces vers charmants :

Si l'héroïne de la pièce,
De Prie, eût eu votre beauté,
On excuserait la faiblesse
Qu'il eut de s'être un peu vanté :
Quel amant ne serait tenté
De parler de telle maîtresse
Par un excès de vanité
Ou par un excès de tendresse ?

Dira-t-on après ces vers que Voltaire fut aussi l'amant de la marquise de Prie, en raison de cette familiarité ? Les époques de spirituelles manières et de galants propos ne sont pas les périodes les plus licencieuses de l'histoire, témoin le moyen-âge, le temps des trouvères et des troubadours !

Madame de Prie, une des plus gracieuses physionomies du XVIIIe siècle, brilla surtout par son

esprit de négociations et d'affaires, elle travailla presque toujours, et, sous son influence, le jeune duc de Richelieu reçut un poste diplomatique d'une haute difficulté, l'ambassade de Vienne.

On sortait de la guerre avec l'Espagne sous le Régent. Au milieu de l'agitation financière si profonde causée par le système de Law, il fallait conserver la paix à tout prix pour conduire à bonne fin une liquidation d'argent si difficile, et dans cette situation forcément pacifique on devait conserver la dignité, la prépondérance que la France était habituée à garder devant l'Europe. Le jeune duc de Richelieu avait ce caractère d'honneur un peu fanfaron qui convenait à la circonstance : sans avoir la science universelle, la haute noblesse de France pouvait s'enorgueillir d'une dignité naturelle et d'un esprit charmant qui bravaient les difficultés. Richelieu, riche déjà de son patrimoine, venait d'acquérir une imposante fortune par le jeu des actions de Law ; il fallait déployer un grand faste à Vienne, étonner, éblouir la cour du modeste Charles VI. Il fallait dans la sérieuse affaire de la *pragmatique* mettre à un haut prix l'acceptation de la France.

VII.

1725-1730

L'histoire de l'ambassade du duc de Richelieu à Vienne est une des plus importantes du XVIIIe siècle au point de vue diplomatique, et l'on peut dire en même temps qu'aucun épisode de nos grandes annales n'a été traité avec plus de légèreté. D'après les Mémoires du temps et les témoignages de Voltaire, tout se serait borné à la magnifique entrée du duc de Richelieu suivi de trente carrosses à six chevaux ferrés d'argent, puis à ce fameux coup de coude donné au comte de Riperda, ambassadeur d'Espagne, en entrant dans le palais impérial, ce qui aurait amené une provocation du duc et enfin la fuite du comte de Riperda (1).

Malheureusement, aucun de ces faits piquants et dramatiques n'est exact; le duc de Richelieu fit une entrée solennelle à Vienne, mais sans

(1) Voyez le *Précis du règne de Louis XV*, par Voltaire.

aucune de ces ostentations qui auraient pu blesser la cour modeste de l'empereur Charles VI; quant à sa querelle avec le baron de Riperda (Riperda n'était pas comte) elle n'exista jamais: les instructions qu'on lira plus bas, données à M. de Richelieu par M. le duc de Bourbon, recommandaient de traiter avec la plus haute distinction et de ménager à tout prix le baron de Riperda, et si ce diplomate si habile quitta Vienne, même avant l'arrivé de Richelieu c'est qu'il avait obtenu le résultat désiré par sa cour, le traité d'alliance intime entre les deux maisons d'Espagne et d'Autriche (1).

Il est essentiel de rappeler d'abord quel était l'état des alliances de la France avec l'Europe, après la politique de la Régence. Le duc de Bourbon n'en avait pas changé la direction habile: le besoin de maintenir la paix et la tendance des idées nouvelles avaient cimenté l'alliance de la France avec l'Angleterre, la Prusse, la Hollande, et dans le congrès tenu à Cambray, les quatre puissances avaient marché d'accord contre l'Espagne et l'Empire; politique hardie à suivre, car le trône d'Espagne était occupé par une branche de la maison de Bourbon. Cette difficulté se compliquait encore à la suite du renvoi de l'Infante à

(1) Mai 1725.

Madrid ; c'était évidemment un outrage à la couronne de Philippe V !

Les instructions dictées par M. le duc de Bourbon et répétées au duc de Richelieu par la marquise de Prie étaient pleines de sagesse et d'habileté : « L'ambassadeur de S. M. devra traiter le baron de Riperda avec toutes sortes de politesses et d'égards, de manière qu'il puisse paraître qu'on n'a aucun mécontentement de ce qui se passe aujourd'hui. ..... Il devra employer toutes sortes de moyens pour savoir s'il n'a pas été signé de traité secret entre l'Autriche et l'Espagne. ..... Il devra s'entendre en toutes ses démarches avec l'ambassadeur de S. M. Britannique et agir en toutes choses de concert avec lui (1). »

Les deux principaux ministres de l'empereur Charles VI étaient le prince Eugène, cet ennemi implacable de la politique de Louis XIV et de la prépondérance française, et le comte de Zinzendorff, plus ami de la paix et de la France ; le duc de Richelieu devait représenter auprès de l'un la politique du cardinal son grand-oncle avec un certain orgueil, et auprès de l'autre il devait manifester des sentiments pacifiques pour la tenue d'un congrès. Richelieu trouva le cabinet de Vienne

(1) Instructions de la main du marquis de Chavigni.

plein de méfiance et d'hésitation : le rapprochement de la France avec l'Angleterre, la Hollande et la Prusse, avait jeté quelque inquiétude dans le conseil de l'empereur Charles VI.

La cour d'Espagne était moins profondément aigrie du renvoi de l'Infante que de la tournure que prenait la question successoriale en France : Philippe V n'avait pas cessé un moment d'espérer que la couronne de Louis XIV lui ferait retour. Tel avait été le but de la conjuration de Cellamare : la faible santé de Louis XV enfant lui faisait encore espérer cette succession : or, depuis l'alliance intime de la France avec la Prusse, l'Angleterre et la Hollande, l'empereur Charles VI favorisait les desseins de l'Espagne; le baron de Riperda profita de ces circonstances avec habileté, et lors de l'arrivée du duc de Richelieu, le traité secret pressenti par le cabinet de Versailles était signé entre le baron de Riperda et le comte de Zinzendorff (1).

Ce traité prévoyait deux éventualités : « la première était le cas où le prince des Asturies serait proclamé roi de France, l'Empereur s'engageait à le reconnaître et moyennant quoi l'Espagne cédait à l'Autriche ses possessions du Milanais, du

(1) Mai 1726.

Parmesan et de Naples; dans la seconde éventualité, celle où la couronne de France resterait aux branches collatérales de la maison de Bourbon, l'Empereur s'engageait à aider l'Espagne à recouvrer la Franche-Comté et les deux Flandres, provinces que Louis XIV avait conquises. » C'est ce traité que le baron de Riperda emportait avec lui comme un simple courrier en Espagne. A son arrivée, le roi Philippe V le nomma secrétaire d'État des affaires étrangères. Le baron de Riperda était la tradition vivante, l'élève du cardinal Albéroni.

Cette situation difficile, le duc de Richelieu la trouvait toute faite à Vienne, et il devait la combattre et l'annuler. Sa première habileté fut de séparer le comte de Zinzendorff de la politique du prince Eugène : l'ambassadeur de France avait compris et deviné la pensée de l'empereur Charles VI, alors occupé d'assurer à sa fille la succession impériale par une pragmatique spéciale. Le duc de Richelieu fit pressentir qu'il avait ordre de sa cour de reconnaître cette pragmatique et la volonté suprême de l'Empereur si le cabinet de Vienne s'éloignait des intérêts de l'Epagne : il fit entendre encore que l'alliance prusssienne n'avait été qu'un rapprochement de circonstance : car le conseil du roi Louis XV ne voulait point s'immiscer dans les questions germaniques.

Le duc de Richelieu avait ainsi touché le côté sensible du cœur de Charles VI qui ne demandait qu'un prétexte pour rompre son alliance trop intime avec l'Espagne: l'ambassadeur de France ajoutait : « que l'Espagne ne déclarait la guerre que pour se venger du duc de Bourbon à cause du renvoi de l'Infante ; or cette résolution du conseil n'avait eu qu'un but, la nécessité d'assurer un héritier au roi Louis XV, l'Infante étant à peine nubile, et il fallait un héritier au roi de France maladif. »

L'ambassade du duc de Richelieu à Vienne eut donc un plein succès; il fit briller tout le luxe de son rang, toutes les ressources de son esprit, toutes les grâces de ses manières, et il obtint à Vienne une renommée de galanterie et de bonnes fortunes; il se lia intimement avec les plus jeunes et les plus brillants seigneurs: il y dépensa beaucoup sans aucune petitesse ni économie. L'empereur Charles VI le prit en vive amitié ; aussi fut-il exposé à tous les traits des courtisans. On accusa le duc de Richelieu non-seulement de passions folles et étranges, mais encore d'initiation aux pratiques d'un mysticisme sacrilége.

Ces accusations furent même écrites dans les gazettes et spécialement en Sardaigne (1), dont la

(1) Également dans la *Gazette de Leyde*, février 1727.

cour était fort opposée au succès de l'ambassade du duc de Richelieu à Vienne. C'est ce qui résulte des dépêches mêmes de l'ambassadeur. Le duc se plaint de ces calomnies au cardinal de Polignac à Rome; dans une dépêche à M. de Chavigni, secrétaire d'État des affaires étrangères, l'ambassadeur écrit (1) : « Je suis extrêmement peiné de la calomnie qu'on a fait imprimer contre moi et de la façon dont on l'a débitée; je donnerais tout au monde pour connaître l'auteur qui a donné aux gazettes l'occasion de cette impertinence. » Richelieu se plaignait d'autant plus de ces méchancetés que le but de sa mission était accompli par la signature des préliminaires de paix avec l'Autriche (2).

(1) Ces calomnies sont répétées et réfutées dans une dépêche du cardinal de Polignac à Rome, avril 1726.

(2) 13 mai 1727.

VIII.

1727-1729

Durant cette longue mission du duc de Richelieu à Vienne, une révolution de palais s'était accomplie; le duc de Bourbon était privé de la présidence du conseil et en complète disgrâce. Il était jeté en exil et avec son pouvoir tombait celui de la marquise de Prie, la femme si distinguée qui avait maintenu la paix et arrangé les finances de l'État. Le système de M. le Duc n'avait été que le développement de la politique de la Régence, et il y eut un peu d'ingratitude au cœur du Roi de frapper si douloureusement un prince qui avait conduit avec habileté les affaires si délicates de la monarchie et de la succession (1).

Ce qu'on pouvait reprocher à M. le Duc, c'était la fortune immense qu'il avait faite sous le système de Law; il avait été un gros joueur, joueur heureux. De concert avec la marquise de Prie, les

(1) Voir mon *Louis XV*.

financiers triomphèrent, mais cette fortune de M. le Duc ne venait pas de malversations (bien au contraire la liquidation s'était faite par les frères Pâris avec une active sévérité) et la marquise de Prie avait contribué à mettre un grand ordre dans les finances : M. le Duc avait joué et gagné, c'était du bonheur.

Le cardinal de Fleury, premier ministre triomphant, mit trop de raideur, trop d'esprit de réaction dans la disgrâce de M. le Duc et de la marquise de Prie. Le duc de Richelieu l'éprouva fortement, et son amitié survécut à la disgrâce de la marquise de Prie, qui avait résolu presque toutes les hautes questions du gouvernement, celle même de la succession à la couronne par le mariage de Louis XV, tout jeune homme, avec Marie Leczinska presque aussitôt mère d'un Dauphin. Ce fut le duc de Mortemart qui se chargea de la lettre de cachet. Les Mortemart, esprits faibles mêlés aux choses politiques et l'oreille facile aux concessions ; le duc de Mortemart avait deviné le pouvoir du cardinal et s'y était rattaché. Je ne sache rien de plus noble, de plus résigné que la correspondance de la marquise de Prie aux derniers temps de son empire : il y respire un dégoût du monde, une tristesse de sentiment indicible : « Je viens d'éprouver, écrit-elle, les

dernières horreurs par ceux que j'avais le mieux servis; je n'ai d'autres consolations que celle de voir mes ennemis mentir pour me nuire (1) ; je ferai plus de cas d'une retraite : en n'excitant plus l'envie, on ne verra que les services, j'aurai la tranquillité et le repos, on ne m'imputera plus de gouverner les gens qui ne veulent pas l'être, je ne veux pas, lorsque leur gloire a toujours fait mon unique objet, me trouver aujourd'hui le prétexte dont on la veut affaiblir ; je veux borner tout ce qu'il y a de force dans mon état, et n'en réserver que ce qui est naturel à une femme de condition qui ne veut se mêler de rien, et qui n'est pas faite pour qu'on lui demande deux fois compte d'une conduite où elle n'a rien à se reprocher qu'une négligence folle pour tous ses intérêts personnels. Monsieur le Duc est trop éclairé, trop ferme, et j'ose dire trop entêté pour avoir jamais suivi mes conseils avec la moindre complaisance. Je n'ai jamais vu rien de si noir, de si faux, de si méprisable que tout ce que je vois à la cour. Monsieur le Duc me paraît seul digne de ma vénération. La fermeté, la vivacité avec laquelle il agit sur ce qui me regarde le rendent à jamais maître de ma vie que je donnerais avec joie pour son service. Le

(1) Avril 1724.

pauvre Voltaire me fait pitié ; il a fait une étourderie qui n'est pas excusable : il n'avait qu'à ne pas se montrer à Paris, il n'aurait pas été pris ; il a la Bastille pour prison, il voit ses amis. » (La marquise de Prie obtint bientôt la liberté de Voltaire.)

Les lettres de la marquise sont une révélation sur le caractère et la destinée de cette femme active et intelligente que les chroniques et les Mémoires ont tant défigurée. Quand M. le Duc fut exilé à Chantilly, la marquise fut conduite à sa terre de Courbepin, près de Bernay, par un exempt de garde ; elle y conserva ses amis, exerçant une sorte de prestige sur tout ce qui l'environnait, et continuant avec le duc de Richelieu une correspondance de vive amitié (le duc avait un esprit et un cœur excellents) : « Je suis plus près du bonheur que je ne l'ai été depuis huit ans, je n'ai rien à me reprocher ; je n'ai rien même à regretter dans ce pays de la cour que je n'ai jamais aimé ; je serai débarassée de la peine de me défier de ceux avec qui je vivais, et qui est un des plus grands malheurs de ma situation. »

La marquise de Prie sentait profondément les ingratitudes, car nulle femme n'avait obligé plus loyalement. Dans son exil, elle conserva une puissance de volonté incomparable ; le cardinal de Fleury lui permit de prendre les eaux de Forges, elle y

fut aimée jusqu'à l'adoration par un gentilhomme de Normandie du nom de Brévedent, qui la soigna dans une douloureuse maladie. Le matin d'une triste nuit fortement agitée, elle lui dit : « Mon ami, donnez-moi cette fiole ; » elle la but et ajouta : « Je vais être affranchie des chagrins de ce monde, voici le curé ; » elle se confessa, communia, s'endormit, et ce sommeil fut le dernier (1). Et c'est cette femme que les romans et les théâtres ont représentée comme une grande coquette absorbée dans les intrigues et les plaisirs. La marquise de Prie fut une capacité de finance de premier ordre : le ministère de M. le Duc fut une époque d'épuration et de liquidation que dominèrent les trois frères Pâris, Samuel Bernard et la marquise de Prie !

(1) Mai 1727.

IX.

1730-1735

L'objet considérable de l'ambassade de M. le duc de Richelieu à Vienne avait été atteint après une vive lutte. La maison d'Autriche n'avait point pris parti pour l'Espagne sur le renvoi de l'Infante, ce qui assurait le maintien de la paix. Le cardinal de Fleury sollicita du Roi, comme récompense des services du duc de Richelieu, une dispense d'âge pour la promotion des chevaliers de l'ordre (1728). Le splendide cordon bleu, la belle institution des chevaleresques Valois, brilla sur sa poitrine. Le duc de Richelieu avait conquis à Vienne un remarquable ascendant, soit par la grandeur de son nom, soit par la fermeté et l'habileté de ses démarches ou par la grâce de ses manières; les Mémoires affirment qu'il se jeta même un moment dans les rêveries de la philosophie allemande et de la cabale pour acquérir la connaissance des projets des cabinets du Nord sur la Pologne. Il y avait à cette époque déjà un commen-

cement de franc-maçonnerie et de sociétés occultes qui possédaient en elles-mêmes les secrets et la marche des événements du monde.

Cette grande question du trône de Pologne allait s'agiter, et les dépêches du duc de Richelieu au cardinal de Fleury pressaient les armements. La Russie, la Prusse et l'Autriche étaient prêtes à se mettre d'accord pour l'exclusion du roi Stanislas, le beau-père de Louis XV. L'ambassadeur avait même la certitude qu'une alliance intime allait unir les cabinets sur la succession de Pologne et pour en écarter Stanislas (1). L'opinion du duc de Richelieu était dessinée pour qu'on prît l'initiative vigoureuse d'une guerre avant que les deux armées austro-russes pussent se joindre et agir de concert. L'opinion publique poussa fortement le cardinal de Fleury, la guerre fut déclarée. Le duc demanda ses passeports à la cour d'Autriche, et il ne quitta Vienne que pour se mettre à la tête de son régiment, appelé à opérer en Flandre, puis en Allemagne, sous le duc de Berwick, glorieux enfant de Jacques II.

Tel était le caractère élevé de cette grande noblesse de France, qu'elle faisait tout avec aisance et grâce, aussi bien la diplomatie que la guerre,

(1) Papiers de Richelieu.

sans jamais s'absorber dans une exclusive pensée, de manière à oublier même son élégance; elle ne croyait pas qu'il fût essentiel d'être brutal pour être brave, et de prendre un caractère sauvage avec des yeux effarouchés pour effrayer son ennemi dans le grand duel de la guerre; le duc de Richelieu était à côté du duc de Berwick lorsque le glorieux soldat fut atteint mortellement par un boulet au siége de Philippsbourg. Nommé brigadier des armées du Roi sur le champ de bataille où il déploya un admirable sang-froid, une légèreté de gloire si remarquable, le duc de Richelieu vint à Versailles pour rendre compte au Roi de la campagne qui venait de finir.

C'est de cette époque que date la vive amitié de Louis XV, jeune homme encore, pour le duc de Richelieu (1). Le duc cachait sous un ton léger et aimable une grande fermeté de caractère : et le roi Louis XV avait autour de lui une petite cour d'amis sincères qui avec un respect de bonne compagnie, lui donnait des conseils de fermeté et de répression. C'était le soir au souper que se réunissaient ces amis dévoués de la prérogative royale. Richelieu était résolu dans ses idées antiparlementaires, et l'ascendant du duc sur le Roi

(1) Voir mon *Louis XV*.

venait non pas de ces complaisances de favori qu'il laissait à des valets de chambre, mais de la netteté de ses idées politiques dans les questions de gouvernement.

J'ai souvent lu les Mémoires incroyables attribués au maréchal de Richelieu, surtout sur cette époque de sa vie, où il se dit lui-même le Céladon de tant d'aventures galantes! Que de peines, juste ciel! pour de si petits résultats! que d'inventions pour s'assurer une conquête! Il fallait que Richelieu comptât bien peu sur la séduction de sa personne pour employer le rapt, la violence, les fauteuils, les pilules, les cheminées tournantes : qui n'a lu les longs récits des aventures de madame Michelin, la tapissière du faubourg Saint-Antoine? En vérité, on ne sait s'il faut appeler un gentilhomme à bonne fortune celui qui est obligé d'employer tant de ruses, tant de duplicité pour atteindre un but si vulgaire. Voici comment j'explique la renommée galante de Richelieu; les générations aiment à choisir un type : Roquelaure pour les bons mots et les grotesques aventures, le marquis de Bièvre pour les calembourgs; on a pris Richelieu pour le cavalier de ces bonnes fortunes d'*Anas*. Le véritable héros des aventures galantes à cette époque, c'est Maurice comte de Saxe, charmant esprit, énergique de corps, en-

fant d'amour fait pour l'amour, l'ami du chevalier du Dombeset du prince de Charolais, l'amant de la grande duchesse de Courlande, l'émule de Lowendall, le protecteur de madame Favard; oui, Maurice comte de Saxe fut un noble et galant coureur de grandes et bonnes fortunes ; mais Richelieu n'est qu'un fat, un gascon faisant du bruit, du scandale, vantard à l'excès. Les histoires sont ainsi faites! on a loué le maréchal pour ses vices ou ses défauts, on l'a méconnu pour ses véritables qualités qui sont celles d'un homme d'État de fermeté et de loyauté!

Il y a au reste un sens très-élevé dans le maréchal de Richelieu, c'est son dédain de gentilhomme pour la coterie encyclopédique, j'en excepte Voltaire qui l'adule, la flatte, l'appelle son héros. Avec Voltaire le duc de Richelieu garde sa supériorité hautaine ou caressante selon le besoin qu'il a de renommée. C'est à rougir de voir la domesticité de Voltaire pour le duc de Richelieu qui le fait servir à son dessein ; le duc est élu à l'Académie française, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. On se dispute dans les corps savants le grand seigneur qui sait à peine l'orthographe, chose très-innocente dans la vie de Richelieu. A l'Académie le duc fut plutôt un protecteur qu'un confrère; il y fut admis comme le petit-neveu du fondateur

de ce bureau d'esprit et de police littéraire, chargé dès son origine de censurer les lettres indépendantes du XVIIe siècle. Le grand cardinal ne voulait laisser aucune des forces vives de l'esprit en dehors du pouvoir, et quand il fit censurer le *Cid* par l'Académie, ce ne fut pas par une puérile rivalité de poëte, comme on l'a écrit, mais parce que Corneille avait fait un pamphlet espagnol en l'honneur d'un héros de Castille, tandis que la France était en guerre avec l'Espagne.

Le 8 septembre 1736 fut signé l'acte qui assurait à la France la reversibilité de la Lorraine, une des belles provinces ajoutées à la monarchie. Cette paix, l'œuvre du conseil privé de Louis XV, fut résolue dans ces soupers élégants où assistaient les amis du Roi, Soubise, le marquis de Chauvelin, Richelieu de retour du siége de Philippsbourg portant la cornette du duc de Berwick tué d'un coup de canon, mort glorieuse comme celle de Turenne.

Lui-même en deuil depuis deux ans par la mort de mademoiselle de Noailles, Richelieu par la volonté du Roi épousa mademoiselle de Guise, une des illustres alliances de la monarchie (1) :

(1) 7 avril 1734. Sur l'origine des Guises, voir mon travail sur *Catherine de Médicis.*

que pouvait-il y avoir de plus grand que la Guise! Voltaire toujours aux aguets de toute adulation auprès de Richelieu, adressa de charmants vers à la princesse qui allait épouser Richelieu.

Un prêtre, un oui, trois mots latins
A jamais fixent vos destins,
Et le célébrant d'un village,
Dans la chapelle de Montjeu,
Très-chrétiennement vous engage
A coucher avec Richelieu,
Avec Richelieu, ce volage
Qui va jurer par ce saint nœud
D'être toujours fidèle et sage.
Nous nous en défions un peu,
Et vos grands yeux noirs pleins de feu
Nous rassurent bien davantage.

Ces vers charmants égayèrent le souper du Roi qui avait fait ce mariage. L'alliance avec les Guises était un grand honneur pour Richelieu dont l'origine était loin d'égaler celle de la maison de Lorraine. Le comte de Luxen, cadet de cette illustre maison, osa lui dire en pleine campagne : « Qu'il avait été décrassé en entrant dans la race des Guises; » il s'en suivit un duel où le comte de Luxen fut tué! Qu'importe : il avait dit vrai, car la maison de Lorraine pouvait être justement orgueilleuse de son origine carlovingienne: tandis que les Richelieu (Duplessis, Vignerot), apparte-

naient à la petite noblesse du Poitou, à ces gentilshommes qui trouvèrent fortune avec les Béarnais! **Henri IV**, le prince de ces gentillâtres, n'avait-il pas acquis le royaume de **France**!

X.

1735-1745

Il n'est pas d'époque dans l'histoire moderne qui aît présenté un plus curieux aspect des cours polies de l'Europe. Avant d'entrer dans l'histoire de la guerre qui va s'ouvrir, il peut être essentiel de jeter un coup d'œil rapide sur les souverains et les princes alors régnants.

Il faut placer en tête, moins par l'importance de l'empire que par le caractère personnel et la force de volonté, Frédéric II, de Prusse, monté sur le trône au mois de juin 1740. Élève chéri de cette colonie de réfugiés français, exilés (1) à la suite de la révocation de l'édit de Nantes, Frédéric, prince royal, avait eu constamment des rapports avec les poëtes et les philosophes, et spécialement avec Voltaire alors au château de Cirey auprès de la marquise du Châtelet, pédante physicienne, amazone à cheval sur le système de Copernic et de Newton.

(1) Mesdames de Rocoules et du Hans.

Frédéric II, cynique et matérialiste à la fois, avait aussi la manie de la littérature et des vers français surtout; Voltaire tout en écrivant des lettres d'une hypocrisie flatteuse à Frédéric, se raillait sans cesse de ses vers écrits en ce français dont voici un exemple gracieux :

J'ause proffiter de la vie
Sans craindré les très de la mort.

Voltaire corrigeant ces balourdises lui écrivait : « Votre main rapide a mis là *j'ause* pour *j'ose* et *très* pour *traits, matein* pour *matin*. Voilà des observations, Monseigneur, telles qu'en ferait le portier de l'Académie; c'est que je n'en ai pas d'autres à vous faire; je raccommode une boucle à vos souliers, tandis que les grâces vous donnent votre chemise et vous habillent. »

C'est avec ce persifflage souvent plat que Voltaire traite toujours Frédéric II : « Il employa, dit-il dans ses Mémoires, son loisir à écrire aux gens de lettres les plus connus en France, et le poids principal tomba sur moi; c'était des lettres en vers, des traités de méthaphysique, d'histoire et de politique, il me traitait d'homme divin, je le traitais de Salomon, les épithètes ne nous coûtaient rien; on n'a imprimé que l'esprit de ces fadeurs

dans un recueil de mes œuvres, heureusement on n'en a pas imprimé la trentième partie (1).

Oui, dans ses lettres en prose et en vers, Voltaire n'a d'enthousiasme que pour Frédéric II devenu Roi, il caresse, il encourage son ambition :

> Apollon vous donna son carquois et sa lyre;
> Si l'on doit vous chérir, on doit vous redouter :
> Ce n'est point des exploits que ce grand cœur désire,
> Mais vous savez les faire et les savez chanter.

A l'avénement de Frédéric, Voltaire avait reçu une mission fort délicate, car, prince royal, Frédéric avait réfuté Machiavel; le manuscrit était dans les mains d'un libraire de Hollande ; devenu Roi, Frédéric voulut à tout prix retirer cette œuvre qui réfutait les principes de sa politique ; Voltaire agit avec une véritable dextérité auprès du libraire de Hollande, en barbouillant le manuscrit d'encre et de griffonnages; il servait Frédéric avec un zèle étrange. Appelé à Berlin il lui écrit :

> Mon cœur me dit que je touche
> A ce moment fortuné
> Où j'entendrai de la bouche
> De cet Apollon couronné,
> Ces traits que la sage Rome
> Aurait admirés jadis,
> J'entendrai, je verrai l'homme
> Que j'adore en ses écrits.

(1) *Mémoires de Voltaire.*

Voltaire devait rejoindre à Berlin cette colonie d'esprits forts et ennuyeux qui assistaient aux soupers du Roi : là, point de ces préjugés qui faisaient rougir les intelligences des philosophes : on niait Dieu librement. Les goûts fantasques de Frédéric lui permettaient d'agir sans gêne auprès de ces philosophes rampants; il affichait le plus indifférent cynisme. Tristes sophistes, ils décoloraient la vie!

Frédéric avait son but; il savait toute la puissance des écrivains français et philosophes sur l'opinion publique; il caressait leurs mauvais instincts pour s'assurer l'alliance du cabinet de Versailles, pour s'y créer un parti capable de seconder son ambition. Quand Frédéric envahit la Silésie au mépris de tous les traités, Voltaire lui écrit :

> **Le Salomon du Nord en est donc l'Alexandre,**
> **Et l'amour de la terre en est aussi l'effroi.**
> **L'Autrichien vaincu fuyant devant mon Roi,**
> **Au monde à jamais doit apprendre**
> **Qu'il faut que les guerriers prennent de vous la loi,**
> **Comme on vit les savants la prendre.**

Ces vers fort plats méritent à Voltaire de la part de Frédéric une correspondance attentive. Le Roi assuré de l'opinion publique en France, parle d'une certaine hauteur au cabinet. Quand M. de Beau-

veau, ambassadeur de Louis XV, vint le complimenter, le roi Frédéric lui dit : « Je crois que je vais jouer votre jeu, si les as me viennent nous partagerons. »

La politique du partage domine le roi Frédéric. En pleine campagne de Silésie, le roi de Prusse agissait de concert avec les Français : aurait-il pu en être autrement? tous les échos en vers et en prose de l'école du XVIIIe siècle retentissaient du nom de Frédéric; il n'y avait plus de politique possible pour la France en dehors du cabinet de Berlin : « Votre humanité est plus adorable que jamais, » dit Voltaire au milieu de la guerre la plus sanglante.

Oh! mon héros, esprit fertile,
Animé de ce divin feu,
Régner et vaincre n'est qu'un jeu,
Et bien rimer est difficile.
Mais non, cet art noble et charmant
N'est pour vous qu'un délassement;
Homme universel que vous êtes,
Vous saisissez également
La lyre aimable des poëtes
Et de Mars le foudre alarmant :
Tout est pour vous amusement;
Vos mains à tout sont toujours prêtes,
Vous rimez non moins aisément
Que vous avez fait vos conquêtes!

XI.

1735-1745

Les coups de force et de fortune qu'essayait Frédéric II à son avénement portaient sur la monarchie autrichienne, alors sous le sceptre d'une femme. On se rappelle que par l'ambassade du maréchal de Richelieu, le cabinet de Versailles avait reconnu la *pragmatique* successoriale de Charles VI. Ce nouveau droit public germanique appelait au trône Marie-Thérèse d'Autriche, fille de Charles VI, le dernier rejeton de la maison de Hapsbourg-Autriche : née le 13 mars 1717, mariée à François-Étienne, duc de Lorraine, le 12 février 1736, Marie-Thérèse avait succédé à son père, en 1740, c'est-à-dire à l'âge de 23 ans.

Aussitôt Charles VI mort, malgré les engagements pris, les électeurs de Saxe, de Bavière et le roi de Prusse Frédéric II envahirent les États de la monarchie autrichienne, et on vit le roi d'Espagne Philippe V, le roi de Sardaigne, la Suède

elle-même revendiquer chacun des fragments de cette grande monarchie autrichienne; les uns la Bohême, les autres la Moravie, le Tyrol, la Souabe, la Haute-Silésie, la Lombardie même. La France avait aussi accédé à ce traité de partage, et ce n'était pas certes un acte de bonne foi; mais Frédéric II entraînait l'opinion de tous; il avait ses enthousiastes, ses écrivains à gage, tels que Voltaire, Maupertuis et les réfugiés protestants. Soutenu par cette ligue, l'électeur de Bavière se fit couronner archiduc d'Autriche à Lintz, roi de Bohême à Prague, et bientôt empereur d'Allemagne, sous le titre de Charles VII, à Francfort.

En présence de cette coalition injuste et puissante, Marie-Thérèse, forcée de quitter Vienne, réfugiée en toute hâte dans la Hongrie, assemblait les quatre ordres de l'État à Presbourg; elle parut vêtue de deuil, le diadème au front, portant dans ses bras son fils (Joseph II). Aux magnats réunis, elle dit dans la langue latine que Marie-Thérèse parlait avec facilité : « Abandonnée de mes amis, persécutée par mes ennemis et par mes proches parents, je n'ai de ressource que dans votre fidélité, votre courage et ma constance; je mets dans vos mains la fille et le fils de vos Rois. »

Ce fut alors que retentit ce grand cri de fidé-

lité : *Moriamur pro rege nostro Mariâ-Theresiâ;* les Hongrois agitèrent leurs sabres et marchèrent sur Vienne. Mais ce qui sauva le droit de Marie-Thérèse, ce fut la levée en masse de cette nuée de Pandours de Talpach, ces Hullans venus des bords de la Dave et de la Save sous le comte Kever Huller; on vit de nouveaux Barbares aux armes et au cœur de fer qui renversèrent tout devant eux; il y avait quelque chose de si chevaleresque dans la cause patriotique de cette Reine, de cette femme qui défendait le droit de son fils !

L'enthousiasme se répandit jusqu'à la cour de Georges II d'Angleterre : les nobles ladies se réunirent pour aider la reine de Hongrie, et la duchesse de Marlborough offrit dix mille livres sterling, tandis que le parlement votait des subsides. Un corps d'Anglais, de Hessois, d'Hanovriens marcha sur le Continent pour soutenir les droits de Marie-Thérèse, en même temps que le roi de Prusse avec sa mauvaise foi ordinaire délaissait les alliés qui l'avaient soutenu, pour faire son traité particulier avec Marie-Thérèse qui lui cédait la Haute-Silésie.

Dans cette grande voie de la politique armée paraissait pour la première fois avec un ascendant considérable le cabinet de Saint-Pétersbourg. Une

femme, la fille de Pierre Ier, Élisabeth Petrowna, portait la couronne du czar; née en 1709, elle avait été d'abord éloignée du trône. Une conjuration militaire dirigée par un chirurgien français Lestocq et le comte de Woronzoff porta Élisabeth au trône; soutenue d'abord par les Suédois, elle leur fit la guerre à outrance jusqu'à ce que par l'intervention de la France, elle signât la paix à Abo.

L'impératrice Élisabeth visait à un rôle actif en Allemagne; elle venait dans ce but d'assurer la succession au trône de Russie à Charles-Pierre-Ulric de la maison de Holstein-Gottorp; retrempant ainsi le vieil esprit moscovite dans la civilisation germanique, elle créait des intérêts russes au centre même de l'Europe. Dans cette voie la Russie était soutenue par la France qui déjà exerçait un grand prestige à Pétersbourg, représentée par le marquis de la Chetardie, le plus aimable gentilhomme de Versailles, puissant un jour et brisé ensuite par l'influence occulte du chancelier Betuicheff, favorable aux intérêts autrichiens. Deux femmes, deux impératrices se tendirent la main pour le maintien de leur couronne.

La guerre était déclarée entre la France et l'Autriche; le cabinet de Versailles avait pris sous la protection de ses armes le traité de partage de

l'empire, et Louis XV, avec ce noble orgueil de gloire et ce patriotisme qui fut toujours le partage de la cour de France, soutenait les intérêts de ses alliés parmi lesquels on devait remarquer Philippe V, roi d'Espagne. Le petit-fils de Louis XIV avait renoncé à cette politique hostile envers la branche aînée que lui avaient inspirée les ennuis de cette sorte d'exil auquel on l'avait condamné dans l'Escurial : Philippe V à sa seconde époque était devenu essentiellement espagnol ; tout préoccupé des grandeurs de l'Espagne, il avait obtenu Parme, la Toscane et Plaisance ; ses armées victorieuses en Afrique reprenaient Oran. Soutenue par la force, la grandeur de l'Inquisition, l'Espagne retrouvait le repos, l'unité de principe et d'action ; le royaume de Naples était conquis par l'infant don Carlos avec la Sicile qui devenait l'apanage de la maison de Bourbon.

Dès qu'on laisse un peuple à ses principes, à ses institutions naturelles, il devient puissant ; l'Espagne vivait par la foi catholique, par ses ordres monastiques ; ses grandeurs étaient nouées autour du trône par le cordon de saint François ! Idée étrange sans doute pour la civilisation actuelle, mais qui était simple, politique, conservatrice à ce temps, parmi cette vigoureuse nation espagnole : génie, puissance, poésie, arts, tout venait

du catholicisme; don Lopez de Vegas, Cervantes, Velasquez, Murillo, s'honoraient du titre de familiers du Saint-Office; l'Espagne s'était gardée pure de la guerre civile par l'active surveillance de l'Inquisition qui lui avait permis de développer ses forces à l'extérieur, sa puissance de découverte en Amérique, dans les Indes. Les ordres monastiques avaient tout organisé, tout grandi, et l'Espagne ne pouvait s'affaiblir que par leur destruction.

C'était avec l'Espagne que le cabinet de Versailles s'était engagé dans la guerre contre la *pragmatique* successoriale de l'empire d'Allemagne, et cette guerre allait s'ouvrir dans les plus terribles conditions!

XII.

1737-1745

Le duc de Richelieu, déjà très-remarqué comme négociateur durant son ambassade à Vienne, fut nommé par le Roi gouverneur de la province du Languedoc. C'était un admirable système d'administration que celui des provinces, de ces groupes de nationalités formées par les siècles et les races! Un gouverneur de province en était presque le souverain. Sous le sceptre du Roi, le Languedoc, pays d'État, était libre dans ses votes, jaloux de ses libertés locales. Ce n'était donc pas sans motif que Louis XV choisissait Richelieu; non-seulement le duc appartenait à la noblesse méridionale par son origine, mais le Roi le savait ferme, résolu dans sa volonté, avec les traditions du grand cardinal qui avait si longtemps combattu le parti huguenot dans cette province et à la fin rasé les places rebelles!

Richelieu vint présider lui-même les États du Languedoc avec un haut appareil de magnifi-

cence et d'autorité; au sentiment des prérogatives du pouvoir, le duc unissait une grâce infinie de manières; il obtint le vote le plus favorable, et la création aux frais de la province d'un nouveau régiment qui prit le nom de *Septimanie;* le Roi le donna à perpétuité aux Richelieu, et le duc de Fronsac en fut fait colonel à neuf ans.

Ce n'étaient pas les moins brillants, les moins braves officiers que ces enfants gentilshommes, élevés sous la tente dans le culte de la guerre, sachant que leur vie tout entière était consacrée au service du Roi : le régiment qui appartenait à une famille ne coûtait rien à l'État; chaque grande race mettait son orgueil à embellir son régiment; on se ruinait pour lui; le seul régiment de Septimanie coûtait aux Richelieu 300 mille livres par an. Tout se faisait alors par le beau système des enrôlements volontaires; point de conscription, la milice, dont on se rachetait pour 100 écus, était levée de temps à autre : les enrôlements par recruteurs entraînaient les mauvais sujets des halles et laissaient le laboureur à ses champs. La conscription, emprunt au système prussien, allait devenir la plus dure des charges!

Le jeune duc de Fronsac, colonel du nouveau régiment de Septimanie, mit un grand soin à l'uniforme de ses officiers et de ses soldats; tous por-

taient l'admirable habit blanc à revers jonquille, avec le tricorne relevé d'un pompon rose et la ganse blanche, l'élégante cocarde, souvenir des écharpes que les dames au moyen-âge ceignaient aux épées des chevaliers : la grâce de l'uniforme, le soin que le soldat prenait de sa toilette depuis la moustache en croc, la chevelure pommadée, jusqu'aux culottes étroites et guêtres boutonnées; tout cela supposait à la guerre un sang-froid, un loisir de gracieux détails en face des périls. On laissait aux troupes irrégulières l'air farouche, le pantalon large, les cheveux incultes; les soldats de France portaient les noms coquets de *Belle-Rose*, *Va de bon cœur, la Tulipe*, et les régiments rappelaient les noms des provinces, du Roi, du Dauphin, des princes ou des maréchaux qui les avaient commandés. Hélas! je m'égare peut-être dans le regret du vieux temps; qu'on pardonne ces joies du passé; mais ce système militaire valait bien ces numéros de régiments, froids comme un compte-courant que la victoire ouvre au drapeau.

Le duc fut autorisé à résider à Toulouse et à Bordeaux, à y tenir sa cour brillante; il s'y montra d'une tolérance très-grande à l'égard des juifs et des protestants, pourvu que l'obéissance ne faillît jamais aux ordres du Roi : il protégea les arts, le commerce, les manufactures, avec un zèle

qui fut loué; il ferma les yeux sur l'hérésie, car alors elle n'était plus redoutable.

Il perdit là sa femme, qu'il aimait toujours avec orgueil et passion, mademoiselle de Guise (1); cette alliance avec les princes lorrains l'honorait, l'élevait; le duc ne laissa le gouvernement du Languedoc que pour venir à la cour de Versailles où il faisait l'ornement de ce petit conseil d'amis du Roi, dont la mission était de maintenir dans la politique les principes d'honneur et d'autorité.

On a déclamé beaucoup contre ces soupers élégants et raffinés: et pourtant dans ces divins repas furent prises les plus belles résolutions militaires de la campagne de 1743 contre les Autrichiens et les Anglais. Les avis du cardinal de Fleury avaient été timides, incertains! Les gentilshommes dans ces brillants tête-à-tête pressaient le Roi de se mettre à la tête de ses armées et de les conduire lui-même à la victoire.

Dans ces réunions du soir où s'échangeaient les mots les plus charmants, présidaient quelques femmes d'une âme chevaleresque, telles que la duchesse de Châteauroux spécialement qui poussait le Roi à prendre enfin le commandement de

(1) Août 1740. Il en avait eu le duc de Fronsac et une fille qui épousa le comte d'Egmont.

ses armées. Ce prince, avec son éducation timide, presque toujours sous la main du cardinal de Fleury, avait besoin de s'exalter par l'amour et le dévouement : Marie-Anne (de l'illustre maison de Nesle) marquise de la Tournelle, créée duchesse de Châteauroux, était une de ces femmes aux sentiments élevés : alliée de Richelieu, nièce de la duchesse de Mazarin, elle inspirait au Roi des idées hardies, et Louis XV en avait besoin, car il se formait alors un parti d'opposition timide, un peu intrigante, qui voulait la paix à tout prix ; le cardinal de Fleury protégeait ce parti, tandis que la duchesse de Châteauroux et les gentilshommes du souper du Roi le poussaient à des résolutions dignes de la France : le soir dans les élans de causeries étincelantes, se décidaient les plus hautes questions d'honneur et de politique. Le maréchal Maurice de Saxe, le héros gracieux, y reçut le commandement de l'armée ; Richelieu fut nommé aide-de-camp du Roi. Louis XV, d'après les conseils de la duchesse de Châteauroux, consentit à se mettre à la tête de ses gentilshommes pour une campagne de Flandre (1).

A Metz, le roi Louis XV tomba gravement malade, et le duc de Richelieu put montrer sa fidélité

(1) Voir mon *Louis XV*.

accomplie en maintenant la volonté du Roi; il savait les desseins de l'intrigue qui entourait le lit du prince mourant et qui se servait des choses saintes pour arriver à ses fins : il s'agissait bien moins d'éloigner du chevet du Roi la duchesse de Châteauroux (ce qui eût été une pensée juste et morale) que de faire triompher le parti de l'opposition aux glorieuses idées de la guerre, aux projets d'agrandissement, de prépondérance et de conquête, représentés par les gentilshommes et ces femmes noblement inspirées, qui les suivaient. La petite conspiration de Metz ne triompha qu'un moment : le duc de Richelieu resta fidèle au parti qu'il avait adopté, et le Roi le rappela auprès de lui : sa faveur survécut à la mort funeste de la duchesse de Châteauroux, et comme aide-de-camp, Richelieu suivit Louis XV à Fontenoy (1).

Dans cette glorieuse journée, Richelieu commandait la cavalerie de la maison du Roi, le plus beau corps de l'armée; il eut le double honneur d'appuyer le conseil donné à Louis XV de ne pas quitter le champ de bataille et de faire foudroyer par les canons destinés à protéger la retraite, la formidable colonne ennemie qui avançait en balayant tout de ses feux croisés. Richelieu, à la tête

(1) Sous l'ancienne forme de la monarchie, les Rois n'avaient d'aides-de-camp que pour aller en guerre.

de la maison du Roi, chargea cette colonne ébranlée par l'artillerie et la belle troupe qui assura la victoire. Voltaire ne l'a point oublié dans le bulletin rimé qu'il a intitulé *Poëme de Fontenoy* :

> Richelieu qu'on tous lieux emporte son courage,
> Ardent mais éclairé, vif à la fois et sage,
> Favori de l'Amour, de Minerve et de Mars,
> Richelieu vous appelle, il n'est plus de hasards.

Quelques jours après la victoire, Voltaire lui écrivait encore :

> Généreux courtisan d'un Roi brillant de gloire,
> Vous ministre et témoin de ses brillants exploits;
> L'emploi d'écrire son histoire
> Devient le plus beau des emplois.

Durant cette belle campagne de 1745, le duc de Richelieu ne quitta pas le roi Louis XV, et il seconda avec un hardi courage et une incontestable science militaire la victoire de Raucoux. Durant les quartiers d'hiver de 1746, il se prononça fortement dans le sens de la guerre, et le Roi lui donna le commandement de l'armée d'Océan, destinée à seconder le prince Édouard dans son expédition d'Angleterre, projet d'invasion qui correspondait à l'âme chevaleresque de Richelieu et à ses traditions de famille.

A la tête de ces conseils du soir, à Choisy, pre-

nait place alors la ravissante marquise de Pompadour, dont le duc de Richelieu avait aidé la fortune. C'était bien l'âme la plus élevée, la protectrice la plus intelligente des arts, de la littérature, qui s'était également éprise de la cause des Stuarts. Un moment il fut question de soutenir ouvertement leur fortune, résolution qui eût donné à la France un ascendant immense sur l'Angleterre et l'Europe. On chargea le duc de Richelieu du commandement en chef de cette armée, qui se réunissait sur les côtes de Normandie, et vint enfin jusqu'à Calais (1). Le cabinet anglais prévenu, fit de si formidables préparatifs de défense, que le conseil du Roi dut momentanément renoncer à l'expédition d'Angleterre, et Richelieu fut envoyé en Allemagne.

(1) Janvier 1746. Je reviendrai plus loin sur l'expédition du prince Édouard.

XIII.

1745-1750

La mission du duc de Richelieu était de suivre une négociation très-délicate auprès de la cour de Dresde. Depuis la cession de la Lorraine au roi Stanislas, avec la reversibilité à la France, le cabinet de Louis XV s'était rapproché de l'électeur de Saxe, nouveau roi de Pologne, avec lequel il n'y avait plus de rivalité. La cour de Versailles, au milieu de la guerre qu'elle poursuivait avec persévérance et gloire, cherchait un point d'appui en Allemagne, et le conseil voulut préparer le mariage du Dauphin avec une princesse saxonne. Le jeune prince, un peu rêveur, avait besoin d'être dirigé dans un sens pratique, car il devenait le centre d'une opposition sentimentale, la même que le grand Dauphin avait faite à Louis XIV, au murmure des enseignements du duc de Beauvilliers et de Fénelon : Louis XV voulait arracher le nouveau Dauphin aux opposants, et Monseigneur, veuf de l'Infante, devait trouver une distraction

sérieuse dans le mariage : le Roi jeta les yeux sur une princesse de la maison de Saxe, d'une éducation chaste à la fois et ravissante (1).

Le duc de Richelieu dut donc aller à Dresde comme ambassadeur extraordinaire, et dans le but d'une alliance de famille. Représentant du roi de France, le duc y montra une magnificence extraordinaire, égale à celle qu'autrefois il avait déployée à son ambassade de Vienne : nul ne savait plus royalement dépenser. Après les fiançailles célébrées à Dresde, le duc de Richelieu vint reprendre auprès du Roi la place de premier gentilhomme de la chambre, ce qui lui assurait de grandes prérogatives, avec la surintendance des spectacles, à laquelle il tenait surtout pour la protection qu'il aimait à accorder aux gens de théâtre et de lettres ; et ici se présente cette contradiction déjà signalée comme un des caractères du temps : les hommes de conservation politique au XVIIIe siècle, tels que le duc de Richelieu, tendaient la main aux esprits de destruction, aux encyclopédistes ; cette haute noblesse était sensualiste ; les philosophes la prenaient par la flatterie de ses vices, faible côté de la nature humaine. Il

(1) Ce fut la seconde femme du Dauphin. Elle se nommait Marie-Josèphe de Saxe. Le mariage fut célébré le 9 février 1747.

faut néanmoins rendre cette justice au duc de Richelieu, qu'il n'oublia en aucune circonstance le respect qu'il devait à la religion catholique; jamais une parole impie ne sortit de sa bouche, et il respecta toujours les mystères et les formes même de ce grand culte public des rois de France depuis Clovis.

Le duc de Richelieu était à peine de retour de Dresde, que le Roi le chargea d'une mission militaire très-délicate. Les Autrichiens, maîtres de Gênes par surprise, venaient d'envahir la Provence. A cette nouvelle, il s'était fait partout dans le Midi un beau mouvement de patriotisme, la levée en masse des gentilshommes, et le maréchal de Belle-Isle (1), le glorieux descendant de Fouquet, avait forcé l'ennemi à repasser le Var. On ne peut dire tout ce qu'il y avait de grandeur et de dévouement dans la noblesse de France : elle donnait fiefs, richesses et la vie pour le service du Roi et de la patrie. Mais ce qui avait surtout aidé la résistance héroïque de la Provence, noble et beau pays, c'était l'insurrection qui tout à coup avait éclaté à Gênes contre les Autrichiens. La république marchande avait reconquis sa liberté, et pouvait-elle longtemps se garder libre sans l'appui de la France?

(1) Charles-Louis-Auguste Fouquet, comte de Belle-Isle, maréchal de France.

Immédiatement Gênes avait fait un appel à l'alliance du roi Louis XV, et ses envoyés accouraient à Versailles pour se mettre sous sa protection.

L'importance de la conservation et de la liberté de Gênes ne résultait pas seulement de sa situation militaire : Gênes était encore la banque d'emprunt où plus d'une fois la France était allée chercher ses ressources financières; les surintendants, depuis Henri IV, avaient toujours eu à se louer de la banque Saint-Georges, que les Autrichiens avaient largement rançonnée pendant leur occupation. Le cabinet de Versailles décida que Gênes serait occupée par quelques brigades françaises, placées d'abord sous le maréchal de Boufflers. Le maréchal venait d'expirer à la suite des fatigues de guerre dans une des belles villas qui environnent Gênes, lorsque le duc de Richelieu fut désigné pour le commandement des brigades; il s'embarqua au port de Marseille, et à travers les croisières anglaises, il vint heureusement débarquer sur le môle en arborant le drapeau blanc fleurdelisé.

La défense de la république de Gênes, attaquée simultanément par les Autrichiens et les Anglais, fit le plus grand honneur aux régiments de France, et le sénat en témoigna toute sa reconnaissance à Richelieu; on lui vota une statue sur une des

places de la cité; le sénat tout entier supplia le roi de France de donner le bâton de maréchal à celui qui avait si vaillamment défendu la république; Louis XV accéda très-gracieusement à ce vœu, car Gênes était la fidèle alliée de la France. Le Roi n'attendait qu'une occasion favorable : il aimait Richelieu, lieutenant-général depuis trois années; plusieurs fois il avait commandé en chef, et il avait montré à Gênes son courage et son habileté; Richelieu prépara le traité de fusion qui donnait la Corse à la France (1).

Voltaire, à l'affût de toutes les occasions de célébrer la gloire de celui qu'il appelait son héros, lui adressait ces vers charmants :

Je la verrai cette statue
Que Gênes élève justement
Au héros qui l'a défendue.
Votre grand oncle, moins brillant,
Vit sa gloire moins étendue ;
Il serait jaloux à la vue
De cet unique monument.
. . . .
Pardon, je sens tout le travers
De la morale où je m'engage,
Pardon, vous n'êtes pas si sage
Que je le prétends dans ces vers ;
Je ne veux pas que l'univers
Vous croie un grave personnage.

(1) La Corse fut définitivement réunie à la France le 13 juin 1769, par un édit du roi Louis XV, l'année même de la naissance de Napoléon.

Après ce jour de Fontenoy,
Où, couvert de sang et de poudre,
On vous vit ramener la foudre
Et la victoire à votre Roi ;
Lorsque prodiguant votre vie,
Vous eûtes fait pâlir d'effroi
Les Anglais, l'Autriche asservie,
Vous revîntes vite à Paris
Mêler le myrte de Cypris
A tant de palmes immortelles.
Pour vous seul, à ce que je vois,
Le Temps et l'Amour n'ont point d'ailes,
Et vous servez encore les belles
Comme la France et les Génois.

Voltaire prenait toujours le duc de Richelieu par son faible, l'excessive vanité de galanterie et de conquêtes. Le maréchal avait plus de cinquante ans; et lui parler de ses exploits amoureux le flattait peut-être davantage que de lui rappeler sa gloire et les monuments qu'on élevait à sa renommée.

XIV.

1743-1747.

Il faut revenir sur les temps ! Le nom du duc de Richelieu retentissait d'une grande renommée de hardiesse et de succès, à la suite de la victoire de Fontenoy, lorsqu'un ordre du roi Louis XV le désigna, je le rappelle, pour le commandement suprême d'une armée qui se formait sur les côtes de l'Océan avec le projet d'une descente sérieuse en Angleterre.

C'était une expédition pleine de péril et de gloire, et où le nom de Richelieu allait se mêler à la plus chevaleresque entreprise, celle du prince Charles-Édouard, qui tirait l'épée en Écosse avec héroïsme pour conquérir le trône de ses ancêtres : singulière et lamentable fortune; Stuart, noble famille dont les malheurs n'ont jamais terni l'éclat, et que l'Angleterre honore toujours!

Charles-Édouard, arrière-petit-fils du malheureux Charles II, mort sur l'échafaud, et petit-fils de Jacques II, le roi exilé d'Angleterre, vivait à

Rome auprès de son père, le prétendant, le chevalier de Saint-Georges, comme on l'appelait depuis le traité d'Utrecht. La guerre éclatant entre la France et la Grande-Bretagne, les clauses inflexibles du traité n'imposaient plus une rigoureuse exécution, et le prince Charles-Édouard avait pu revoir la France. Depuis 1742 il était à Paris.

La politique ne laisse pas toute liberté aux cabinets; si Louis XV vit plusieurs fois à Choisy le prince Édouard, il ne put ni le reconnaître, ni le soutenir ouvertement, car par ce seul acte il rendait la paix impossible; toute négociation avec la Hollande et l'Angleterre aurait été désormais interdite. Ce n'était donc qu'en secret que les droits du prince Charles-Édouard pouvaient être soutenus, et les négociations devaient être enveloppées d'un grand mystère; les principaux confidents du prince Charles-Édouard à Paris furent d'abord le cardinal de Tencin, esprit actif mêlé aux affaires publiques de son temps, et qui devait la pourpre de cardinal à la présentation du prétendant; plein de reconnaissance, il appuyait comme ministre d'État les projets de Charles-Édouard; il lui conseillait de débarquer sur un point de l'Écosse où ses amis prendraient les armes. Après le cardinal de Tencin, M. d'Argenson, secrétaire d'État des affaires étrangères, soutenait le prince,

et le plus zélé des écrivains pour les Stuarts, ce fut Voltaire. A cette époque, Voltaire était employé par le département des affaires étrangères; la netteté, la précision de son style, rendait sa coopération précieuse pour les notes et les manifestes; il se chargea de la rédaction de toutes les pièces confidentielles relatives à l'expédition du prince.

Charles-Édouard avait quitté la France; embarqué sur un navire que lui fournit un négociant de Nantes d'une famille noble d'Irlande, les Walsh, attachée aux Stuarts, il débarquait le 12 juin 1745 au milieu des tribus de l'Écosse; les clans se levèrent à la voix d'un Stuart. L'histoire de cette chevaleresque expédition a été écrite avec un soin si particulier qu'il est inutile d'en rappeler les détails (1). Perth, Édimbourg tombèrent aux mains de Charles-Édouard; le parlement épouvanté sur les projets du prétendant, lança contre lui des mesures de proscription. La peur n'inspira jamais de plus atroces pensées : les Communes mirent à prix la tête du prétendant.

Les succès de Charles-Édouard eurent un retentissement immense, et le cabinet de Versailles, sans se départir de ses précautions, dut agir avec quelque vigueur pour appuyer cette cause géné-

(1) Voyez ce remarquable travail par M. A. Pichot.

reusé; comme on ne cessait de négocier pour la paix, il était impossible d'avouer ouvertement Charles-Édouard, si l'on voulait continuer les conférences en Hollande et en Allemagne : l'esprit précautionneux du cardinal de Fleury (le cardinal était mort en 1743) ne cessait de dominer le cabinet; s'il y avait eu plus de jeunesse et d'énergie, si une femme, telle que la duchesse de Châteauroux, la marquise de Pompadour ou la comtesse du Barry s'était trouvée à la tête du cabinet, la cour de Versailles eût secondé ce jeune et généreux Stuart : les destinées de l'Angleterre étaient dans ses mains; sa cause était si française, si royale! les étrangers, Hanovriens, Hessois, auraient été chassés de l'Angleterre, trop compromise envers la dynastie proscrite pour la rappeler jamais : quand un pays a fait beaucoup de mal à une royale famille, il la repousse dans la crainte de réactions et de vengeances; le parlement avait condamné Charles Ier, il avait proscrit Jacques II, confisqué les biens, partagé les propriétés : est-ce qu'alors une restauration est possible?

Aussi quand Louis XV chargea le duc de Richelieu du commandement de l'armée qui se formait en Normandie pour opérer un débarquement en Angleterre, il n'avoua pas publique-

ment son dessein de restaurer les Stuarts : il désirait ce résultat, mais il ne l'annonçait pas ouvertement. La composition de l'armée signalait le caractère de l'expédition et l'expliquait : le baron Lally-Tollendal et Dillon, si dévoués au prétendant, commandaient la belle brigade irlandaise, couverte de sang et de gloire à Fontenoy.

Un manifeste devait précéder le débarquement de l'armée française en Angleterre, et la rédaction en fut confiée par M. d'Argenson à Voltaire ; le texte nous a été conservé comme une des curiosités politiques et littéraires du temps et l'œuvre d'un écrivain supérieur :

« Le sérénissime prince Charles-Édouard ayant débarqué dans la Grande-Bretagne sans autre secours que son courage, et ses actes lui ayant acquis l'admiration de toute l'Europe et le cœur de tous les véritables Anglais, le roi de France a pensé, comme il a cru de son devoir, de secourir à la fois un prince si digne du trône de ses ancêtres et une nation généreuse, dont la plus forte partie rappelle enfin le prince Charles Stuart dans sa patrie ; il n'envoie le duc de Richelieu à la tête de ses troupes que parce que les Anglais les mieux intentionnés ont demandé cet appui, et il ne donne précisément que le nombre des troupes qu'on lui demande, prêt à les retirer dès que la nation exigera

leur éloignement. Sa Majesté, en donnant un secours si juste à son parent, au fils de tant de Rois, à un prince si digne de régner, ne fait cette démarche auprès de la nation anglaise que dans l'assurance et le dessein de pacifier par là l'Angleterre et l'Europe, pleinement convaincues que le prince Édouard met sa confiance dans leur bonne volonté, et qu'il regarde leur liberté, le maintien de leurs lois et leur bonheur comme le but de toute son entreprise, et qu'enfin les plus grands rois d'Angleterre sont ceux qui, élevés comme lui dans l'adversité, ont mérité l'amour de la nation.

« Le duc de Richelieu, commandant les troupes de Sa Majesté le roi de France, adresse cette déclaration à tous les fidèles citoyens des trois royaumes de la Grande-Bretagne, les assure de la protection constante du Roi son maître ; il vient se joindre à l'héritier de leur ancien Roi et répandre comme lui son sang pour leur service. »

Ce manifeste, je le répète, œuvre de Voltaire, est rédigé avec une grande précaution ; l'esprit de la politique du cardinal de Fleury, mort néanmoins depuis deux ans, s'y fait encore sentir. Voltaire avait dit du cardinal :

La Parque de ses vilains doigts
Marquait d'un huit avec un trois

La tête froide et peu pensante
De Fleury, qui donna des lois
A notre France languissante (1).

A cette époque toutes les démarches du roi Louis XV tendaient à la paix, et par conséquent il avait garde de blesser l'Europe dans l'expression de ses manifestes; celui que Voltaire rédigea pour le duc de Richelieu avait ce caractère particulier, que le cabinet de Versailles pouvait toujours le désavouer comme l'œuvre personnelle du duc; il ne devait d'ailleurs être publié qu'au moment où les troupes françaises débarqueraient en Angleterre. Ces troupes, toutes d'élite, la brigade irlandaise surtout, étaient pleines d'ardeur; mais il fallait braver l'escadre anglaise du canal; l'amiral Anson avait une flotte plus considérable que celle que la marine française avait réunie à Brest et Rochefort: et c'est la flotte qui toujours préserva l'Angleterre.

D'ailleurs la victoire avait cessé d'éclairer le front du prince Charles-Édouard; les étrangers hessois, hanovriens, amenés à grands subsides par le roi Georges Ier, avaient attaqué en force supérieure les troupes nationales du prince Édouard, fuyant à travers les rochers et sauvé par d'héroïques dévouements; l'Angleterre assistait aux plus

(1) Voltaire. Épître au chevalier de Boufflers.

terribles exécutions ; partout des supplices et des bourreaux : tout ce que l'Angleterre et l'Écosse avaient de plus noble et de plus élevé, lords, chefs de clans, fidèles et loyaux tenanciers, étaient traduits devant les cours martiales, et l'impitoyable duc de Cumberland n'épargnait aucune tête : il n'est rien de plus implacable que les révolutions qui triomphent.

Dès que le prince Charles-Édouard était forcé de chercher un refuge en France, l'expédition du duc de Richelieu, destinée aux côtes d'Angleterre, n'avait plus aucun but; et cette armée fut appelée à agir contre la Hollande. La paix était un besoin profondément senti par les Pays-Bas surtout envahis par les armes de France, et le traité solennel d'Aix-la-Chapelle ôta la dernière espérance aux Stuarts (1). S'il fut, à un point de vue tout politique, favorable à la grandeur et à la puissance de la maison de Bourbon, il ôta bien des prestiges à la royauté de race. Le chevaleresque duc de Richelieu, qui aimait respectueusement Charles-Édouard, se couvrit le visage lorsqu'il apprit que, par les ordres du cabinet de Versailles, ce jeune et glorieux prince, en exécution des clauses secrètes du traité d'Aix-la-Chapelle, devait quitter

(1) Traité d'Aix-la-Chapelle, 18 octobre 1748.

le territoire français, et s'il s'y refusait on devait le contraindre par la violence.

Richelieu fut profondément affecté des tristes scènes de l'Opéra : le prince Édouard arrêté, lié avec des cordons de soie, jeté en voiture comme un malfaiteur sur les instructions expresses de l'ambassadeur d'Angleterre transmises à M. d'Argenson, secrétaire d'État des affaires étrangères. La royauté de race se perdait elle-même par ses fatales concessions aux nécessités de la politique des États !

XV.

1750-1756

Les récompenses d'honneur, la dédicace d'une statue ne furent pas les seuls témoignages décernés au maréchal de Richelieu après la délivrance heureuse de la ville de Gênes; car il avait sauvé la plus riche des républiques avec sa banque de Saint-Georges. Le sénat spontanément lui vota un million d'écus en souvenir de ses services, et l'inscrivit sur son Livre d'or : honneur rare dans ses annales. Mais cette grande noblesse était si prodigue, que ces milliers de louis d'or elle les dépensait presque aussitôt dans le faste et dans le luxe. Le maréchal de Richelieu qui avait le goût de l'élégance avait acheté la lieutenance des garennes de Génévilliers, et il chargea Servandoni, l'ingénieux artiste, d'y construire un rendez-vous de chasse digne de son goût et de la fortune des Richelieu.

La mémoire des générations, courte et ingrate envers les artistes, sait à peine le nom de Servan-

6.

doni. Le clergé de Saint-Sulpice, après que Servandoni eut construit le grandiose portique de l'église, donna le nom de Servandoni à une petite rue obscure, qui est comme une signature effacée au pied de l'œuvre monumentale. Servandoni, le protégé et l'ami de la marquise de Pompadour et du marquis de Marigny son frère, était Florentin d'origine et Romain par l'étude. C'était l'artiste qui avait le mieux étudié les vestiges, les ruines de l'antiquité, et il devint le décorateur à la mode de tous les opéras, de tous les spectacles. Servandoni, d'une prodigieuse invention, décora les fêtes royales à Paris, Versailles, Dresde, Lisbonne et à Londres: ce fut Servandoni qui dessina le splendide feu d'artifice qui coûta plus de cent mille guinées à l'honorable Cité pour les fêtes de l'avénement de Georges II; à Stuttgard, il dressa un théâtre où quatre cents chevaux purent se mouvoir à l'aise. Il existe encore le plan que Servandoni avait dressé pour la place Louis XV, et dont les deux bâtiments du garde-meuble ne sont qu'un faible fragment: la place devait être environnée de galeries et de péristyles, de manière à mettre à l'abri cinquante mille spectateurs: trois cent soixante colonnes, cent trente-six arcades contenant cinq cent vingt-six pilastres devaient ceindre la place, liée par un côté à un temple grec (le palais

Bourbon, le Corps législatif), et par une large voie à un autre temple (la Madeleine).

Ce fut Servandoni que choisit le maréchal de Richelieu pour embellir sa capitainerie des chasses de Génévilliers; il fallait le saisir au bond le fantasque artiste, toujours en fuite, toujours endetté, malgré les trente mille livres de pension que lui faisait le roi Louis XV, et les vingt mille livres qu'ajoutait madame de Pompadour et les douze mille de gratification du marquis de Marigni, et les gains énormes qu'il faisait chaque annnée. C'était alors le beau temps pour les artistes : ils ne tendaient pas la main aux gouvernements pour obtenir l'aumône d'une commande : cent maisons d'illustre noblesse les appelaient pour embellir leurs hôtels, leurs châteaux, leurs galeries ; Servandoni consentit à construire le petit bâtiment des chasses du maréchal de Richelieu, admirable bonbonière comme fut plus tard Lucienne ; on y remarquait surtout une glacière, élégante rotonde à cinquante colonnes, imitée du temple de la Sibylle à Tivoli; les seuls décors coûtèrent trente mille louis au maréchal de Richelieu : il eut l'honneur d'y recevoir à plusieurs reprises le Roi et madame la marquise, qui voulut elle-même complimenter Servandoni sur son rare mérite : il avait fait un objet d'art de chaque

fenêtre, de chaque porte, de chaque clou : Boucher et Greuze avaient uni leurs pinceaux pour embellir chaque pan de boiserie. La marquise elle-même peignit une corbeille toute pleine de petits Amours qui semaient des roses sur le portrait du Roi, œuvre de Vanloo : Venise avait envoyé douze de ses plus belles glaces ovales pour servir de portes ; on soupait au milieu d'un admirable pêle-mêle de porcelaines de Chine, de meubles à petit point, de cages à filandres d'or, tressées dans des bois odorants : les oiseaux rares du Brésil et de l'Inde sautillaient au soleil dans des volières parfumées de jasmin et de lila de Perse.

Le maréchal de Richelieu qui savait le goût du roi Louis XV pour les boissons froides fit de la glacière sa salle à manger (ce ne fut que vieillard et propriétaire des meilleurs crûs du Médoc que Richelieu fit la renommée des vins de Bordeaux) ; à cette époque il s'en tenait comme le Roi au vin d'Aï frappé de glace. Génévilliers, était la meilleure garenne de France et la capitainerie foisonnait de venaison. L'admirable contour que décrit la Seine depuis Beson jusqu'à Asnières, resserrait les bruyères de Génévilliers, Colombe, la Garenne-Château, Villeneuve-la-Garenne, riches en fins gibiers ; la grosse bête était réservée aux chasses de Fontainebleau, Sénart,

Compiègne que le Roi venait de faire embellir dans les proportions les plus grandioses. Louis XV était le roi des travaux d'art ; à Génévilliers le Roi pouvait courir le lièvre de race croisée de Flandre et de Bourgogne ; il pouvait abattre cent faisans dorés, des volées de perdrix aux pattes rouges et courtes, la caille nourrie de raisins transportés tout exprès des plants et treilles de Fontainebleau, la grive qu'attiraient les bouquets de fenouils, etc. Les garennes, admirables institutions de plaisance, qu'une stupide Assemblée détruisit comme un droit féodal !

Quand le roi Louis XV arrivait à un rendez-vous de chasse (1), en simple veste galonnée, en culotte de peau, le couteau à la ceinture, avec le sans-façon d'un gentilhomme campagnard, il exigeait que l'hôte qui avait l'honneur de le recevoir ne le traitât qu'avec les produits de sa chasse, et c'était une des grandes épreuves du chef et de l'intendant : Richard, le cuisinier du maréchal de Richelieu, dut composer le menu d'un dîner de chasse du Roi (retour de midi). Voici les traces qui nous sont restées de cette admirable combinaison : potage purée de gibier aux œufs pochés de faisans, petits pâtés de hachis de cailles, quenelles

(1) *Livre des chasses* du roi Louis XV.

d'ortolans, boudin de lièvre, côtelettes de chevreuil à la gelée d'orange, jeunes perdreaux rôtis tendrement couchés sur un splendide lit de truffes, et comme plat d'honneur de la chasse un jambon de sanglier trempé au vin de Madère et autour duquel, dans l'attitude de cygnes sur un beau bassin, cinq ou six faisans dorés étalaient leur plumage réjouissant. Les vins étaient tous pris dans les belles et vastes caves de la glacière, où chaque tonneau étalait sa vieille généalogie.

Le maréchal de Richelieu avait fait de Génévilliers sa maison de plaisance; il la quitta sans vouloir plus y retourner, car dans une partie de chasse il avait tué un paysan par un coup de malheur: il fit une grosse pension à la veuve, et il ne voulut plus voir la belle garenne de Génévilliers qu'il vendit au duc de Choiseul; il chargea son cher et fantasque Servandoni de lui construire un pavillon de résidence au sein de Paris. Le vieil hôtel du duc de Richelieu était à la Place-Royale, près du Pas-de-la-Mule, lieu autrefois embelli par le séjour de la noblesse de France et même par les financiers (1): sous Louis XIII encore, les deux

(1) Les Mémoires disent que lorsque Richelieu vendit cet hôtel, l'ambassadeur de Venise qui vint l'habiter fut obligé de

plus beaux hôtels de la bonne ville de Paris étaient celui de Rambouillet, le riche traitant dont les jardins descendaient du faubourg Saint-Antoine jusqu'à la Seine (1), et l'hôtel de Zamet, l'orgueil de la rue de la Cerisaye, si souvent visité par Henri IV. Louis XIV mit à la mode le faubourg Saint-Germain aux rues vastes et larges; la marquise de Pompadour embellit les Champs-Élysées des magnifiques hôtels du faubourg Saint-Honoré. Depuis, la mode de bâtir s'était portée sur les remparts, dans les marais qui entouraient la Grange-Batelière et ces terres basses situées au pied des Porcherons, près du couvent des Mathurins : noblesse et finance achetaient des terrains (2), élevaient des constructions splendides, témoin les hôtels Crozat, Choiseul, Laborde et du duc d'Antin : le maréchal de Richelieu, qui habitait provisoirement près du couvent des Augustins et des Feuillants, voulut avoir son pavillon et son hôtel à lui et il désigna

remplir tout un mois ses appartements de ballots de laine pour les désinfecter des parfums d'ambre et de musc; d'autres ajoutent même qu'il fut obligé d'y faire parquer des moutons pour enlever l'odeur.

(1) C'est de cet hôtel qu'a pris son nom la rue de Rambouillet, près de la rue de Charenton.

(2) Voir mon premier volume de l'histoire des grandes opérations financières. — Les *Fermiers Généraux*.

ce point du rempart où finissait l'hôtel Choiseul : Servandoni dessina un pavillon charmant qui, façonné à l'italienne, devait s'accouder légèrement sur une colonnade circulaire, sorte de belvédère à l'extrémité de l'hôtel.

Ce belvédère était commencé lorsque la guerre éclata violente contre la Prusse et l'Angleterre : le roi Louis XV, qui avait toute confiance en la bravoure et l'honneur du nouveau maréchal de Richelieu, lui confia la plus périlleuse entreprise, le commandement de la petite expédition qui devait planter le drapeau fleurdelisé sur l'île de Minorque.

XVI.

1750-1756

Avant de suivre le maréchal duc de Richelieu à travers les champs de bataille, il est essentiel de jeter un coup d'œil attentif sur l'état des relations de la France avec l'Europe.

La diplomatie du cabinet de Versailles avait éprouvé quelques modifications depuis la paix générale d'Aix-la-Chapelle (1748). Le roi Louis XV avait été profondément affecté des menées de l'Angleterre et des rapprochements du cabinet wigh avec la Prusse et le corps germanique : dans l'Amérique déjà les Anglais avaient commis des actes d'hostilité au Canada, et tout faisait pressentir une guerre maritime des plus violentes pour l'année qui allait s'ouvrir.

Dans ces circonstances délicates, le cabinet dut délibérer sur le caractère et la nécessité de ses alliances au dehors, et ce fut dans le conseil secret que pour la première fois il fut question de l'alliance autrichienne et des avantages qui pouvaient

en résulter. L'examen fut sérieux : il n'y a que les faiseurs d'anecdotes qui attribuent de grands effets à de petites causes ; il ne s'agissait pas d'une vengeance de madame de Pompadour ou de l'abbé de Bernis (1) contre le roi de Prusse, mais d'un plan diplomatique très-grave déjà essayé durant l'ambassade du duc de Richelieu à Vienne.

La maison d'Autriche n'était plus redoutable pour la France depuis le XVIIIe siècle ; l'habileté désormais consistait à s'en faire une alliée à deux fins : la première, de s'assurer une grande force continentale en cas d'une guerre maritime contre les Anglais ; la seconde était d'obtenir la juste indemnité de cette alliance avec le cabinet de Vienne par la cession des Pays-Bas ; l'Autriche devait trouver nécessairement elle-même une compensation en Italie, dans le Frioul, en Valachie, en Moldavie ; les Pays-Bas, qui coûtaient beaucoup à l'Autriche, étaient pour elle fort difficiles à gouverner. Il y a loin de ces calculs sérieux aux causes puériles vulgairement indiquées, à ces épigrammes du roi de Prusse contre l'abbé de Bernis :

Évitez de Bernis la stérile abondance.

(1) François-Joachim de Pierre, comte de Lyon et cardinal de Bernis, né le 22 mars 1715 ; il était des Montaignes de l'Ardèche ; il fut secrétaire d'État en 1755 et 1756.

Les poëtes s'imaginent trop souvent qu'ils sont les meneurs des affaires humaines : une épithète insolente donnée par le roi de Prusse à madame de Pompadour n'a-t-elle pas été aussi indiquée comme une des causes de la guerre? Les affaires se traitent par d'autres éléments, et alors même que Marie-Thérèse aurait écrit à madame de Pompadour *ma cousine*, cette flatterie n'eût pas amené un traité d'alliance. L'abbé, puis cardinal de Bernis n'était plus cet esprit mondain que Voltaire appelait *Babet la Bouquetière;* il était devenu un homme d'État remarquable dont la correspondance est demeurée comme un monument de diplomatie. L'abbé de Bernis d'abord envoyé à Venise auprès de cette république, la grande école des hommes d'État, s'y était fait une place notable ; c'est à Venise surtout qu'on savait l'Europe. Bernis y avait déjà connu et hautement apprécié le prince de Kaunitz lorsque le roi Louis XV nomma le duc de Choiseul à l'ambassade de Vienne en 1754. Il y trouvait les antécédents magnifiques du duc de Richelieu : le terrain était préparé pour une alliance; elle fut signée à Versailles le 2 mai 1756 par l'abbé depuis cardinal de Bernis.

Il n'est pas vrai que le duc de Richelieu y fût opposé et que ses penchants dussent l'entraîner à

l'alliance prussienne. On n'était plus à l'époque du grand cardinal : avec les siècles les intérêts changent, la politique d'un temps n'est pas celle d'un autre ; Henri IV et Louis XIII avaient un but à réaliser, l'abaissement de la maison d'Autriche : le cardinal de Richelieu remplit cette mission. Après Louis XIV le cabinet de Vienne, je le répète, n'était plus redoutable, et les guerres pour la Pragmatique avaient encore affaibli cette illustre maison : qui pouvait craindre alors l'ambition de Marie-Thérèse défendant sa couronne avec un si brillant courage et une énergie chevaleresque ! La France pouvait désormais tendre la main à l'Autriche ; il n'y avait que les vieillards qui pussent critiquer l'abandon de l'alliance prussienne ; le XVII[e] siècle avait fini avec son esprit et ses grandeurs particulières.

Au reste, il se rattachait un immense intérêt à cette noble tête de Marie-Thérèse et les philosophes mêmes la comblaient d'éloges :

Fille de ces héros que l'empire eut pour maitres,
Digne du trône auguste où l'on vit tes ancêtres
Toujours près de leur chuto et toujours affermis ;
Princesse magnanime
Qui jouit de l'estime
De tes ennemis (1).

Ce n'était donc pas à la suite de quelques lettres

(1) Voltaire, *Odes.*

caressantes de Marie-Thérèse à madame de Pompadour que l'alliance avec l'Autriche fut signée, mais parce qu'elle reposait sur de véritables intérêts; et M. le duc de Choiseul la prit à cœur avec un dévouement, un enthousiasme, une fermeté remarquables. Le conseil du roi Louis XV se décida après un examen sérieux, car les Anglais avaient commencé les hostilités au Canada: Frédéric II, avec les subsides de l'Angleterre, troublait la paix de l'Allemagne, il fallait prendre un parti et l'alliance de 1756 fut conclue. Le cabinet du duc de Choiseul, si éclairé au point de vue diplomatique, eut quelque peine à lutter contre la popularité de Frédéric II, aimé et célébré par les philosophes.

Toute l'Europe allait prendre les armes dans cette guerre; la Russie, encore sous le sceptre d'Élisabeth Petrowna, envoyait une armée contre la Prusse, et l'habileté incontestable du cabinet de Versailles fut de grouper autour de lui les forces du continent alors qu'il allait entreprendre la plus formidable des luttes sur les mers avec l'Angleterre qui s'en disait souveraine. Madame de Pompadour ne donna pas seule l'impulsion à ce système, il était dans la pensée du conseil tout entier; elle le seconda par la fermeté de son caractère et la persistance de ses volontés.

L'obstacle le plus grand aux résolutions du conseil vint des cours souveraines du royaume, appelées à voter l'argent et à sanctionner l'impôt. Les parlements entravèrent l'action de la diplomatie et les succès de la guerre, ils irritèrent les esprits par des oppositions persévérantes. A ce point de vue, le parti parlementaire fit beaucoup de mal à la politique d'État, car il n'y a pas de système persévérant sans finance. Il faut ajouter les ridicules débats du jansénisme et des appels comme d'abus sur les refus de sacrements : comment suivre une politique ferme et considérable? Cependant ne soyons pas injustes envers les vieux temps et l'antique monarchie dont la pensée et la volonté créèrent la France. Il n'y avait pas de ces guerres à la manière des révolutions, portées au loin, rapides, immenses comme un fleuve impétueux qui se répand et se retire; la monarchie conquérait à petits pas et organisait ainsi l'Artois, la Flandre, l'Alsace, la Lorraine, la Franche-Comté, puis la Corse, pour les réunir définitivement.

Cet esprit de conservation tenait peut-être à l'intelligente administration des provinces; la monarchie ne violentait ni un système ni une idée dans le pays conquis; elle laissait à chaque province réunie ses mœurs, sa langue, ses privilèges, de manière à les accoutumer doucement

au régime général de la monarchie; la transition d'une souveraineté à une autre se faisait toute seule, lentement et sérieusement. Quand on veut qu'un peuple conquis accepte le joug d'une nouvelle nationalité, il faut se garder de lui faire trop sentir le frein de son gouvernement. Je ne sais si l'unité administrative a ses avantages, mais elle rend impossible ce système progressif de réunion et de conquête qui constitua la France. Si Louis XV avait enlevé son grand conseil à l'Alsace, elle ne serait pas devenue si française. Les unités mathématiques ne sont pas toujours un bon système en matière de gouvernement.

XVII.

1750-1761

C'était sur la demande du sénat de Gênes que le duc de Richelieu était nommé maréchal de France; l'armée venait de perdre des chefs considérables, les maréchaux de Saxe et de Lowendahl; ils avaient rendu d'immenses services et néamoins on les chansonnait sur leur conduite et leur vie galante et dissipée. On faisait dire au Diable, à la mort du maréchal de Saxe et de Lowendahl (1):

Tous deux vaillants,
Tous deux prudents,
Tous deux bâtards,
Tous deux pillards,
Tous deux sans foi,
Tous deux sans loi,
Tous deux à moi! *(Le Diable.)*

Le bâton de maréchal de France fut donné au duc de Richelieu, dont la carrière militaire allait se continuer d'une manière très-brillante lors de

(1) Le maréchal de Saxe mourut à Paris, le 30 novembre 1750.

la grande guerre de 1756. Les Anglais avaient commencé les hostilités dans le Canada; leurs vaisseaux, selon leur usage, avaient fait des prises et attaqué les vaisseaux du Roi sans déclaration préalable. Dans cette grave circonstance, le conseil secret de Louis XV s'assembla le 15 mars 1756 à Choisy, et l'on résolut une expédition soudaine et glorieuse, qui serait à la fois un gage donné à l'alliance espagnole et une leçon de hardiesse envoyée à l'Angleterre elle-même.

L'île de Minorque était occupée par les Anglais; Port-Mahon formait avec Gibraltar le système militaire et maritime de la Grande-Bretagne dans la Méditerranée. Il fut décidé, à Choisy, que l'île de Minorque serait enlevée par un coup de main avant que les Anglais eussent concerté un système de défense; le maréchal duc de Richelieu reçut le commandement en chef d'une expédition de dix-huit mille hommes choisis parmi les plus intrépides régiments de l'armée : Royal-Bretagne, Vermandois, Hainault, Médoc, Talaru, Roquepine, Dauphin, la Reine, Royal-Artillerie, commandés par les beaux noms que voici : Clermont, Rohan-Rochefort, Béthune, Rochambeau, Biron, Lannion, Maillebois. Ces régiments furent réunis entre Toulon et Marseille avec la plus grande célérité.

Le 25 mars, le maréchal de Richelieu prit congé du Roi. Accompagné de son fils, le duc de Fronsac, et de son gendre, le comte d'Egmont, il arriva au port de Toulon le 30 mars en passant par Marseille ; les Provençaux, par un noble patriotisme, avaient fourni tout ce qui était nécessaire aux armements des troupes. L'escadre, sous les ordres d'un brave marin, le contre-amiral de La Galissonnière, mit à la voile le 1er avril, et malgré un affreux vent du nord-est qui l'assaillit le 14, l'escadre française opéra son débarquement à Minorque le 18 sans obstacle, et l'on vit ces belles troupes se déployer dans la plaine, les étendards fleurdelisés au vent : c'était un ravissant aspect que les troupes du Roi avec leur habit blanc revers jonquille, écarlate, bleu clair ou rose. Le gouverneur anglais de l'imprenable fort Saint-Philippe, lord Blackenai, fit demander au maréchal de Richelieu la cause du débarquemene des troupes françaises dans l'île de Minorque, comme s'il ignorait l'état de guerre ; le maréchal répondit : « Que l'état de guerre existait et qu'il eût à se défendre, car les troupes du roi de France allaient avoir l'honneur de croiser leur feu avec les troupes de S. M. Britannique. »

Le siége en règle de Saint-Philippe commença ! mais la question militaire tout entière était dans

un engagement de l'escadre française du contre-amiral La Galissonnière avec la flotte anglaise, qui ne pouvait tarder de paraître dans la Méditerranée. Le 15 mai on la signala ; aussitôt le maréchal de Richelieu envoya treize piquets d'artillerie au contre-amiral et un renseignement très-précieux, les signaux de la flotte anglaise avec la terre, dont on s'était emparé. Le 18 fut une belle journée pour la marine de France, car elle vit fuir devant elle le pavillon anglais. Le but de l'armement britannique était manqué : Port-Mahon ne pouvait être ni ravitaillé ni secouru, et lord Blackenai fut sommé de se rendre à des conditions honorables.

La réponse du général anglais fut digne d'un brave officier, et l'assaut fut résolu; il s'agissait d'enlever une place des plus fortes, une succession de redoutes superposées l'une sur l'autre jusqu'au sommet garni d'une formidable artillerie. Le maréchal de Richelieu demandait des prodiges aux braves soldats du Roi, et comme les délices de l'île de Minorque avaient jeté quelques grenadiers dans les habitudes d'ivresse, le maréchal publia un ordre du jour admirable : « il privait de l'honneur de monter à l'assaut tout soldat trouvé ivre; » le matin tous les grenadiers étaient calmes, soumis, sobres comme de jeunes filles, et quand les trompettes et cimbales retentirent, on les vit s'é-

lancer au pas de course, planter des échelles autour des remparts, s'aider, s'épauler les uns les autres à la courte échelle, sauter les fossés, escalader les créneaux comme des salamandres au soleil. Le maréchal de Richelieu, à ses côtés le duc de Fronsac et le comte d'Egmont (1) étaient à la tête des grenadiers; lord Blackenai fit battre la chamade et le fort Saint-Philippe capitula.

La nouvelle en fut portée à Choisy par le duc de Fronsac et le comte d'Egmont nommés chevaliers de Saint-Louis. Le rapport du duc de Richelieu fut lu le soir au petit souper par la marquise de Pompadour. Une lettre du maréchal à Louis XV raconta comme un témoignage charmant de la gaieté française que les colonnes destinées à franchir les murs, à surmonter les rochers, marchèrent précédées de violons jouant les airs les plus gais des Porcherons et des guinguettes de la Courtille.

Mahon fut enlevé par les prodiges d'un assaut à travers les rochers, et le maréchal de Richelieu, comblé des éloges de tous, reçut un commandement supérieur dans la guerre d'Allemagne. Cette guerre a toujours été mal jugée par les causes que je vais dire; d'abord elle fut entreprise contre le roi Frédéric de Prusse, le héros

(1) Marié à Armande de Richelieu depuis deux mois.

des philosophes, des encyclopédistes, et ceux-ci qui vendaient volontiers la France pour le plaisir de recevoir un petit billet athée du roi de Prusse, ne cessèrent de décrier les soldats et les officiers qui combattaient glorieusement les armées prussiennes. La marquise de Pompadour, caractère si noblement français, encourageait le roi Louis XV dans cette guerre qui devait nous donner le Rhin pour limite et la Belgique comme indemnité.

On n'a jamais publié le traité secret signé à Versailles par l'abbé de Bernis et qui précéda le traité public de 1756. Par ce traité l'Autriche cédait les Pays-Bas à la France et le roi Louis XV s'engageait (comme pour la Lorraine) à en faire d'abord une souveraineté séparée avec la reversibilité à sa couronne; dans cette hypothèse, Luxembourg devait être rasé, la Pologne restait indépendante sous un roi héréditaire et la Saxe recevait la Poméranie. La calomnie murmurait contre la favorite, qui avait soutenu ce plan national! Un mauvais esprit se faisait entendre contre l'armée : les parlements cherchaient une fausse popularité dans le refus d'enregistrement de l'impôt et devenaient les auxiliaires de l'étranger! Si bien que pour se procurer de l'argent pour la campagne, on fut obligé de créer vingt places nouvelles de fermiers généraux, d'emprunter aux

financiers 60 millions et de créer des loteries. Si cette guerre ne fut pas toujours heureuse, la cause ne doit pas en être imputée à l'armée, mais à l'opposition des philosophes et des parlements, résistance qui servit l'ennemi.

Elle commença cette campagne par une belle manœuvre du maréchal de Richelieu qui, pressant avec vigueur les Anglais et les Hanovriens du duc de Cumberland, les accula de telle sorte que le général ennemi signa la capitulation de Closter-Seven (1), véritables fourches caudines pour l'armée anglaise. Afin d'éviter de mettre bas les armes, le duc de Cumberland engagea d'honneur sa parole à ne pas employer son armée pendant six mois, ce qui laissait à l'armée française la liberté entière d'agir contre les Prussiens. Le roi Frédéric pressé à son tour, écrivit en termes obséquieux au maréchal duc de Richelieu, en le suppliant d'entamer une négociation : « Je suis persuadé, disait-il, que le neveu du grand cardinal de Richelieu est fait pour signer des traités comme pour gagner des batailles; je m'adresse à vous par un effet de l'estime que vous inspirez à ceux qui ne vous connaissent pas même particulièrement. Celui qui a mérite une statue à Gênes,

(1) Signée le 8 septembre 1757.

celui qui a conquis l'île de Minorque malgré des obstacles immenses, celui qui est sûr le point de subjuguer la Basse-Saxe, ne peut faire rien de plus glorieux que de travailler à rendre la paix à l'Europe, ce sera le plus beau de vos lauriers. »
FRÉDÉRIC.

Le maréchal de Richelieu répondit au roi de Prusse avec une dignité polie : « Sire, quelque supériorité que V. M. ait en tout genre, il y aurait sans doute beaucoup à gagner pour moi de négocier plutôt que de combattre vis-à-vis d'un héros tel que V. M. ; je crois que je servirais le Roi mon maître d'une façon qu'il préférerait à des victoires, si je pouvais contribuer au traité de la paix générale : mais j'assure à V. M. que je n'ai ni instructions, ni notions sur le moyen d'y parvenir ; je vais envoyer un courrier pour rendre compte des ouvertures que V. M. veut bien me faire, et j'aurai l'honneur de lui rendre réponse. Je sens, comme je le dois, le prix de toutes les choses flatteuses que je reçois d'un prince qui fait l'admiration de l'Europe, et qui, j'ose le dire, fait encore plus la mienne en particulier. Je voudrais au moins mériter ses bontés en le servant dans le grand ouvrage qu'il paraît désirer et auquel il croit que je puis contribuer. Je voudrais surtout pouvoit lui donner des preuves du profond res-

pect avec lequel je suis de V. M. le plus humble serviteur. » RICHELIEU.

Le maréchal venait certainement d'acquérir une grande gloire en forçant l'armée anglaise à capituler, et le ministre secrétaire d'État, l'abbé de Bernis lui écrivait : « Recevez mon compliment, mon cher maréchal, d'un événement aussi glorieux pour les armées du Roi qu'agréable à toute la nation qui n'a pas à mêler ses regrets à la joie publique, puisque sans effusion de sang vous avez détruit ou annulé une armée entière. Je me flatte que vous connaissez trop mes sentiments pour douter de l'intérêt personnel que je prends à un résultat aussi honorable qu'utile. »

Ce qu'espérait sans doute Frédéric dans cette négociation, c'était d'énerver le cabinet de Louis XV par l'action du parti philosophique qui lui était dévoué ; Voltaire est son conseil, son appui. Frédéric lui adresse les vers les plus aimables, et Voltaire n'est pas en reste avec lui.

Roi des beaux vers et des guerriers,
N'allez point à bride abattue ;
Je crains qu'Apollon ne vous tue
En vous couronnant de lauriers.

. . . .

Vainqueur des préjugés, vainqueur dans les combats,
Enfant de Marc-Aurèle et rival de Lucrèce,
Quel étonnant génie a conduit tous vos pas
Du faste de la gloire au sein de la sagesse ?

Dieux justes ! (s'il en est), quoi cette âme si belle,
N'est-ce qu'un composé de vos quatre éléments ?
L'esprit de ce grand homme est-il une étincelle
Qui s'évapore avec les sens ?

C'est pendant que Frédéric est en pleine guerre avec la France que Voltaire adresse ces vers flatteurs à l'ennemi de son pays. Le roi de Prusse, qui sait toute la puissance de cette plume, le caresse, le consulte. Au milieu des infortunes militaires de cette campagne, Frédéric écrit à Voltaire que s'il ne peut résister à tant d'ennemis conjurés contre lui il se tuera comme les stoïciens de l'antiquité. Voltaire le dissuade de ce projet. « Quoi ! vous voulez mourir ! je ne vous parle pas de la terreur que ce dessein m'inspire, je vous conjure de réfléchir que du haut rang où vous êtes, vous ne pouvez voir quelle est l'opinion des hommes ; vous aimez la gloire ; vous la mettez aujourd'hui à mourir d'une manière que les autres hommes choisissent rarement, et qu'aucun souverain de l'Europe n'a jamais imaginée depuis la chute de l'Empire romain. Si V. M. prend ce funeste parti, elle y cherchera un honneur dont pourtant elle ne jouira pas : elle dit qu'elle ne veut pas être humiliée par des ennemis personnels ; elle entre donc dans ce triste parti de l'amour-propre et du désespoir : écoutez contre ces sentiments votre raison

supérieure; elle vous dit que vous n'êtes pas humilié et que vous ne pouvez l'être; elle vous dit qu'étant homme comme tous les autres, il vous restera, quelque chose qui arrive, tout ce qui peut rendre les hommes heureux, biens, dignités, amis; un homme qui n'est que roi peut se croire très-infortuné quand il perd ses États, mais un philosophe peut se passer d'États. »

Cette lettre si pleine de vulgarités d'école n'est pas ce que le roi Frédéric attendait de Voltaire; habile à se servir de tout, Frédéric savait ses liaisons avec le maréchal de Richelieu, et l'action que pouvaient exercer quelques flatteries bien jetées par l'écrivain du siècle sur l'esprit un peu vaniteux du maréchal, que Voltaire célébrait comme le maître des destinées du monde. Il était évident que si le maréchal de Richelieu n'avait pas consenti à la convention de Closter-Seven, s'il avait forcé l'armée anglaise à mettre bas les armes, le corps français que commandait M. de Soubise aurait pu tourner les Prussiens, et à leur tour il les eût forcés à se rendre : c'est ce qui faisait le désespoir de Frédéric de Prusse. Dans le but d'éviter cette catastrophe, le Roi faisait intervenir Voltaire; il demandait en suppliant la paix au maréchal de Richelieu.

Le maréchal avait-il agi par imprudence et

contre ses instructions en signant la convention de Closter-Seven ? y avait-il eu corruption et pacte secret entre le duc de Cumberland et le maréchal Richelieu ? questions qu'on put soulever, car la convention de Closter-Seven devait décider du sort de la campagne. Le maréchal de Richelieu semble pressentir les reproches qu'on peut lui faire : « J'ai cru devoir ménager le sang des troupes, d'autant que j'obtiens la même chose par la capitulation : voilà les troupes ennemies dispersées; j'ai cru que les passeports que j'ai donnés à ces troupes disaient assez qu'elles étaient à la discrétion du roi de France maître du pays ; je n'avais pas besoin de les désarmer. »

Le maréchal de Richelieu avait les pleins-pouvoirs pour diriger le corps d'armée sous ses ordres. Il n'y eut pas de corruption; la convention était utile en elle-même, si elle avait été fidèlement exécutée. L'armée anglaise devait se retirer du champ de bataille et ne point servir durant la campagne, et c'est dans ce sens que la conduite du maréchal de Richelieu reçut l'approbation du cardinal de Bernis, premier ministre de Louis XV : qui aurait pu croire que la convention de Closter-Seven ne serait pas exécutée? qui aurait pu penser que le cabinet anglais en rappelant le duc de Cumberland se serait cru

parfaitement affranchi des clauses sacrées de la convention? qui aurait pu croire que des officiers anglais, hessois et hanovriens, après avoir moralement rendu leur épée, consentiraient à s'en servir encore contre la foi jurée?

Eh bien, ce triste exemple fut donné par le cabinet anglais et l'armée sous les ordres du duc de Cumberland; le duc se contenta de céder le commandement et il se crut officiellement dégagé. Le corps Anglo-Hessois-Hanovrien fut placé sous les ordres du prince de Brunswick, et devint un puissant auxiliaire de Frédéric dans la campagne; aucun officier ne brisa son épée; ils se battirent comme si la convention de Closter-Seven n'avait pas été signée. Ce manque de foi sauva Frédéric II et décida ses manœuvres offensives pendant cette campagne Les écrivains philosophes, vendus aux Prussiens et aux Anglais n'ont pas même jeté un blâme sur le manque de foi de Closter-Seven, cause réelle de la bataille de Rosbach!

XVIII.

1755-1757

A la suite du brillant succès des armées françaises devant Mahon, un procès sinistre s'accomplit en Angleterre, et le suplice de l'amiral Byng fut comme un sacrifice fait à la popularité du pouvoir. John Byng arrêté et martialement condamné fut en vain recommandé à la clémence royale : il dut mourir. Il ne faut jamais juger un acte en lui-même, mais par les circonstances qui l'environnent et souvent le déterminent. L'Angleterre n'était pas alors dans une situation légale ; elle recourait à toutes les violences pour réveiller l'esprit patriotique.

Jamais ses périls n'avaient été plus grands ! A peine échappé à l'insurrection écossaise, sous Charles-Édouard, Georges II s'était vu menacé par la France ; une forte armée de cinquante mille hommes exercés sur des bateaux plats campait en Normandie ; elle était destinée à une descente en Angleterre alors dégarnie de troupes ; le Roi

s'était en vain adressé aux Hollandais pour appeler sous les drapeaux les six mille hommes que les traités lui assuraient pour la défense du sol de l'Angleterre. Les États-Généraux avaient répondu par une subtilité : « Le cas prévu, disaient-ils, n'était pas arrivé, » car il y avait seulement *menace* d'invasion et non pas *invasion réelle.* Alors Georges II, aidé des subsides du parlement, avait pris à sa solde dix mille Hessois et Hanovriens, excellentes troupes électorales.

Ce fut dans ces circonstances si difficiles pour l'Angleterre, quand il fallait défendre l'Écosse et l'Irlande, que des dépêches du gouverneur de Gibraltar annoncèrent au cabinet du comte de Pelham et du comte de Harrington, qu'une flotte française montée par des troupes de débarquement, se dirigeait vers l'île de Minorque, conquête de l'Angleterre depuis le règne de la reine Anne. Il se fit dans le peuple britannique un mouvement d'irritation contre l'imprévoyance des ministres qui avaient laissé la Méditerranée sans escadre d'observation et de combat.

Aussitôt l'amirauté réunit le plus de vaisseaux possibles, bons ou mauvais, et elle donna le commandement de cette escadre à un vieux nom de la marine royale d'Angleterre, l'amiral Byng, le fils de Georges Byng, amiral de la flotte,

né dans le comté de Kent et créé pair d'Angleterre sous le titre de lord vicomte Torrington (1). John Byng avait déjà glorieusement suivi la carrière de son père lorsqu'il fut chargé du commandement supérieur de cette escadre destinée pour la Méditerranée et composée de dix vaisseaux. Dans son Mémoire, John Byng déclare : « que sept seulement de ces navires pouvaient tenir longtemps la mer; il devait, il est vrai, se ravitailler à Gibraltar, y prendre trois autres vaisseaux, quelques frégates avec des troupes de débarquement. »

Cette expédition se fit avec lenteur et lorsque Byng arriva dans la rade de Gibraltar, il apprit le débarquement des Français sous le maréchal de Richelieu et le siége de Saint-Philippe : une escadre de douze vaisseaux de ligne et de huit frégates au pavillon blanc, sous les ordres de l'amiral La Galissonnière, tenait les pleines eaux de la Méditerranée. A ce moment, Gibraltar même était menacé par une armée et une escadre espagnoles; le gouverneur ne pouvait disposer d'aucunes troupes de débarquement : un conseil de guerre fut tenu, et il déclara qu'il était impossible de jeter des troupes anglaises dans l'île de Minor-

(1) En 1721.

que sans compromettre la sûreté de Gibraltar et du détroit.

Cette délibération, l'amiral Byng l'envoya à l'amirauté d'Angleterre avec des plaintes douloureuses; j'ai sous les yeux copie de sa lettre dans laquelle il déclare : « qu'on l'a envoyé trop tard dans une expédition dont le succès dépendait entièrement de la grande célérité; l'amiral révèle l'incurie de l'amirauté; il n'a ni vivres ni moyen de radouber ses vaissaeux; il ne peut pas davantage secourir Mahon, car il ne peut disposer de plus de six mille hommes de troupes, contre les dix-huit mille que conduit le maréchal de Richelieu. » C'était ici une accusation contre le ministère déjà poursuivi par l'opinion et par la voix terrible du premier des Pitt, depuis lord Chatam.

Le 8 mai néanmoins, pour remplir sa mission, l'amiral John Byng entra dans la Méditerranée et cingla vers Port-Mahon; il put reconnaître que le pavillon anglais flottait encore sur le fort Saint-Philippe. Mais les Français maîtres de toutes les côtes avaient établi des batteries sur le rivage de manière à empêcher toutes communications entre le fort Saint-Philippe et l'escadre anglaise de secours. En vain l'amiral John Byng essaya-t-il d'établir une ligne de frégates légères pour faire connaître au commandant anglais sa présence au-

tour de l'île; à ce moment parut à lui l'escadre du contre-amiral La Galissonnière.

Elle se composait de douze vaisseaux, cinq frégates bien armées; l'amiral Byng ne pouvait plus songer au ravitaillement de la place; il devait d'abord offrir la bataille; c'est ce qu'il fit. Il résulte de son rapport: « Que ses vaisseaux étaient d'une marche inférieure, mal armés avec des équipages bien moins nombreux que les Français; » après une canonnade où il eut un vaisseau démâté, des autres endommagés, l'amiral Byng crut devoir se retirer devant l'escadre de l'amiral La Galissonnière; il rentra dans Gibraltar tandis que Port-Mahon tombait aux mains du maréchal de Richelieu avec la garnison anglaise prisonnière de guerre.

La nouvelle de ce glorieux coup de main de la France fit une impression profonde en Angleterre; le peuple s'en émut et les accusations éclatèrent de toutes parts contre le ministère (1). Un ordre de l'amirauté suspendit l'amiral Byng, les amiraux Hawke et Sundas prirent le commandement de la flotte: Byng arrêté fut conduit à Greenwick; on ne peut se faire une juste idée du soulèvement d'opinion qui se produisit en Angleterre; des pé-

(1) Le premier Pitt était le plus puissant adversaire du cabinet. Il devint ministre en 1757.

titions arrivèrent en masse pour demander le jugement de l'amiral; le peuple semblait tout entier poursuivre un homme, on pilla sa maison, et le ministère, pour échapper lui-même aux accusations, ordonna que le procès de l'amiral Byng serait suivi devant la cour martiale.

Il faut lire dans l'histoire du parlement, la discussion qui s'éleva entre Fox, le duc de New-Castle et lord Anson sur cette question capitale : par quelles causes l'île de Minorque était-elle tombée au pouvoir des Français? A la suite d'un long débat, les ministres obtinrent un bill d'indemnité et le parlement déclara : « 1° Que d'après les avis réunis par les ministres ils avaient eu raison d'appréhender l'invasion de l'Irlande et de l'Angleterre; 2° qu'ils n'avaient pu avec sûreté détacher un plus grand nombre de vaisseaux pour l'expédition de l'amiral Byng. »

Le ministère ainsi absous, restait la question de savoir si l'amiral avait rempli tout ses devoirs d'homme de mer au service de Sa Majesté, et sa conduite fut examinée avec d'autant plus de sévérité que les ministres avaient plus de reproches à se faire; une cour martiale fut réunie à Greenwick, composée de cinq amiraux, de neuf capitaines de vaisseau. Elle reconnut : « Qu'il y avait plus de faiblesse que de trahison dans l'action de

Byng, » ils le condamnèrent à la peine de mort en appelant sur lui la clémence du Roi : « Nous soussignés, président et membres de la cour martiale assemblée pour le jugement de l'amiral Byng, croyons inutile d'informer vos Seigneuries que dans le cours de cette longue procédure nous avons fait tous nos efforts pour découvrir la vérité et pour rendre enfin la justice qui est due à l'accusé et à notre pays. Mais nous ne pouvons nous défendre d'épancher devant vos Seigneuries le chagrin dont nous sommes pénétrés par la nécessité de condamner un homme à mort d'après l'extrême rigueur de l'article XII de l'édit martial qui lui est applicable en partie, et qui n'admet de modification que dans le cas où le crime est commis par erreur de jugement ; c'est pourquoi, tant pour le soulagement de nos consciences que par justice pour l'accusé, nous supplions de la manière la plus instante vos Seigneuries de le recommander à la clémence de Sa Majesté (1). »

Cette sentence inflexible laissait donc encore une porte ouverte à la clémence du conseil, et il se fit en Europe, spécialement en France, un mouvement très-favorable à l'amiral Byng; on ne pouvait comprendre cet arrêt d'une cour mar-

(1) Rapport à l'amirauté, 5 juin 1757.

tiale, motivé sur la retraite de la flotte qui s'expliquait par la lenteur des mouvements de vaisseaux mal approvisionnés; Voltaire, qui cherchait toujours le bruit et l'éclat, conseilla même au maréchal de Richelieu d'écrire au ministère anglais pour justifier la conduite de l'amiral Byng. « Une lettre de vous, dit-il, suffirait pour le justifier. »

Le maréchal de Richelieu répond : « Je suis très-touché de l'affaire de l'amiral Byng; je puis vous assurer que tout ce que j'ai vu et entendu de lui est entièrement en son honneur; après avoir fait tout ce qu'on pouvait attendre lui, il ne doit pas être blâmé pour avoir souffert une défaite; lorsque deux généraux disputent pour la victoire, quoiqu'ils soient également gens d'honneur, il faut bien que l'un d'eux soit battu, et il n'y a contre l'amiral Byng d'autres reproches que de l'avoir été : toute sa conduite est celle d'un habile marin digne d'être admiré avec justice; la force des deux flottes était au moins la même; les Anglais avaient treize vaisseaux; nous douze mieux équipés et plus nets; la fortune qui préside à toutes les batailles et spécialement à celles qui se donnent en mer, nous a été plus favorable qu'à nos adversaires en faisant faire un plus grand effet de nos boulets sur leurs vaisseaux; je suis con-

vaincu, et c'est le sentiment général, que si les Anglais avaient continué le combat, toute leur flotte eût été détruite. Il ne peut y avoir de plus indigne injustice que ce qu'on entreprend aujourd'hui contre l'amiral Byng, homme d'honneur. Tout officier des armées doit prendre un intérêt particulier à cet événement. »

« Richelieu. »

Le Mémoire du maréchal établit ce fait : « qu'au moment où l'amiral avait paru devant Minorque, il lui était impossible de sauver et même d'approvisionner la garnison de Saint-Philippe, et que la flotte française du contre-amiral La Galissonnière pouvait être soutenue par les forts de Minorque. » Cette démarche honorable du maréchal de Richelieu, loin de sauver l'amiral Byng, contribua à sa condamnation, et le nouveau ministère du premier Pitt, pour donner une puissante énergie à la guerre, fit exécuter en toute hâte la sentence.

Car le peuple était dans ces moments d'irritation exaltée qui ne permettent pas la clémence des pouvoirs, et Byng fut passé par les armes sur le pont du vaisseau amiral; il mourut avec calme et résignation (1) et en appelant à la justice

(1) Arquebusé le 14 mars 1757. Je dois à l'obligeance d'un

du pays et à la postérité. Dans les époques de crise les pouvoirs ont besoin de prouver au peuple que s'ils ont subi de grands malheurs dans la guerre, c'est qu'il y a u trahison; alors il se fait un code militaire qui punit la faiblesse, le malheur comme le crime même. La nation ne peut pas, ou ne veut pas être vaincue et souvent cette énergie cruelle ramène la victoire. L'antique Rome et la Révolution française en ont montré plusieurs exemples.

Quand Voltaire s'indignait de la condamnation de Byng, Montesquieu visitait l'Angleterre; il entendit en traversant la Tamise le sifflement des balles qui allaient au cœur de l'amiral, et néanmoins ce froid parlementaire écrivait dans l'*Esprit des lois* le plus enthousiaste éloge de l'impartialité de la justice anglaise. L'*Esprit des lois,* longue antithèse, fautive dans les citations, ne fut qu'un pamphlet à l'usage des parlements de France qui aspiraient à la constitution d'un unique parlement à la façon de l'Angleterre, complot que Louis XV, aidé du chancelier Maupeou, déjoua si heureusement.

écrivain d'étude et d'esprit, M. Paul Foucher, qui prépare un drame sur la mort de l'amiral Byng, la communication d'un numéro du *London Magazine*, 1757, qui donne une gravure contemporaine représentant l'exécution de l'amiral Byng.

XIX.

1758-1760

La violation par les Anglais de la convention de *Closter-Seven* changeait toutes les conditions de la guerre et exposait seule aux coups du roi Frédéric II l'armée du prince de Soubise.

Qu'était d'abord le prince de Soubise si raillé par les couplets et le noëls du temps? Le voici : Charles de Rohan, prince de Soubise et d'Épernay, duc de Rohan, de Ventadour, en entrant à 14 ans dans la carrière militaire (1), avait obtenu la charge de guidon des gens d'armes de la garde, et à 19 ans il en devint le capitaine, en même temps qu'il épousait mademoiselle de Bouillon de la famille de Turenne, et après la mort de cette jeune femme, la princesse Christine de Hesse; sa fille, presque enfant, fut fiancée à un Condé. Dans la glorieuse campagne de 1743, Soubise, comme Richelieu, servit parmi les aides-de-

(1) Il était né le 16 juillet 1715; il avait cinq ans de moins que le roi Louis XV.

camp du Roi, et au siége de Fribourg il eut le bras cassé. A Fontenoy, il commanda les gendarmes de la garde, qui défendirent Antoin, et à leur tête il chargea la colonne anglaise d'une façon vigoureuse; il fut encore blessé en pleine poitrine, et Voltaire en consacra le souvenir dans ces vers du poëme de Fontenoy :

Maison du Roi, marchez, assurez la victoire,
Soubise et Pecquigny vous mènent à la gloire.

Soubise s'empara de Malines après un siége vigoureux, et occupa la Flandre en 1748 jusqu'à la paix. Quand, en vertu de l'alliance de 1756, Louis XV mit à la disposition de l'Autriche un corps auxiliaire de 24,000 hommes, le prince de Soubise en reçut le commandement afin d'agir de concert avec l'armée des Cercles d'Allemagne, composée de 42,000 hommes de toutes armes, commandés par le prince de Saxe-Hildburghausen. Le prince de Soubise marcha hardiment et avec habileté tant qu'il agît seul, prit Wesel, le pays de Clèves et de Gueldre, poussant devant lui les Prussiens qu'il devait rejeter sur le corps commandé par le maréchal de Richelieu, vainqueur à son tour du duc de Cumberland et des Anglais. Le manque de foi des Anglais à Closter-Seven vint compromettre ou arrêter le mouvement du

prince de Soubise qui s'était déjà avancé jusqu'à Dresde. Si la convention n'avait pas été violée, le prince de Soubise faisait sa jonction avec le maréchal de Richelieu, et tous deux réunis refoulaient les Prussiens jusqu'à Magdebourg.

Rien n'aurait été perdu encore si le prince de Soubise avait été maître de ses mouvements; mais les troupes des Cercles allemands, sous le prince de Saxe, manifestaient une grande répugnance à combattre contre les Prussiens à côté des Français; le prince de Saxe lui-même ébranlé dans son devoir, peut-être par la corruption des Anglais, annulait l'action du prince de Soubise placé sous ses ordres. Il est certain que le prince de Saxe-Hildburghausen manœuvra mal, offrit son flanc à Frédéric; on eût dit presque une trahison. L'armée des Cercles, mal composée, se battait avec répugnance et se débanda devant les manœuvres habiles du grand Frédéric, qui tomba par une marche hardie sur l'armée des Cercles: ceux-ci se mirent en déroute, et un bon nombre d'Allemands passèrent même dans les rangs prussiens. Les Français, abandonnés par leurs alliés en pleine bataille, durent supporter seuls les coups de toute l'armée prussienne, et firent une retraite avec ce désordre, qui est la suite d'une surprise et peut-être d'une trahison. Le prince de Soubise chargea

trois fois les Prussiens avec vingt escadrons de cavalerie, puis se mit à la tête de deux régiments d'infanterie suisse d'élite; il protégea sa retraite sur le corps du comte de Saint-Germain (1), qui, fort amoureux de l'alliance et de la tactique prussiennes, ne se conduisit pas avec la loyauté et la fermeté nécessaires. Mais le comte de Saint-Germain était un économiste, un philosophe très-avancé! il n'y eut pas une seule voix contre lui : on ne l'accusa pas de s'être mal conduit en général et en frère d'armes. S'il est permis de comparer les temps, la bataille de Rosbach eut un peu le caractère de la bataille de Leipsick (en 1813) : la retraite des Français fut amenée par l'hésitation d'abord, puis par la trahison des alliés allemands qui passèrent à l'ennemi; elle n'eut pas tous les résultats désastreux qu'on a dits, car les Français continuèrent la campagne sans perdre un pouce de terrain.

Le prince de Soubise, avec une grande modestie, vint se placer sous les ordres du maréchal de Richelieu. La marquise de Pompadour, profondément affectée, écrit au maréchal : « Tout s'est réuni pour me désespérer du malheur de M. de Soubise, l'intérêt de l'État, celui du Roi. J'en ai

(1) Le plan de la bataille de Rosbach est au cabinet des gravures, Bibliothèque impériale.

le cœur déchiré ; je crains que la trahison des Hessois et des Hanovriens n'éclate en ce moment et que roi de Prusse ne marche sur Albertat. Vous devez juger de la situation de mon âme. »

La campagne continua dans la Saxe vigoureusement. Le maréchal de Richelieu, profondément irrité de cette double trahison des Anglais qui avaient manqué à leur parole à Closter-Seven, et des Allemands auxiliaires qui trahissaient la France à Rosbach, permit le pillage aux troupes dans une partie du Hanovre : il ne pouvait parler de la triste convention sans éprouver une indignation profonde !

Ce fut une campagne de gloire et de représailles pour les armées françaises, qui se vengèrent de la trahison que les officiers saxons et allemands avaient commise à Rosbach par des exécutions militaires. Le prince de Prusse s'en plaignit amèrement au maréchal de Richelieu, sur un ton qui contrastait avec la lettre du Roi écrite avant la convention de Closter-Seven (30 janvier 1759). « Après les horribles désordres, vexations et déprédations que les troupes françaises viennent de commettre dans la principauté d'Asterbadt, j'ai ordre du Roi de vous avertir qu'on agira avec la même inhumanité et barbarie dans les terres des alliés du roi de France, et que désormais on exer-

cera sur les officiers français les indignes traitements que vos troupes ont exercés sur les sujets de S. M. (1). »

Dès ce moment, le maréchal de Richelieu dut avoir sous ses ordres le corps du prince de Soubise, et le roi Louis XV lui écrivit de sa main pour l'en prévenir : « M. de Soubise, qui a été malheureux, et surtout mal secondé par le prince de Saxe-Hildburghausen, commandera sous vos ordres. » Richelieu, de concert avec le prince, fit glorieusement campagne, occupa le Hanovre jusqu'à Cassel, et il ne cessa de harceler ces mêmes Anglais qui avaient promis de ne pas servir durant cette campagne. C'est le corps anglo-saxon du duc de Brunswick qui sauva l'armée du grand Frédéric : sans les Anglais il eût été enveloppé et brisé. Le cabinet de Londres mettait une haute importance au résultat final de cette guerre; il ne voulait pas souffrir que la Belgique fût cédée à la France, car tel était l'article important et secret du traité de 1756.

(1) Papiers de Richelieu.

XX.

1758-1760

Les glorieux efforts de la guerre et son but capital étaient méconnus et raillés par les poëtes et les encyclopédistes, tous enthousiastes du roi Frédéric de Prusse, grand à leurs yeux parce qu'il était matérialiste et l'émule de Lucrèce. Cette année (1758) fut belle pour l'armée de France. Le duc d'Aiguillon, gouverneur de Bretagne, rejeta les Anglais à la mer par un coup de main, et le prince de Soubise gagna la bataille de Lutzberg contre les Anglais et les Hanovriens réunis, tandis que le maréchal de Castrie obtenait au Rhin un succès décisif sur le prince Ferdinand de Brunswick. Les encyclopédistes ne célébraient que nos revers et n'exaltaient que le roi de Prusse. Ainsi, pendant que les gentilshommes et les régiments du Roi mouraient pour la patrie, toutes les coteries d'écrivains déclamaient contre les nobles amis de Louis XV, alors au champ d'honneur. Soubise fut surtout le sujet des couplets les plus

amers. Louis XV, à la suite de la glorieuse bataille de Lutzberg, le créa maréchal de France, et les coteries se hâtèrent de chanter l'ami du Roi :

> Je suis un pauvre maréchal
> Et je redeviens général
> Depuis que Broglie, en son village,
> Est renvoyé par Pompadour.
> Poisson (1) soutient Soubise,
> La France a payé nos sottises.

Où étaient donc ces sottises que la France payait, quand le but de la guerre était grand et devait se résoudre par l'acquisition de la Belgique? on vantait Broglie, Saint-Germain, médiocrités de guerre, parce qu'ils étaient amis de la Prusse, et l'on abaissait Soubise, parce qu'il servait au prix de son sang la politique du Roi en soutenant l'alliance de 1756!

Cette guerre de sept ans présenta le spectacle affligeant d'une opposition anti-nationale, formulée par les parlements, les jansénistes et les penseurs, qui tentèrent tout pour arrêter le développement des forces de la France dans sa lutte : les parlements refusèrent les impôts, et soulevèrent la difficulté absurde des appels comme d'abus pour le refus des sacrements, comme si la question de savoir si les sacrements doivent ou non être don-

(1) Madame de Pompadour.

nés n'était pas toute épiscopale, et si un pouvoir civil peut jamais pénétrer dans l'examen des consciences. Il se fit alors des popularités étranges et des renommées fabuleuses, comme toujours, dans les agitations de partis, et deux médiocrités du parlement, les abbés Pucelle te Chauvelin (le bossu) eurent les honneurs te tous les applaudissements de la bourgeoisie et du peuple: tout le monde, jusqu'aux femmes de la Halle, chantaient lors de l'arrestation de l'abbé Pucelle:

Rendez-nous Pucelle,
O gué!
Rendez-nous Pucelle.

Cette tendance des esprits n'eût été que ridicule, si elle n'avait pas produit les conséquences les plus funestes sur la direction de la guerre et l'irritation des âmes. C'est à cette époque que Damiens accomplit son exécrable attentat contre le roi Louis XV; il ne faut certes pas accuser l'esprit d'opposition de ces coupables desseins. Les opposants ne veulent pas les crimes qu'ils préparent; ils s'en sépareraient ouvertement au besoin par d'honorables protestations; mais les doctrines ardentes jetées dans les âmes vulgaires fermentent et se traduisent en coups de poignard. On n'a jamais connu les interrogatoires réels de Damiens,

on eut intérêt à les faire disparaître ou à les écrire d'une façon illisible et incomplète (1).

Il y eut ce caractère particulièrement beau dans les amis du Roi, ces gentilshommes groupés autour de lui, qu'ils se dévouaient tout entiers à la défense de la patrie, sans craindre les sacrifices et dédaignant les sarcasmes. La marquise de Pompadour avait à remplir une grande tâche, non-seulement elle avait soutenu le Roi, dégoûté de son siècle, par son goût admirable des arts, mais elle relevait son courage moral, car Louis XV était facile à se décourager quand on lui parlait des souffrances du peuple au milieu de la guerre. Frédéric II savait cette indicible faiblesse de Louis XV, et jetait des couplets amers contre la marquise de Pompadour, fière et heureuse des grandes choses. Il écrivit lui-même des vers en ce français tudesque si souvent corrigé et raillé par Voltaire :

Les grands seigneurs s'avilissent,
Les financiers s'enrichissent,
Les Poissons (2) s'agrandissent :
C'est le règne des vauriens.
On épuise les finances
En bâtiments, en dépense ;
L'État tombe en décadence ;
Le Roi ne met ordre à rien.

(1) Voir mon *Louis XV*.
(2) Pompadour.

Une petite bourgeoise
Élevée à la grivoise,
Mesurant tout à sa toise,
Fait de la cour un taudis;
Le Roi, malgré son scrupule,
Pour elle fortement brûle.
Cette flamme ridicule
Excite dans tout Paris
Les ris! les ris! les ris!

Dans ces vers médiocres, Louis XV était épargné, parce qu'on espérait obtenir du Roi la disgrâce de madame de Pompadour; quand cette espérance fut perdue, le roi de Prusse fit chansonner Louis XV lui-même dans des couplets aussi grossiers que méchants. Frédéric disait de la glorieuse armée de France :

Je vois leur vil assemblage
Aussi vaillant au pillage
Que lâche dans le combat;
Quoi, votre faible monarque,
Pour jouir de la Pompadour,
Flétrie par plus d'une marque
Des opprobres de l'amour,
Lui qui détestant les peines,
Au hasard remet les rênes
De son empire aux abois :
Cet esclave parle en maître,
Ce Céladon sous un hêtre (1)
Croit dicter le sort des rois.

Ces vers corrigés, prospecturés par les encyclo-

(1) Allusion aux fêtes champêtres de Choisy où madame de Pompadour se floquetait en bergère.

pédistes méritèrent au roi de Prusse une de ces réponses charmantes et cruelles qu'on dit l'œuvre de madame de Pompadour elle-même :

Ce n'est plus cet heureux génie
Qui des arts dans la Germanie
Devait rallumer le flambeau.
Époux, fils, frère coupable,
C'est celui qu'un père équitable
Voulut étouffer au berceau.
Jusques-là, censeur moins sauvage,
Souffre l'innocent badinage
De la nature et des amours.
Peux-tu juger la tendresse,
Toi qui n'en connus l'ivresse
Que dans les bras de tes tambours !

Le seul reproche que l'histoire peut adresser à la marquise de Pompadour, au point de vue sérieux, c'est d'avoir trop souvent étendu une main protectrice sur les poëtes et les philosophes qui lui baisaient les pieds pour obtenir un regard. Il était difficile qu'une femme aussi spirituelle, qu'une artiste charmante, que madame de Pompadour n'aimât pas ces vers suaves et gracieux qui, comme un parfum de fleurs, s'élevaient jusqu'à elle; elle souriait à l'abbé de Voisenon, à Bernis, à Boufflers, à Crébillon fils, comme aux tableaux de Lencret et de Boucher; elle grandissait l'art en le pratiquant; elle gravait alors avec un talent hors ligne soixante-trois

estampes d'après les pierres en creux exécutées par de Guay; elle collectionnait ce splendide cabinet, l'étonnement des artistes, et cette riche bibliothèque, dont le catalogue est encore aujourd'hui recherché, tant le choix était précieux (1). La marquise aimait les livres rares, les éditions *princeps;* tous le savaient, et quand Voltaire lui envoya le bel exemplaire de la chronologie du président Hénault, il écrivit ces délicieux vers pour la marquise :

> Le voici ce livre vanté :
> Les Grâces daignèrent l'écrire
> Sous les yeux de la Vérité,
> Et c'est aux Grâces de le lire.

J'ai toujours aimé dans Voltaire les élégantes formes de sa poésie quand il s'adressait au roi Louis XV et à la marquise de Pompadour. Après la belle campagne de 1746, il disait du Roi :

> Il sait aimer, il sait combattre,
> Il envoie en ce beau séjour
> Un billet digne de Henri IV,
> Signé Louis, Mars et l'Amour.
> Ces deux brevets si bien venus
> Vivront tous deux dans la mémoire;
> Chez lui les autels de Vénus
> Sont dans le temple de la Gloire.

(1) Le catalogue de la bibliothèque Pompadour contient 3525 articles de livres rares

Le maréchal de Richelieu fut, pour la marquise de Pompadour, un ami loyal et dévoué, et c'est le beau côté de son caractère que cette fidélité en amitié; comme elle, Richelieu aimait les arts, les bâtiments, les prodigalités faciles, élégantes, les fantaisies, plus coûteuses que le luxe. A la paix de 1763, le maréchal fit achever la petite rotonde qu'il avait fait construire sur le boulevard, en face de la nouvelle Chaussée d'Antin, et qui fut nommée le *Pavillon de Hanovre,* soit en souvenir de la campagne glorieuse du maréchal dans ce pays, soit comme une allusion maligne aux dépouilles opimes rapportées de l'Allemagne. Le maréchal eut à s'en défendre en prouvant : « que ce petit pavillon ne lui coûtait pas plus de 15,000 louis, et qu'un Richelieu pouvait se donner cette fantaisie sans recourir aux pillages des guerres. » S'il avait été inflexible et dur dans sa campagne de Hanovre, c'est qu'il avait à se plaindre et à se venger du manque de foi des Anglais à Closter-Seven, des Saxons ou des Cercles allemands, qui avaient abandonné les rangs des Français à Rosbach.

Sans recourir à toutes ces accusations flétrissantes, le pavillon du maréchal duc de Richelieu prit le nom de Hanovre, parce que toutes les rues de ce quartier neuf furent empreintes des sou-

venirs de cette campagne : Port-Mahon, Hanovre, avec les noms de Choiseul, Grammont (la sœur du duc de Choiseul), etc. Les remparts destinés à devenir de simples boulevards étaient le quartier à la mode pour les financiers et les gentilshommes élégants. Le duc d'Antin venait d'orner de beaux hôtels toute la chaussée qui menait aux Porcherons. On donnait le nom de Provence et d'Artois (pourquoi ce dernier et noble nom a-t-il été effacé pour glorifier une révolution ?) en l'honneur des deux nouveaux-nés du Dauphin, aux rues que MM. de Caumartin et Pinon, conseillers du Roi et de la ville, faisaient ouvrir sur la chausssée; la Grange-Batelière se transformait en pompeux bâtiments, tandis que madame de Pompadour, aidée de son jeune frère, faisait construire non loin de son hôtel, la rue Royale-Saint-Honoré, qui venait aboutir à la place Louis XV (encore un nom effacé), couronnée par le palais Bourbon. Quoi de plus beau que les hôtels du faubourg Saint-Honoré que la marquise avait groupés autour de l'Élysée, son hôtel de prédilection ! Que de goût et de grandeur dans tous ces bâtiments !

Il n'y avait donc rien de bien extraordinaire que le maréchal de Richelieu, sous la noble inspiration et d'après les dessins de madame de Pompadour, eût conçu l'idée de son pavillon de Hanovre

sur le nouveau boulevard. Les spirituels pamphlets du temps n'épargnaient aucune accusation sur la source de ces richesses : la convention de Closter-Seven, disait-on, lui avait procuré des ressources infinies. Le maréchal de Richelieu dépensait beaucoup, mais aussi il s'endettait beaucoup, et l'on peut voir par la correspondance de Voltaire que le maréchal devait même à madame Denis, la nièce de cet esprit immense, qui n'oubliait pas de réclamer les vielles créances sur son héros, comme un banquier poli et un prêteur de grosses hypothèques !

XXI.

1761-1763

Le système d'administration suivi par M. de Choiseul et la marquise de Pompadour avait essayé de tenir une sorte de milieu entre l'autorité royale et les turbulentes prérogatives des parlements : la marquise et le duc s'étaient entendus sur un système de concessions réfléchies ou de répressions subites, instantanées. Le succès n'avait pas toujours répondu à leurs efforts, et dans la guerre de sept ans, il faut le dire encore, rien n'avait été plus anti-national que la conduite des parlementaires qui refusaient l'enregistrement de l'impôt, ou multipliaient les appels comme d'abus pour le refus de sacrements, grande cause d'agitation publique.

A la fin, le duc de Choiseul avait compris qu'il fallait déployer quelque force dans la répression de ce mauvais vouloir des parlements, et pour lutter contre la résistance des États de provinces et des parlements, il s'était adressé aux Richelieu. Le

maréchal avait présidé avec fermeté les États du Languedoc et leur avait imprimé une excellente impulsion; les États avaient voté de l'argent et une levée de milices pour le service du Roi durant la guerre de sept ans; le maréchal reçut en récompense le gouvernement de la basse et de la haute Guyenne. Le duc revint à la cour et reprit sa place aux conseils et aux soupers du Roi. Il était alors dans toute sa renommée de galanterie et de bonne fortune : Voltaire lui avait fait une réputation de grâce et d'esprit qu'il méritait même au delà de soixante ans.

Dans le noël de 1762, très-mordant pour tout le conseil de Louis XV, le chansonnier est flatteur pour le maréchal :

> **Richelieu, plein de grâce,**
> **Apportait au poupon**
> **Des vers dignes d'Horace**
> **Et du miel de Mahon.**
> **Enchanté de le voir, à l'entendre on s'apprête :**
> **Mais voyant Marie, à l'instant**
> **Il laisse là son compliment**
> **Pour lui conter fleurette.**

Ces gracieuses impiétés, si bien dans l'esprit de ce temps, flattaient l'amour-propre du maréchal de Richelieu qui, à son éloge, ne sacrifia jamais le service glorieux de l'épée et du commandement à ces futilités d'amour : c'était même la

noble partie de l'esprit gentilhomme de placer le devoir au-dessus même des plaisirs; seulement, il rendait ce devoir le plus attrayant possible par la grâce des manières.

Le caractère le plus sérieux, le plus fortement trempé dans cette famille des Richelieu, c'était celui du duc d'Aiguillon (1), figure répressive très-considérable de ce temps. On venait de retrouver dans la famille Richelieu le testament du grand cardinal, et le duc d'Aiguillon le publiait hautement, dans l'objet d'illuminer tout ce qui touchait aux devoirs de l'homme d'État. Voltaire avait bien contesté l'authenticité du testament de Richelieu. La famille chargea M. de Foncemagne, de l'académie des Inscriptions, du soin de réfuter ces objections du poëte satirique qui en niait l'authenticité constatée d'ailleurs par l'écriture du manuscrit.

Ce fut tout un événement que la révélation publique des idées du cardinal de Richelieu au moment où la résistance parlementaire s'érigeait en système; le grand ministre indiquait toutes les difficultés du règne de Louis XIII, la pensée qui avait présidé aux premiers troubles publics et comment la monarchie avait été sauvée par la

(1) Armand Vignerot Duplessis-Richelieu, duc d'Aiguillon, né en 1720.

fermeté sévère de Louis XIII; le soir, dans les soupers de Choisy, on lut pendant plus d'un mois le testament du cardinal, et le Roi, à travers l'insouciance de son caractère, résolut dans son esprit certaines mesures de fermeté contre les parlements: il fallait avant de s'y résoudre laisser combler la mesure de leur capricieuse résistance et bien choisir le moment de la répression.

Le duc d'Aiguillon, cousin du maréchal de Richelieu, avait reçu le gouvernement de la Bretagne, province fidèle et agitée tout à la fois avec ses États et ses parlements presque séditieux. Le duc d'Aiguillon dut exercer son pouvoir avec énergie, et il combattit les Anglais vaillamment à la tête de la noblesse. Mais il suffisait alors d'appartenir au conseil privé de Louis XV pour être en butte aux noëls des poëtes, et l'on chantait du duc d'Aiguillon :

> Couvert de gloire et de farine,
> De Saint-Cast héros trop fameux,
> Sois plus modéré dans la victoire;
> On peut d'un souffle dangereux
> Te les enlever toutes deux.

Ces couplets étaient l'œuvre d'un avocat-général du parlement de Bretagne, alors fort populaire par la haine qu'il avait vouée aux Jésuites, caractère honorable, mais fort brouillon et taquin,

un peu enivré de tout le bruit qu'on faisait autour de lui, comme cela arrive quelquefois aux esprits même les plus distingués; M. de la Chalotais, magistrat sous la toge, se mêlait de critiquer la conduite militaire et même le brillant courage de M. le duc d'Aiguillon, en supposant qu'il s'était caché dans un moulin à farine durant le combat de Saint-Cast.

C'étaient là des façons de Fronde, mais ce qu'il y avait de plus grave, c'était la résistance des États qui refusaient toute espèce d'impôts. Aussi le contrôleur-général, M. de Laverdi (1), écrivait à M. le duc d'Aiguillon dans la forme que voici :

Versailles, 5 décembre 1764.

« En vérité, M. le duc, la folie de vos États de Bretagne devient incurable : demandez donc bien net à l'ordre de la noblesse et à M. de Kerguesec, son président, en particulier, si son intention est que toutes les impositions cessent en Bretagne et que les autres sujets du Roi payent pour les Bretons : veulent-ils forcer le gouvernement à se montrer rigoureux et à quitter le ton de douceur qu'il

(1) Clément-Charles-François de Laverdi ; c'est le ministre dont un noël disait :

Le roi, dimanche, dit à Laverdi :
Va-t-en lundi.

avait pris? Lorsque l'honnêteté et la raison conduisent les hommes, l'autorité peut céder parce qu'il n'y a pas d'inconvénient; mais lorsque la déraison et la révolte conduisent les esprits, il ne reste d'autre parti à prendre que celui de la sévérité, et il y aurait du danger à agir autrement : pense-t-on que le Roi laisse avilir à ce point l'autorité? Telle il l'a reçue, telle il la transmettra. Ne laissez pas ignorer à la noblesse que le Roi s'irrite de cet état de choses. »

Cette lettre sévère du contrôleur-général de Laverdi, si pleine de fermeté, si conforme à l'esprit du cardinal de Richelieu, fut l'objet de nouveaux sarcasmes au sein des États de Bretagne : elle fut ainsi parodiée :

Laverdi prêche aux États
Qu'il est las
De leurs ennuyeux débats.
Il raisonne dans son style
Comme un contrôleur habile.
Avez-vous vu son édit
Plein d'esprit?
En deux mots il a tout dit.
En moyens qu'il est fertile!
C'est une contrôleur habile,
Celui qui nous l'a donné
Soit loué.
Quoiqu'on le dise un roué,
Il jauge avec connaissance
Tous les contrôleurs de France (1).

(1) Voir mes *Fermiers Généraux*.

Ce roué dont il était parlé dans ces couplets, c'était le maréchal duc de Richelieu, et l'on faisait allusion à ce conseil particulier du Roi qui tenait tête avec fermeté à la résistance des États. Le soir, dans les soupers de Marly, Choisy ou des petits appartements de Versailles, on lisait les dépêches secrètes, et les résolutions les plus fermes étaient adoptées par le Roi entouré de ses amis; car à côté de M. le duc de Choiseul, qui n'était plus assez résolu pour les circonstances, s'élevait le nouveau chancelier Maupeou, aussi élégant et poli dans ses formes qu'il était décidé dans ses résolutions; et c'est le testament du cardinal de Richelieu à la main que Louis XV voulut entreprendre la réforme du système parlementaire : n'avait-on pas assez fait de concessions? On n'en voulait plus accorder : les parlements marchaient à la constitution anglaise. Ce n'était pas sans but que le président de Montesquieu avait publié son *Esprit des lois,* éloge enthousiaste de la pondération des pouvoirs et de l'équilibre politique qui était la ruine de la monarchie en France où il faut un pouvoir unique avec de la grandeur et de la gloire. Louis XV méditait de renouveler la ferme lutte des rois Louis XIII et Louis XIV heureusement accomplie contre les parlements. La faveur du maréchal de Richelieu auprès du Roi

ne venait pas de ce qu'on appelait des complaisances de courtisan, mais de ce qu'il partageait sur la monarchie les convictions du Roi. Il était possible que le gracieux esprit du maréchal contribuât à cette faveur royale; les affaires ne perdent rien de ce qu'on accomplit son devoir avec politesse; l'élégance va bien à tout : la rudesse cache souvent bien des faiblesses et des peurs; la main gantée n'affaiblit pas la force du bras, et le coup d'épée n'en est pas moins bien donné parce que la main est blanche et soignée.

XXII.

1740-1770

La charge de premier gentilhomme de la chambre du Roi donnait au maréchal duc de Richelieu la direction suprême des spectacles royaux, spécialement de l'Académie de musique et de la Comédie-Française. D'après les coutumes de la famille des Bourbons, le ministère de la maison du Roi appartenait à un secrétaire d'État, le comte de Saint-Florentin; il y avait également un intendant des menus plaisirs, M. de La Ferté, avec la direction de toutes les fêtes. Mais les théâtres entraient plus particulièrement dans les attributions des gentilshommes de la chambre du Roi et spécialement du premier d'entre eux, M. le duc de Richelieu.

Ce fut un long et peut-être un triste privilége du duc de Richelieu que d'avoir vu une génération ou deux d'artistes grandir et s'éteindre; si dans la vie privée c'est déjà quelque chose de poignant que de voir les générations passer devant vous la

jeunesse d'abord au front, puis les rides au visage, il y a quelque chose de plus funèbre encore, c'est de voir l'artiste mourir lentement pour la scène : le public impitoyable ne lui pardonne aucune de ses illusions perdues, aucune décadence remarquée. L'artiste jeune et brillant trouve le châtiment de ses joies, de son orgueil dans l'abandon et la vieillesse, témoin mademoiselle Gaussin, la Zaïre si aimée que Voltaire avait célébrée par ces vers si frais, si charmants :

Jeune Gaussin, reçois mon tendre hommage,
Reçois mes vers au théâtre applaudis ;
Protège-les ; Zaïre est ton ouvrage ;
Il est à toi parce que tu l'embellis.
Ce sont tes yeux, ces yeux si pleins de charmes,
Ta voix touchante et tes sons enchanteurs
Qui du critique ont fait tomber les armes :
Ta seule voix adoucit les censeurs.

Nous la trouvons vingt ans après cachant en vain sous son rouge les ravages du temps, et le public ne pardonnait pas les efforts infinis que cette pauvre Zaïre faisait pour lui plaire et conserver sa place au théâtre où une autre génération la raillait. Mademoiselle Gaussin en mourut.

Le duc de Richelieu avait sous ses ordres la Comédie-Française ; les plus beaux talents étaient pour les hommes Molé (il faut écrire Molet), Grandval, Bellecour, Lekain, Préville, Brisard, et

pour les femmes, après mademoiselle Lecouvreur, mademoiselle Gaussin dont j'ai parlé, Clairon Dumesnil, Dangeville (mademoiselle Doligni). Si, pris individuellement, tous ces artistes étaient remarquables, leur société ou si l'on aime mieux leur comité, était insupportable par ses prétentions, son pédantisme ; un peu à genoux devant le parterre qui demandait souvent qu'on envoyât ces messieurs au *fort l'Évêque* ou à *l'Hôpital*, les comédiens de S. M. faisaient payer avec usure aux pauvres auteurs les humiliations qu'ils subissaient du public; ils les recevaient avec une dignité ridicule, les repoussaient avec dédain même, quelquefois sans leur accorder lecture.

Les plus deux insupportables parmi ces comédiens étaient Molet et mademoiselle Clairon. François-René Molet, si fat par ses prétentions aux conquêtes, à la beauté des formes et aux caprices des femmes, était bon artiste, mais très-maussade de caractère et le plus insupportable camarade; faire parler de lui était sa fantaisie vaniteuse. Aussi le chevalier de Boufflers, si aimable conteur, disait de Molet :

L'animal un peu libertin
Tombe malade un beau matin;
Voilà tout Paris dans la peine :
On crut voir la mort de Turenne.

Ce n'était pourtant que Molet
Ou le singe de Nicolet.

Claire-Josephine Leyris de Latude (mademoiselle Clairon) avait des prétentions bien autres que celles de Molet; elle visait à la grandeur de reine, de manière à fatiguer même les plus bienveillants de ses admirateurs : chaque mouvement était théâtral, étudié chez mademoiselle Clairon :

Ses pas sont mesurés, ses yeux remplis d'audace,
Et tous ses mouvements déployés avec grâce :
Accent, geste, silence, elle a tout combiné ;
Quel auguste maintien, quelle noble fierté!

Mademoiselle Clairon avait un talent véritable et des prétentions plus encore que des talents; elle régnait sur le Théâtre-Français, ce qui n'empêcha pas que dans l'impertinente affaire de l'acteur Dubois, mademoiselle Clairon n'ayant pas voulu reparaître sur la scène, le parterre n'éclatât contre elle par des cris : *Frétillon à l'Hôpital, Frétillon au fort l'Évêque :* elle y fut très-bien conduite par le lieutenant de police. Toute la cour s'intéressa à mademoiselle Clairon, et quand elle dut donner sa représentation au bénéfice de Molet, on fit les couplets que voici :

Le grand bruit de Paris, dit-on,
Est que mainte femme de nom
Quête pour une tragédie
Où doit jouer la Frétillon.

Pour enrichir un histrion,
Tous les jours nouvelle folie;
Les faquins,
Les catins
Intéressent
Baronne, marquise et duchesse.

Molet et Clairon restèrent au fort l'Évêque, et lorsqu'on parla au Roi de modifier ce juste châtiment des comédiens, Louis XV avec sa raison droite répondit à M. de Saint-Florentin : « Jamais sous mon règne, les comédiens n'auront un état plus élevé que celui qu'ils ont eu sous mon prédécesseur, et il est assez beau. »

Avec autant de talent et moins de prétentions, les artistes de l'Académie royale de musique faisaient les délices de tous. Le maréchal de Richelieu avait beaucoup poussé Géliote, ce rossignol méridional, et avec Géliote, Pillot, Gélin, Larrivée et mademoiselle Lemierre qui chantaient à ravir. Le ballet avait compté et saluait encore de remarquables sujets, mademoiselle Camargo et Sallé :

Les Amours pleurant votre absence,
Loin de nous étaient envolés;
Enfin les voilà rappelés
Dans le séjour de leur naissance;
Je les vois, ces enfants ailés,
Voler en foule sur la scène
Pour y voir triompher leur reine.

Madame Allard apportait une grande perfec-

tion dans les pas, mademoiselle Lami, une surprenante légèreté. Mais la renommée caressait mademoiselle Guimard, jeune capricieuse, éprise des arts, de la dépense, qui faisait bâtir des hôtels splendides et des petites maisons ravissantes; elle était à M. de Soubise qui lui donnait 300 louis par mois, et un peu à de la Borde, le premier valet de chambre du Roi; mademoiselle Guimard n'avait pas la fierté et les prétentions de mademoiselle Clairon, elle n'aimait que les plaisirs et le luxe : bonne, généreuse, elle était aimée et aimait avec la plus vive tendresse.

Au-dessus de toutes ces divinités d'Opéra, on peut placer mademoiselle Sophie Arnould, dont l'esprit a fait la fortune de tous les recueils de bons mots; au demeurant, voix distinguée, pleine de jeunesse, de candeur et de feu, bonne fille, aimée fort ridiculement du duc de Lauraguais qui, avec le marquis de Ximénès, me paraissent les bouffons dans la haute noblesse. Au moins le marquis de Villette, qui avait des prétentions au théâtre, n'était qu'un financier décrassé, mais Lauraguais et Ximénès, tous deux de grande race, comment purent-ils mettre leur gloire, leur souci, leur renommée à faire des tragédies! une tragédie était alors le *nec plus ultra* de l'esprit.

Les vrais poëtes, les beaux esprits de ce temps

admis à la société du duc de Richelieu avaient de la grâce, du charme et moins de prétentions que les comédiens. Quoi de plus charmant que Marmontel, Crébillon fils, Voisenon, Panard, Collé, Chabanon, Colardeau, Carmontelle, Boufflers, Poinsinet, Gresset! Le véritable esprit français se révèle et se développe sous la protection de madame de Pompadour; c'est la marquise qui présida à la fusion des Italiens et des artistes de l'Opéra-Comique, nouvelle création à laquelle madame Favard donnait la vie et le feu de toutes ses grâces. La triumvirat de Favard, de sa femme et de l'abbé Voisenon enfanta une foule de jolis opéras-comiques : on jasait sur ce petit cénacle dans de charmants couplets un peu hasardés, qui furent insérés dans les nouvelles à la main de cette époque où tout pouvait s'oser et se dire.

La Comédie italienne passa tout entière à l'Opéra-Comique avec Carlin, Lariette, Clairval, Audinot; Caillot, madame Favard, Sinecelli; l'Opéra-Comique eut sa glorieuse vogue sous la tente du maréchal de Saxe à Fontenoy. Madame Favard en fut la spirituelle divinité comme directrice du théâtre. Ce fut à Choisy, par les ordres de la marquise de Pompadour, que furent joués la *Fée Urgèle* et le *Devin de Village*, et le duc de Richelieu ouvrit ses salons aux petits opéras de *Syl-*

vain, et d'*Annette et Lubin*, dont le roi Louis XV aimait tant à redire les airs frais et les refrains si tendres.

En l'année 1763, l'Opéra fut détruit par un incendie. Le premier gentilhomme de la chambre dut présider à la reconstruction d'une salle nouvelle. En même temps on élevait le théâtre du château de Versailles, qui devait servir à la fois de salle de concert, de bal et de banquets; le théâtre de l'Opéra-Comique offrit sa salle provisoire, tandis que la Comédie-Française, gardant sa morgue accoutumée, ne voulut pas s'associer à ces sacrifices. Les comédiens devenaient insupportables : dans une représentation du siége de Calais, un caprice de mademoiselle Clairon fit manquer le spectacle demandé par le Roi, et le lieutenant de police fit mettre mademoiselle Clairon au fort l'Évêque, et quelques-unes de ses camarades à la Salpétrière.

Il se fit une sorte d'insurrection au théâtre, et le maréchal de Richelieu dut intervenir pour l'apaiser, tandis que les faiseurs d'épigrammes mettaient à sa place chacun de ces insupportables histrions :

Assignons par cette chanson
De chacun la punition ;
Pour ses airs et son indécence
D'abord à Molet le bâton ;

Ensuite pour bonne raison,
Comme une digne récompense,
A Clairon,
La maison
Ou la cage
Que l'on doit au libertinage.

Ces détails font connaître une époque et pourtant ne la caractérisent pas d'une façon absolue. Si le maréchal de Richelieu chérissait ces aimables prérogatives de la distraction et du plaisir, ce n'était pas là sa vie; esprit politique plein de fermeté, gentilhomme très-brave, officier supérieur très-distingué, avec un dévouement absolu à la prérogative royale, c'est par ces grandes conditions qu'il se recommande à la postérité. Ce despotisme, il l'exerça un peu sur les théâtres : n'était-ce pas nécessaire pour contenir dans de justes limites, les prétentions ridicules de ces comédiens qui prenaient un peu trop au sérieux, leur rôle de potentats d'Europe et d'Asie?

XXIII.

1763-1770

La marquise de Pompadour mourut le 14 avril 1764, après avoir exercé pendant vingt ans une suprême influence sur toutes les résolutions des conseils; car la marquise avait soutenu M. de Choiseul de tout son crédit; elle mourut à temps avec le système de concessions parlementaires que le ministre avait été forcé de faire durant la guerre de sept ans, pour obtenir quelques subsides. Ce système mixte de concessions n'avait jamais convenu au maréchal de Richelieu; s'il avait aimé les grâces de la femme, de l'artiste dans madame de Pompadour, il n'avait jamais complétement approuvé les idées et le système politique de la marquise, dangereux pour l'autorité royale. Mais il témoigna de toute son indignation quand il la vit lâchement insulter sur sa tombe par ces poëtes qui l'avaient tant adorée en sollicitant sa protection. On fit d'infâmes épitaphes sur cette gracieuse femme qui mourut dans son hôtel du faubourg Saint-Honoré,

qu'elle légua au Roi, l'Élysée, embelli sur ses dessins; elle quitta la vie avec la fermeté stoïque d'une chrétienne. « Attendez un moment, dit-elle au curé de la Madeleine qui venait de lui administrer les derniers sacrements, nous partirons ensemble; » elle expira en effet quelques minutes après ces paroles, sans montrer le moindre regret du monde qu'elle quittait.

La marquise de Pompadour avait été cette artiste si remarquable que Voltaire avait célébrée :

> Pompadour, ton crayon divin
> Devait dessiner ton visage;
> Jamais une plus belle main
> N'eût fait un plus bel ouvrage.

Il est vrai que plus tard on crut voir dans quelques vers de *la Pucelle* (1) une allusion au pouvoir et à la fortune de la marquise; mais cette épigramme spirituelle sur la royale *grisette* qui pouvait ne pas s'appliquer à la marquise, fut la seule que Voltaire se permît jamais contre la femme qui l'avait protégé. Que d'infamies écrites contre la marquise de Pompadour, sur cette tombe encore entr'ouverte! Voici une de ces épitaphes odieuses :

(1) Voltaire les supprima dans les éditions subséquentes.

Jeanni Poisson Épitaph.

Hic Piscis regina jacet, quæ lilia succit
Pernimis : An mirum si floribus occubat albis.

On rappelait ainsi la triste maladie à laquelle succombait la marquise de Pompadour; et en face de tant de bassesse et d'ingratitude, on doit louer la fidélité de Voltaire à celui qu'il appelait son héros, culte qui s'étendit de la jeunesse extrême à la vieillesse la plus avancée. Richelieu, le plus parfait des gentilshommes de son temps, ne cessa d'être loué, caressé par le roi des poëtes du XVIIIe siècle.

Je ne crois pas au récit qui a été jeté dans les Mémoires secrets : la vanité du jeune Arouet, plus puissante que l'honneur de la famille, aurait supposé une origine commune avec le maréchal de Richelieu, une fraternité adultère entre eux; Voltaire aurait été flatté d'être même un bâtard du duc de Richelieu, père du maréchal; quelles que soient la dépravation d'un temps, l'indifférence épicurienne d'une génération, je ne pense pas que Voltaire se soit jamais vanté sérieusement de cette tache dorée sur son berceau. La liaison de Voltaire avec le maréchal de Richelieu venait de la société de mademoiselle de Lenclos et du duc de Vendôme; elle s'était fortifiée à la Bastille; elle ne

cessa pas un instant. Le maréchal de Richelieu, à son tour, savait l'éclat des renommées que semait Voltaire par ses vers, ses épîtres ; le poëte caressait Richelieu, non-seulement parce qu'il aimait l'aristocratie par sa nature, mais encore parce que Richelieu avait une puissance à la cour, à la Comédie-Française, comme premier gentilhomme de la chambre du Roi. Puis, je crois que cet esprit léger et épicurien, un peu vantard de Richelieu, plaisait à Voltaire si plein de goût, amoureux de l'élégance des formes. Le poëte avait chanté son héros à l'occasion de Fontenoy, de la prise de Mahon et de la statue élevée en son honneur par la république de Gênes.

Avec une habileté remarquable, Voltaire prend Richelieu par le côté qui le flatte le plus, l'éloge de sa jeunesse quand il est vieux, et de sa grâce à travers les rides de son visage. « Mon héros a grand tort de m'adresser des reproches ; il se porte bien et je vis dans les souffrances ; il est par conséquent encore très-jeune et je suis fort vieux ; il est entouré de plaisirs et je suis seul au pied des Alpes. Je songe pourtant à vous, Monseigneur, plus que vous ne pensez à moi, et malgré votre indifférence, j'ai devant les yeux la bataille de Fontenoy, le conseil de pointer le canon devant la colonne anglaise, la défense de Gênes, la

prise de Minorque, les fourches caudines de Closter-Seven, etc. » La manie de Voltaire était de parler de ses souffrances, de ses douleurs, de sa vieillesse et de sa décrépitude (1). « Mon héros, il n'y a pas d'apparence que j'aie l'imprudence de me présenter devant vous dans le bel état où je suis ; il n'y a bruit dans le monde que de votre perruque en bourse, et je ne peux être coiffé que d'un bonnet de nuit ; toutes les personnes qui vous approchent jurent que vous avez trente-trois ou trente-six ans au plus ; vous ne marchez pas, vous courez ; vous êtes debout toute la journée ; on assure que vous avez plus de santé que vous en aviez à Closter-Seven, et que vous commandez une armée plus lestement que jamais. »

Combien le vieux maréchal devait être flatté de ces éloges. « On imprime actuellement les souvenirs de madame de Caylus : elle fait un portrait fort plaisant de monsieur le duc votre père ; je vois que c'était un bel esprit, et que l'hôtel Richelieu ne le cédait en rien à l'hôtel Rambouillet... Tout est précieux dans le siècle de Louis XIV. Je ne crois pas qu'il y ait un seul nom des personnes dont sa cour était composée qui ne puisse encore exciter l'attention. Si vous êtes le doyen de

(1) Correspondance de Voltaire.

notre Académie, je suis le doyen de vos courtisans, et il n'y a personne qui puisse me disputer ce titre. »

Toujours il règne dans les lettres de Voltaire au maréchal de Richelieu le ton d'une familiarité respectueuse. Le maréchal touchait par son âge, ses habitudes, à cette époque de gloire et de jeunesse que Voltaire avait tant aimée ; le maréchal traitait son poëte avec une certaine supériorité bienveillante, car Voltaire contribuait à grandir sa renommée : « Enveloppez-vous dans votre gloire, Monseigneur, et dans les plaisirs, c'est maintenant le meilleur parti, » lui écrit le poëte : en vers comme en prose toujours il célèbre son héros :

O toi ! mon support et ma gloire,
Que j'aime à nourrir ma mémoire
Du bien que ta vertu m'a fait,
Lorsqu'en tous lieux l'ingratitude
Nous fait une pénible étude
De l'oubli honteux des bienfaits.

Ici la vertu du duc de Richelieu doit être prise dans le sens de courage, de grandeur, d'habileté dans la guerre.

Dans vos projets étudiés,
Joignant la force à l'artifice,
Vous devenez donc un Ulysse
D'un Achille que vous étiez.

Ces éloges de force, de courage, d'habileté politique n'étaient pas ceux qui flattaient le plus le maréchal de Richelieu : il lui fallait toujours répéter qu'il était jeune, aimable, aimé des femmes :

Le cardinal affermissait
Et partageait le rang suprême
D'un maître qui le haïssait ;
Vous vengez un roi qui vous aime :
Le cardinal fut plus puissant,
Et même un peu trop redoutable ;
Vous me paraissez bien plus grand,
Puisque vous êtes plus aimable.

Oui, cette amabilité dans l'amour devait être toujours victorieuse; le maréchal ne trouvera pas de cruelle : Voltaire lui dit encore au retour de la guerre d'Allemagne :

Un peu las de votre campagne,
Oubliant toute l'Allemagne,
Vous m'avouerez, pour le certain,
Que votre bonté passagère
Se saisira de la première,
Honnête, bégueule ou catin,
Sage, folle, facile ou fière,
Qui vous tombera sous la main ;
Mais, s'il vous peut rester encore
Quelque pitié pour le prochain,
Épargnez dans votre chemin
La beauté que mon cœur adore.

Ces vers dignes de Catulle faisaient les délices du XVIII[e] siècle. Cette société qui oubliait Dieu et

les mœurs, marchait à sa décadence avec une grâce parfaite : on n'a pas fait assez d'attention à l'énergie de ces âmes du règne de Louis XV si molles pour les amours et qui se montrèrent ensuite avec tant de courage dans les épreuves que la Providence leur imposa par la Révolution française ! Il faut bien que l'éducation du XVIIIe siècle eût produit des génies et des héros de toute espèce, car il y eut dans cette société qui brava avec tant d'énergie l'échafaud et les combats, des vertus guerrières, des caractères fiers, des morts superbes sur les champs de bataille où se révélèrent les vertus et les dévouements des temps antiques. Royalistes et républicains de 1793 à 1800 avaient été élevés avec l'époque de de Louis XV, et ce n'était pas des âmes communes !

XXIV.

1764-1770

Ce qui fait un bien plus grand honneur au maréchal duc de Richelieu que ses vanités de femmes et ses amours frelatées, c'est que de concert avec le duc d'Aiguillon, son neveu, il soutint avec une loyale fermeté le système d'autorité royale et de pouvoir suprême qu'allait inaugurer le chancelier de Maupeou (1). Les parlements étaient arrivés à ce point de résistance tracassière et bruyante qui énerve tous les ressorts du pouvoir et qui invite aux coups d'État. En Bretagne, en Dauphiné, à Paris même, les chefs et les meneurs des parlements non-seulement refusaient les enregistrements d'impôts, mais encore ils soutenaient la doctrine de l'union des cours en une seule, sans doute pour proclamer la souveraineté parlementaire, tentative souvent renouvelée. C'était donc le même système qu'avait combattu et réprimé

(1) Réné-Nicolas-Augustin de Maupeou, né en 1714; il ne mourut qu'au mois de juillet 1792.

avec la supériorité de son génie, le cardinal de Richelieu, et il n'était pas étonnant que ses petits-neveux se fussent associés au chancelier Maupeou qui marchait dans la voie du grand ministre de Louis XIII.

L'effet produit sur l'esprit du Roi par la lecture du testament du cardinal de Richelieu avait été considérable, et à plusieurs reprises il avait exprimé la volonté d'en finir avec les parlements. Il paraît aussi que la connaissance des interrogatoires secrets de Damiens avait convaincu Louis XV que ces luttes préparaient un fanatisme inouï et mettaient le poignard à la main de quelques insensés ; les parlements avec leur tendance politique devenaient un danger pour la paix comme pour la guerre.

Il n'y avait pas dans le chancelier Maupeou la grandeur du cardinal ; l'éducation de l'épée et de la théologie, cette science universelle, n'avait pas imprimé sur son front cette sévérité, cette puissance, ce génie de conviction que l'Église seule donne à ceux qui croient, au prêtre qui célèbre les saints mystères ; mais à travers une certaine légèreté de forme, le chancelier était un caractère décidé dans la marche qu'il s'était tracée ; ses manières étaient polies, gracieuses, mais sa volonté de gouvernement inébranlable ; absolu dans

ses idées, il avait des formes charmantes, pleines d'esprit et de bon ton. La grande erreur de l'histoire a toujours été de peindre le chancelier Maupeou comme un esprit de rude tyrannie : il n'en était rien, et le XVIIIe siècle ne l'aurait pas permis ! Quand le cardinal de Richelieu attaquait hardiment l'aristocratie féodale, c'est qu'il avait besoin de dominer une époque retrempée par la Ligue et de dompter les partis vivaces, il fallait agir avec cette hauteur altière qui ne s'arrêtait devant aucune mesure, aurait-elle été sanglante !

Le chancelier Maupeou vivant, au contraire, au milieu d'une société polie, efféminée où le sensualisme coulait à pleins bords, s'abreuvait comme tous dans la coupe enchantée sans se laisser pourtant énerver dans le palais d'Alcine : il faisait de la force non pour lui mais pour le pouvoir dont il était l'expression ; à la différence du duc de Choiseul, soi-disant esprit libéral et qui pourtant était le plus capricieux despote contre tout ce qui contrariait ses idées, ses vanités ; M. de Choiseul laissait bien attaquer la divinité de la religion et détruire philosophiquement l'autorité royale, mais gare à qui l'attaquait lui-même dans son amour-propre, ses amitiés encyclopédiques. Au moyen de quelques vers gracieux à mesdames de Choiseul ou de Grammont, on était sûr d'être protégé dans les

publications les plus impies, les plus audacieuses; le duc n'avait de rigueur que pour ceux qui défendaient les principes droits, et le plus persécuté des écrivains ce fut Fréron, le remarquable critique de Voltaire; car ce vieillard, courtisan assidu de l'hôtel de Choiseul, dénonçait au ministre les censeurs de ses ouvrages comme des ennemis publics : aussi Voltaire n'écrit-il jamais au ministre qu'avec ce titre : « Mon protecteur, » comme il écrivait au maréchal de Richelieu, « mon héros. » M. de Choiseul en effet protégeait Voltaire à ce point de faire mettre à la Bastille les adversaires de l'acariâtre vieillard de Ferney.

Le duc de Choiseul n'était donc plus à la hauteur de la pensée de fermeté et de répression que le Roi voulait enfin réaliser : si le duc avait parfaitement dirigé les affaires de la France en Europe, il n'avait ni la même force ni la même intelligence pour les questions de pouvoir à l'intérieur : il avait cru qu'en négociant avec les parlements, il pourrait atteindre un but de conciliation, surtout pendant la guerre : loin de là, les parlements redoublaient d'audace dans l'opposition ; il fallait donc les briser ; la circonstance n'était pas mal choisie, et c'est ce qui fait honneur à la sagacité de M. de Maupeou. Si les parlements avaient gardé un côté populaire dans la basoche,

parmi la bourgeoisie, ils avaient compromis cette popularité elle-même par de fausses démarches; les écrivains philosophes n'étaient plus pour eux, depuis les drames lugubres de Calas et de Sirven et du chevalier de La Barre. Voltaire servait merveilleusement par ses écrits les idées du chancelier : c'est lui qui avait dénoncé au monde ces arrêts qualifiés de monstrueux, et l'on savait qu'il écrivait une *Histoire du Parlement* peu favorable à leurs prétentions; Voltaire aimait à servir le pouvoir royal : il était l'écrivain émérite de l'autorité et presque toujours à ses ordres. M. de Maupeou vit bien qu'il pouvait aller en avant et frapper rudement au milieu des circonstances qui favorisaient ses projets; l'opposition que rencontreraient les nouvelles mesures devait se réduire aux jansénistes, aux princes du sang, à quelques ducs et pairs qui rêvaient l'établissement de la Chambre des lords d'Angleterre et à quelques clercs de la basoche groupée autour du Palais : les princes du sang, le Roi les réduirait par la disgrâce, les ducs et pairs trop récalcitrants, ivres de mauvais principes, iraient en exil dans leurs terres; et quant à la basoche, elle ne résisterait pas au désir de gagner de l'argent au Châtelet ou devant les nouvelles cours du royaume.

Le chancelier Maupeou eut le bonheur de ren-

contrer sous sa main, un esprit raide et sec qui consentit à porter toute la responsabilité de la question financière fort délicate, car il fallait trouver des ressources pour le trésor dans une crise suprême, et puisqu'on détruisait les parlements, on devait nécessairement rembourser les charges de judicature.

L'abbé Terray (1), qu'on ne saurait trop louer tant il mit de soin à seconder l'autorité, accepta le poste si difficile de contrôleur-général avec une hardiesse remarquable; au bout d'un an, il fut en mesure de tout liquider : ses principes furent ceux-ci : « L'État peut lever des impôts sans distinction de propriétés privilégiées : clergé ou noblesse; de la part des corps, il peut y avoir des avis, jamais une opposition formulée; le crédit se fonde sur ce principe : payer tout ce qu'on doit à nouveau, tenir ses engagements d'avenir et ne s'engager pour l'arriéré que dans la proportion de ses moyens et dans la condition de ses ressources. » Liquider et épurer n'était pour l'abbé Terray que dans la seconde mesure de ses devoirs; les besoins du service passaient avant tout.

Tous les Richelieu s'associèrent loyalement au système du chancelier Meaupeou, l'imitateur, je

(1) Joseph-Marie Terray, d'une famille de finance, né l'an 1715; il mourut le 18 février 1778, sous Louis XVI.

le répète, de la pensée du grand cardinal dans les conditions d'un nouvel état de la société : gouverneur de la Guyenne, le maréchal de Richelieu dut faire exécuter l'édit du Roi qui dissolvait les parlements de Bordeaux et de Toulouse et créait des cours de justice nouvelles qui n'avaient qu'à juger. Caractère tout dévoué à la prérogative royale, le maréchal de Richelieu ne s'arrêta devant aucune protestation des parlementaires; il fit exécuter par une compagnie du régiment de Septimanie les lettres de cachet contre-signées par le chancelier Maupeou, c'était son devoir et de plus son opinion : il n'aimait pas les parlements et les résistances de judicature, et il ne s'arrêta devant aucune protestation des présidents et conseillers des parlements dissous. Et d'ailleurs quel plus haut système que celui du chancelier Maupeou qui se résumait par ces principes :

L'autorité et la politique appartiennent au Roi, c'est-à-dire à l'État;

La justice aux parlements et aux cours judiciaires; elle sera rendue gratuitement;

L'administration séparée revient aux intendants;

L'impôt égal pour tous.

Et c'est pourtant ce système qui a tant été attaqué et flétri par les historiens vulgaires !

Le maréchal duc de Richelieu fut encore chargé

par le Roi de porter la lettre de cachet qui prononçait la dissolution de la Cour des aides de Paris; il entra l'épée au côté dans les vastes salles de la Cour, pour lire l'édit et les lettres de cachet. Comme M. de Malesherbes, le chef d'une opposition maussade et criarde, lui demandait des explications sur son mandat et l'exhibition des ordres du Roi, le maréchal tira son épée et dit : « Mes ordres sont mes soldats. » Et aussitôt les mousquetaires noirs entrèrent dans la salle jusque sur les bancs des magistrats, et le président dut lever la séance en protestant. M. de Malesherbes, quelqu'éloge qu'on lui ait donné, était un de ces caractères qui compromettent le principe d'autorité par leur mollesse et par leur ambition de popularité : hélas! nous ne sommes jamais populaires que par le mauvais côté de notre nature : la renommée est presque toujours la part du mal dans la vie de l'homme.

Ainsi le maréchal de Richelieu et son neveu le duc d'Aiguillon restèrent fidèles à la devise de leur grand-oncle : la couronne leur dut le triomphe plein et entier de la prérogative. Le chancelier de Louis XV avait conçu un vaste système de gouvernement et de judicature : il dut s'associer de fermes bras pour l'exécuter; les Richelieu se trouvèrent à côté du Roi. Sous la

monarchie, il était des noms illustres attachés à chaque système; celui du pouvoir royal s'exerçant dans sa plénitude avait pour expression les Richelieu !

XXV.

1765-1772

Ce système d'unité et d'énergie trouva aussi son appui dans une femme, la comtesse du Barry, divinité païenne de Choisy et de Lucienne. Je n'ai point à examiner l'origine de cette jeune femme d'une joie si épanouie, dont Greuze nous a laissé le portrait couronné de roses : les pamphlets ont odieusement rempli cette lacune de l'histoire avec un laisser-aller de mauvais propos, d'anecdotes bien dignes de la société oisive et médisante du XVIII[e] siècle. On raillait beaucoup dans les salons depuis la Régence, on se vengeait des puissances du jour par le souvenir des abaissements de la veille : mille recueils nous restent de noëls, de chansons, poésies légères ou licencieuses qui n'épargnent pas la favorite, peut-être parce que cette petite figure chiffonnée brisait les oppositions les plus sérieuses par un coup d'éventail, par un mot juste sur un ridicule, par un échappé d'esprit qui entraînait le roi Louis XV dans la ferme voie de

l'autorité royale et par exemple celui-ci à propos de son cuisinier : « Sire, j'ai renvoyé mon Choiseul, quand renvoyez-vous le vôtre (1)? »

L'origine de la comtesse du Barry nous importe peu; il était bien des médisances libertines parmi les disgraciés à Chantèloup. Le dépit des favorites de haut rang dédaignées dut poursuivre cette petite souveraine aux résolutions fermes, aux volontés saccadées qui avec une expression nette et spirituelle résolvait la plus difficile question de gouvernement; politique hardie qui brisa les résistances les plus fortes. Je ne parle pas seulement de la bonté du cœur de la comtesse du Barry (elle se trouve dans toutes les classes), mais si son origine avait été si abaissée, d'où lui était venu ce goût épuré pour les arts qu'elle porta aussi loin que la marquise de Pompadour, d'où lui vint le joli style de ses lettres, l'élégance des bâtiments, des costumes, dessin, musique, beaux-arts? il n'était pas une vie d'artiste où ne se mêlât le nom de la comtesse du Barry. Aussi le spirituel duc de Nivernois, tout en accueillant les mauvais propos de la cour sur l'origine de la comtesse du Barry, avait écrit sur elle ces vers ravissants :

(1) Madame la comtesse du Barry, née en juin 1744, avait vingt-deux ans lorsqu'elle fut présentée au Roi.

Lisette, ta beauté séduit
Et charme tout le monde ;
En vain la duchesse en rougit
Et la princesse en gronde :
Chacun sait que Vénus naquit
De l'écume de l'onde.
En vit-elle moins les dieux
Lui rendre un juste hommage,
Et Pâris, ce berger fameux,
Lui donner l'avantage,
Même sur la reine des cieux
Et Minerve la sage?

On ne pouvait être plus galant tout en acceptant les malins propos de la cour sur la comtesse du Barry : c'est que rien, en effet, n'était plus séduisant que cette jeune femme, rieuse et bonne, occupée de parures, de fêtes, de plaisirs, la bourse à la main pour les pauvres, les artistes. Autour d'elle ce n'était que chinoiseries, porcelaines, corail, perles, éventails, chaises à porteurs et ces jolies voitures or et porcelaine, bois de rose, émail, corbeille du mois de mai d'où s'élançait la déité du lieu, selon les jolis vers du chevalier de Boufflers.

Les propos les plus acerbes, les plus durs contre la comtesse du Barry étaient l'œuvre de la coterie du duc de Choiseul dont la favorite préparait la disgrâce. Les amis du duc avaient d'abord cherché un accommodement avec la comtesse après que le ministre eut en vain essayé d'assurer

l'empire des charmes de la duchesse de Grammont sa sœur sur le Roi, et un tout jeune officier de la société du duc de Choiseul, M. de Lantier (depuis l'auteur du voyage d'Anténor), adressa de fort jolis vers un peu mythologiques à la comtesse du Barry pour la rapprocher du duc : pourquoi Vénus ne tendrait-elle pas la main à Ulysse? tel était le sens de cette petite épître :

Déesse des plaisirs, tendre mère des Grâces,
Pourquoi veux-tu mêler aux fêtes de Paphos
Les noirs soupçons, les honteuses disgrâces;
Ah! pourquoi méditer la perte d'un héros?
Soumets les dieux à ton empire;
Vénus, sur tous les cœurs règne par la beauté ;
Cueille dans un brûlant délire
La rose de la volupté :
Mais à nos cœurs daigne sourire,
Et rend le calme à Neptune agité :
Ulysse (1), le mortel formidable
Que tu poursuis de ton courroux,
Pour la beauté n'est formidable
Qu'en soupirant à ses genoux.

On ne pouvait rien trouver de plus galant et de mieux dit que ces vers, récités par un jeune officier de dragons. Je l'ai connu aimable vieillard de quatre-vingt-dix ans, chevalier de Saint-Louis, avec sa croix d'or sur la poitrine dans son modeste manoir de Saint-Jean-du-Désert, près de

(1) Le duc de Choiseul.

Marseille : que de fois sur ces collines embaumées par les pins et les jasmins d'Arabie, je l'ai entendu raconter ces beaux temps de Louis XV et de la société du duc de Choiseul : il avait connu la comtesse du Barry, et ce qu'il louait surtout, c'était la décence de ses manières, la grâce de sa personne et la parfaite convenance de ses paroles, jointes à une vivacité agaçante qui entraînait les cœurs. Le chevaleresque duc de Brissac à soixante-dix ans un soir s'élança pour l'embrasser sur ses deux joues comme vers la plus ravissante des créatures, et la comtesse en rit comme une folle au souper du Roi (1), comme du plus naïf hommage qu'elle eût reçu.

Il y avait dans cette petite tête de la comtesse du Barry quelque chose de plus ferme que des bouderies nerveuses ; elle voyait dans le duc de Choiseul un esprit à concessions, un de ces hommes qui doucement perdaient l'autorité du Roi, et la comtesse préférait l'esprit ferme et sûr du chancelier Maupeou. On alla jusqu'à supposer dans l'homme d'État éminent des complaisances abaissées pour la comtesse : le crédit du chancelier te-

(1) J'ai également connu un autre vieillard, M. de Montverant, qui enfant avait vu la comtesse du Barry chez sa mère ; il me disait : « Elle avait toute la réserve d'une pensionnaire de couvent. »

nait à des causes plus élevées : M. de Maupeou représentait le principe d'autorité que la comtesse du Barry avait à cœur de faire triompher sous le sceptre de Louis XV ; elle n'aimait pas les parlementaires, les remontrances, les paperasses du greffe opposées à la volonté royale. Voilà pourquoi il n'y avait pas de rapprochement possible entre elle et le duc de Choiseul; elle soutenait le chancelier Maupeou avec la ténacité dominante d'une jeune femme aimée qui savait son empire sur l'esprit du Roi.

La comtesse, avec ces idées, devait tendre la main à tous les Richelieu : le maréchal s'était d'abord un peu tenu à l'écart ; si particulièrement dévoué à la marquise de Pompadour, il hésitait à oublier cette femme éminente pour saluer une nouvelle favorite; mais la jeune comtesse du Barry fit toutes sortes d'avances au maréchal pour en faire un auxiliaire, et elle n'eut pas grand'peine à réussir, car les principes qu'elle voulait faire triompher étaient ceux des Richelieu ; elle donna un premier gage de forte volonté en brisant toute la procédure suivie par les parlements de Bretagne contre le duc d'Aiguillon, gouverneur pour le Roi, insulte faite à la couronne par les gens de justice. Les noëls à cette occasion accusèrent la comtesse du Barry de s'être faite la blan-

chisseuse du duc d'Aiguillon; et voici à quelle occasion : la comtesse, amie des arts, des merveilles de toute espèce, avait fait faire un charmant petit carrosse à deux places, un vis-à-vis ravissant en porcelaine et nacre, avec des glaces de Venise et des panneaux peints par Greuze ; le noël disait donc :

> Pour qui ce brillant *vis-à-vis ?*
> Est-ce le char d'une déesse
> Ou de quelque jeune princesse ?
> S'écriait un badaud surpris.
> Mais, de la foule curieuse,
> Lui répond un caustique : Non,
> C'est le char de la blanchisseuse
> De cet infâme d'Aiguillon.

L'*infâme* d'Aiguillon était, je le répète, ce ferme et noble gouverneur de Bretagne, qui, vainqueur des Anglais, avait vigoureusement maintenu l'autorité du Roi contre les insurrections des parlements, la noblesse : les partis flétrissent toujours ceux qui les compriment. Tous les Richelieu entourèrent la comtesse du Barry parce qu'ils y trouvaient la gracieuse personnification du système que leur grand-oncle avait fait triompher : le duc d'Aiguillon reçut le portefeuille des affaires étrangères; il devint comme le maréchal de Richelieu un des plus assidus convives de Lucienne que le peintre Vernet venait de décorer; ce grand artiste, sous

le charme de la comtesse, la reproduisait partout dans ses œuvres : elle lui acheta deux tableaux cent mille livres en un bon écrit sur une petite feuille de papier rose, qu'elle plaça dans une bonbonière d'écaille et adressé à M. de Beaujon. Vernet peignait alors ses belles marines et les ports de France. La comtesse du Barry partageait avec le Roi ce patriotisme qui préparait les flottes pour une grande guerre contre les Anglais : les parlements domptés, l'autorité royale rétablie, que ne pouvait la France en Europe? Dès qu'il y a unité de pouvoir et trêve dans le turbulent principe d'examen, la France peut tout!

La comtesse avait un charme particulier pour attirer autour d'elle toutes les intelligences, poëtes, musiciens, artistes :

> Chacun doutait, en vous voyant si belle,
> Si vous étiez ou femme ou déité;
> Mais c'est trop, car votre rare bonté
> N'est pas l'effort d'une simple mortelle.

Elle mettait une délicatesse extrême à obliger, à tendre la main vers toutes les infortunes; c'était la royale quêteuse pour les artistes, les comédiens même dans la détresse; elle avait payé les dettes de Molet avec le produit des jolis riens qu'elle vendait aux courtisans dans son pavillon de Lucienne; elle avait prié Laborde, cet excel-

lent musicien, valet de chambre du Roi, qui allait porter à Voltaire, dans sa retraite de Ferney, la partition de son opéra de *Pandore*, d'embrasser pour elle le vieux poëte sur les deux joues ; la commission fut faite, et Voltaire répondit respectueusement à la comtesse du Barry :

« Madame, M. de Laborde m'a dit que vous lui aviez ordonné de m'embrasser des deux côtés de votre part :

Quoi ! deux baisers sur la fin de ma vie ;
Quel passe-port vous daignez m'envoyer ;
Deux, c'en est trop, adorable Égérie,
Je serai mort de plaisir au premier

« Il m'a montré votre portrait ; ne vous fâchez pas, madame, si j'ai pris la liberté de lui rendre ces baisers :

Vous ne pouvez empêcher cet hommage,
Faible tribut de quiconque a des yeux ;
C'est aux mortels d'adorer votre image,
L'original étant fait pour les dieux.

« J'ai entendu plusieurs morceaux de la *Pandore* de M. de Laborde ; ils m'ont paru dignes de votre protection : la protection accordée aux véritables talents est la seule chose qui puisse augmenter l'éclat dont vous brillez. Daignez, madame, agréer le profond respect d'un vieux solitaire, dont le

cœur n'a presque plus d'autre sentiment que celui de la reconnaissance. »

C'est à Lucienne que madame la comtesse du Barry fixa sa résidence ; d'obscurs bâtiments aux cheminées noircies ont remplacé les élégants pavillons de Choisy. Lucienne (1) nous est resté comme un de ces beaux bijoux auxquels les juifs de la Révolution ont arraché les pierres précieuses, diamants, perles, nacre qui brillaient naguère. Noble et ravissant château d'Asnières, des tables de cabaret entourent ton pavillon charmant, et la foule endimanchée encombre tes allées et transforme le séjour de la marquise de Parabère en véritables Porcherons !

Chaque fois que j'ai visité Lucienne, j'ai cherché le salon du petit conseil où fut délibéré le coup d'État qui brisa la résistance des parlements. Je vois assis le roi Louis XV, déjà avancé dans la vie, avec ses beaux traits, sa majesté douce et bienveillante; debout devant lui, les sceaux à la main, le chancelier Maupeou, éloquent et grave à fois, qui signe l'édit immortel, qui, comme la révocation de l'édit de Nantes, sauva l'unité et la nationalité françaises. L'ordre du conseil fut exé-

(1) Lucienne avait été bâti sur les dessins de Ledoux ; Greuze, Vernet l'avaient enrichi de leurs décorations.

cuté avec une promptitude admirable et un succès merveilleux.

Je veux bien croire à ces prodiges
Que la fable vient nous conter,
A ses héros, à ses prestiges
Qu'on ne cesse de nous citer;
Je veux bien croire à ce fier Diomède,
Qui ravit le *Palladium ;*
Aux généreux travaux de l'amant d'Andromède,
A tous ces fous qui bloquaient Ilium :
De tels contes pourtant ne sont crus de personne.
Mais que Maupeou tout seul du dédale des lois
Ait su retirer la couronne,
Qu'il l'ait seul rapportée au palais de nos Rois,
Voilà ce que je sais, voilà ce qui m'étonne ;
J'avoue avec l'antiquité
Que ses héros sont admirables ;
Mais par malheur ce sont des fables,
Et c'est ici la vérité (1).

Voilà ce que Voltaire écrivait à l'éloge du coup d'État et sur le chancelier qui l'avait conçu et exécuté avec une supériorité remarquable; et en effet, depuis ce jour solennel l'administration prit ses développements; c'est l'époque des monuments publics, de la construction des routes, des voies larges et élégantes, des places publiques, des Champs-Élysées, de la place Louis XV, de la rue Royale-Saint-Honoré, des projets de la Made-

(1) Voltaire, *Poésies diverses.*

leine, du Panthéon, sous l'architecte Soufflot. Mais un monument plus considérable que tous les autres et plus noble dans son but fut alors inauguré par le Roi et ses deux amis, les maréchaux de Richelieu et de Soubise; ce fut l'École militaire, pensée aussi belle que la fondation de l'hôtel des Invalides. L'institution a été emportée avec l'esprit gentilhomme; mais il reste le monument, peut-être le plus beau, le plus élégant qui s'offre aujourd'hui dans son ensemble et ses détails, avec ces pavillons si bien jetés, ces galeries à colonnes; ces vastes cours à portiques où chaque arme peut se déployer : artillerie, infanterie et cavalerie, comme dans un vaste camp.

Tous ces monuments de la Royauté sont si grandioses que même avec la foule ils paraissent déserts; l'herbe croît dans les cours immenses. Au moment où j'écris ces lignes, j'aperçois ces trophées d'armes, ces écussons soutenus par des génies à la façon des monuments du XVIIIe siècle : Pourquoi sont-ils vides d'armoiries dans le monument royal? Pourquoi ces fleurs de lis grattées? Pourquoi le statue de Louis XV a-t-elle été brisée au milieu de cette cour entourée de portiques? Destinée étrange et mystérieuse; Louis XV, le roi artiste par excellence, n'a plus un seul monument qui porte son nom; ses statues sont en

poussière, et les admirables traits de sa physionomie ne nous sont plus transmis que par les vieux portraits des galeries de Versailles.

A la suite du coup d'État, il s'était fait comme toujours un bruit de protestations éclatantes peu à peu apaisées. L'abbé Terray avait remboursé exactement le prix des charges aux parlementaires entêtés; on les craignait si peu que les exils n'avaient pas été rigoureusement appliqués; les magistrats étaient rentrés dans leurs terres ou dans leurs antiques demeures; les plus sages avaient pris rang dans la nouvelle magistrature; les avocats plaidaient, les procureurs reprenaient leurs offices; et quant aux princes du sang, sauf le prince de Conti, puérilement parlementaire, tous étaient revenus à la cour et avaient fait leur soumission aux ordres du Roi.

Le maréchal duc de Richelieu avait des répugnances profondes pour les parlements, et ce n'était pas seulement par tradition de race, mais encore parce qu'il les avait vus à l'œuvre, surtout dans la triste affaire du comte Lally-Tollendal et sa condamnation inflexible; le baron de Lally, brigadier des armées du Roi, puis lieutenant-général, était le compagnon d'armes du maréchal de Richelieu; tous deux avaient marché au feu avec une valeur égale; il s'était formé entre eux une

de ces confraternités militaires qui ne s'oublient pas ; or les parlements avaient été sans pitié pour le comte de Lally : les gens de robe n'aimaient pas les hommes d'épée, et les discoureurs répugnaient aux esprits d'exécution.

L'affaire du comte de Lally avait été d'autant plus sensible au maréchal de Richelieu qu'il s'était vu menacé d'un procès semblable à la suite de l'affaire de Closter-Seven et de la campagne de Hanovre : ne l'avait-on pas accusé de concussion et de trahison ! son cousin le duc d'Aiguillon, pour avoir fermement gouverné la Bretagne, n'avait-il pas été appréhendé au corps par le parlement ! On aurait dit un parti pris par les cours souveraines; sous prétexte de faire constater leurs droits, d'en exercer les prérogatives, elles poursuivaient, elles persécutaient, et toutes les circonstances du procès du comte de Lally étaient odieuses ! Qui ne se souvenait de ces interrogatoires violents, de ces dénégations du droit de défense, de ce bâillon mis dans la bouche de Lally pour empêcher ses protestations : un esprit d'énergie tel que Richelieu gardait les souvenirs de ces violences des gens de robe !

Les délibérations les plus importantes sur le coup d'État avaient été prises dans ces réunions du conseil dont j'ai parlé; la force ne cessait pas

de se montrer royale, et le chancelier Maupeou, tout en scellant les mesures d'énergie qui tiraient la couronne du greffe, laissait l'aimable chevalier de Boufflers célébrer les gracieuses réunions de Choisy et de Lucienne dans des couplets adressés au maréchal duc de Richelieu.

Le plaisir couronné de fleurs
Vient voler sur la table;
Il n'attend pour charmer nos cœurs
Qu'un moment favorable.
Viens réveiller sous le berceau
L'esprit et la saillie;
Ils t'attendent sur un tonneau
Qu'a percé la folie.
Le champagne est prêt à partir;
Dans sa prison il fume,
Impatient de te couvrir
De sa brillante écume.

Rien ne pouvait empêcher le maréchal de Richelieu de faire exécuter les ordres du Roi contre les oppositions aux édits, de pénétrer à la tête des mousquetaires pour signifier les volontés de la couronne aux parlements en révolte. La comtesse du Barry écartait toutes les oppositions, effaçait tous les soucis des sérieuses mesures par une plaisanterie d'enfant ou par quelques mots profonds à travers leur légèreté; elle avait un sens droit, une admirable appréciation des affaires; Richelieu, déjà vieillard, lui plaisait par cette

énergie de volonté qui luttait même contre l'âge. C'était vraiment une merveille ; déjà à soixante-dix-sept ans, Voltaire lui écrivait :

Entre les palmes de Mahon,
Pour vous seul vivent encore,
Les couronnes d'Anacréon ;
Et sans vieillesse comme Titon,
Vous fêtez plus d'une aurore ;
Votre automne est un long printemps
Que l'on admire et qu'on envie ;
Vous cueillez à tous les instants
Les fleurs du printemps de la vie,
Et l'Amour amuse le Temps
Pour qu'à jamais il vous oublie.
Ah ! conservez ces goûts charmants,
Cette aimable philosophie,
Cette fleur de galanterie
Qui vaut bien les beaux sentiments
De la gothique bergerie :
Rendez Ovide à ma patrie
Et laissez un code aux amants.
Voltigez de belle en belle ;
Vos lauriers toujours florissants
Doivent tenter les plus cruelles ;
Amusez-les par des serments ;
Pour les fixer gardez vos ailes,
Et puissiez-vous grondé par elles,
Entendre encore après cent ans
Tout ce qu'on dit aux infidèles (1).

La sympathie du maréchal de Richelieu pour Voltaire venait surtout de ce que le philosophe de Ferney, à travers sa monomanie d'impiété, avait

(1) *Œuvres de Voltaire.* Épîtres en vers.

un grand et un profond attrait pour tout ce qui était l'autorité et l'aristocratie ; il aimait le pouvoir, détestait la multitude, raillait la bourgeoisie et ne se plaisait qu'avec les gens bien nés. Voltaire s'était fait le défenseur et même un peu le pamphletaire aux ordres du chancelier Maupeou : son *Histoire du Parlement* n'était qu'un livre à l'usage du coup d'État ; le maréchal de Richelieu n'aimait que ce côté des gens de lettres, et il avait tenté d'accomplir dans l'Académie une révolution anti-encyclopédique, car il avait un dédain profond pour ce corps qui gardait en dépôt l'esprit d'opposition et de philosophie.

Les Académies, quand elles ne sont pas assouplies aux volontés du pouvoir, quand elles ne servent pas son esprit et ses tendances, sont des dangers pour la société et l'autorité ; envahies par des hommes de parti et de coteries, elles détruisent le pouvoir tant qu'elles peuvent. Au XVIIIe siècle, elles furent livrées aux encyclopédistes ; le roi Louis XV cassa les élections de mai 1772, et il fit bien ; il imposa son choix, et il fit bien encore : rien n'est plus absurde à côté d'un pouvoir fort qu'il existe une république des lettres qui domine l'esprit public. Quand l'Académie s'en plaignit au duc de Richelieu, son directeur, le maréchal répondit avec un ton ironique :

« Messieurs, le Roi me parle, je ne parle pas au Roi; je ne puis interroger Sa Majesté sur ses préférences. Demandez au sieur Nestier, qui a fourni peut-être vingt mille chevaux au Roi, s'il n'est pas encore à savoir celui qui a plu davantage à ce monarque. » C'était persiffler avec grâce la compagnie assez impertinente pour se croire quelque chose dans l'État.

Le beau côté de ce caractère du maréchal de Richelieu, c'est le culte constant pour le triomphe de l'autorité; et il aimait la comtesse du Barry précisément parce qu'elle poussait le Roi dans cette voie de fermeté et de persistance. On lit dans le journal de Bachaumont (1) : « On a parlé beaucoup dans le public du portrait en pied de Charles I[er], roi d'Angleterre, par Van Dick, acheté il y a quelques mois vingt mille livres par madame la comtesse du Barry; cette dame l'a placé dans son appartement à côté de celui du Roi, et il paraît que ce n'est pas sans dessein. On assure que toutes les fois que Sa Majesté, revenant à son caractère de bonté naturelle, semble fatiguée de sa colère, elle lui représente l'exemple de cet infortuné monarque. Elle lui fait entendre que ses parlements se seraient portés peut-être à

(1) Mai 1772.

un attentat de cette espèce si M. le chancelier n'en avait fait entrevoir les complots insensés et ne les avait arrêtés avant qu'ils fussent montés au degré de noirceur où ils auraient pu parvenir. C'est du pied de ce tableau que partent les foudres destructeurs qui vont frapper la magistrature et la pulvériser dans les extrémités les plus reculées du royaume. »

Cette anecdote constate que la comtesse du Barry était un esprit cultivé, capable, ferme et sérieux. L'échafaud de Louis XVI a prouvé si la comtesse s'était trompée dans ses appréciations politiques sur le XVIII[e] siècle.

XXVI.

1770-1772

En considérant avec quelque attention l'état de l'Europe à la seconde moitié du XVIII[e] siècle, on pouvait remarquer un changement complet dans la force et les rapports respectifs des divers gouvernements, et le plus considérable de ces avancements dans la prépondérance et la gloire, s'était accompli en Russie. Une grande impératrice, Catherine II, s'était chargée de cette œuvre : Allemande d'origine, élevée dans ces petites cours enivrées du paganisme et de la littérature française, elle avait emporté en Russie les mœurs faciles de son temps : elle avait été encyclopédiste dans ses affections comme dans sa philosophie.

Après les coups de force de son avénement (1), Catherine II avait compris qu'il fallait conquérir une popularité européenne, et pour cela, elle avait multiplié les avances aux philosophes, écri-

(1) 9 juillet 1762.

vant à Voltaire, à d'Alembert, offrant à celui-ci même l'éducation du czarowick. La czarine envoyait des médailles, achetait sa bibliothèque à Diderot, qu'elle lui laissait, par un don déguisé; ses chambellans, ses favoris, habiles, élégants, spirituels comme toute la race russe, parcouraient l'Europe pour rattacher à la czarine l'opinion des gentilshommes et des gens de lettres.

Élève d'Apollon, de Thémis et de Mars,
Qui sur ton trône auguste as placé les beaux-arts,
Qui penses en grand homme et qui permets qu'on pense;
Toi qu'on voit triompher du tyran de Byzance
Et de sots préjugés, tyrans plus odieux,
Prête à ma faible voix tes sons mélodieux;
A mon feu qui s'éteint rends la clarté première;
C'est du Nord, aujourd'hui, que nous vient la lumière.

« Il faut maintenant aller en Russie pour voir de grandes choses, écrit Voltaire au maréchal de Richelieu; si l'on vous avait dit dans votre enfance qu'il y aurait à Moscou des carrousels d'honneur et des fêtes plus magnifiques et plus galantes que celles de Louis XIV, si l'on avait ajouté que les Russes, qui n'étaient alors qu'un troupeau d'esclaves, sans habits et sans armes, feraient trembler les Turcs jusqu'à Constantinople, vous auriez pris ces idées pour des contes des Mille et une Nuits. »

La gloire habite de nos jours
Dans l'empire d'une amazone;
Elle la possède et la donne.
Mars, Thémis, les Jeux, les Amours
Sont en foule autour de son trône;
Viens chanter cette Thalantris
Qu'irait courtiser Alexandre :
Sur ses pas je voudrais m'y rendre
Si je n'avais des cheveux gris (1).

Ce concert de flatteries mythologiques pouvait certes enivrer Catherine II; mais en caressant toute l'école encyclopédiste, l'Impératrice avait des desseins plus grands; c'était d'entraîner l'opinion publique dans ses vastes projets sur la Turquie et la Grèce : tous les poëtes, tous les philosophes n'avaient que l'étrange préoccupation de faire jouer la tragédie grecque à Byzance; ils auraient voulu ouvrir les portes de Constantinople aux Russes à cet effet.

Frappez, exterminez les cruels janissaires,
D'un tyran sans courage esclaves téméraires;
Du malheur des mortels instruments malheureux,
Ils voudraient qu'à la fin, par le sort de la guerre,
Le restant de la terre
Fût esclave comme eux.

La Minerve du Nord vous enflamme et vous guide;
Combattez, triomphez sous sa puissante égide.
Galitzin vous commande, et Byzance en frémit;
Le Danube est ému, la Tauride est tremblante,
Le sérail s'épouvante,
L'univers applaudit.

(1) Correspondance de Voltaire.

Il était impossible que l'impératrice Catherine II ne cultivât pas avec un soin extrême cette opinion des encyclopédistes qui soutenaient ses desseins ; sa cour en effet était polie, gracieuse ; on y jouait la tragédie, la comédie, l'opéra ; l'Impératrice faisait traduire en langue russe le *Bélisaire* de Marmontel ; elle écrivait de sa main à Voltaire, qui la glorifiait même dans ses favoris. Le baron de Grimm, son correspondant à Paris, la tenait au courant de la France, de sa littérature, et un peu de sa politique : elle avait appelé Diderot à Pétersbourg pour s'entretenir familièrement avec lui, et dans cette cour voluptueuse d'Alembert fut même invité à achever l'Encyclopédie s'il n'obtenait pas la permission en France.

C'est en s'appuyant sur ce concours des philosophes, dominateurs des esprits, que Catherine II, Frédéric II de Prusse et le cabinet de Vienne, représenté par un autre philosophe, le prince de Kaunitz, résolurent le partage de la Pologne. Le conseil privé de Louis XV, le maréchal de Richelieu en tête, avait fait tout ce qu'il pouvait pour l'empêcher ; ils avaient engagé la Porte à déclarer la guerre à la Russie ; un corps auxiliaire était destiné à une grande campagne. Mais l'école encyclopédiste, maîtresse de l'opinion publique, soutenait les trois cabinets co-partageants

qui brisèrent d'abord le trône d'Auguste de Saxe, roi de Pologne protégé par la France et que Frédéric avait flétri par ce mensonge :

Quand Auguste avait bu, la Pologne était ivre.

Le prince Poniatowski, le favori de Catherine, fut le protégé de toute l'école des philosophes, parce qu'il proclama l'égalité des cultes, ce qui était la ruine et l'anarchie de la Pologne : quand les religions luthérienne et grecque furent introduites dans la vieille terre catholique de saint Casimir, le partage fut tout préparé.

Dans la guerre qui le précéda, les Turcs prêtèrent un concours militaire aux Polonais, et Voltaire, toujours pamphletaire aux ordres de Catherine, s'écriait :

Malheureux Polonais, le fer de l'Ottoman
Mettait donc par vos mains la république en cendre;
De vos vrais intérêts devenez plus jaloux :
Rome et Constantinople ont été trop fatales;
Il est temps de finir ces horribles scandales;
Vous serez désormais fortunés malgré vous.
O Minerve du Nord! ô toi sœur d'Apollon!
Tu vengeras la Grèce en chassant ces infâmes,
Ces ennemis des arts et ces geôliers des femmes;
Je pars, je vais t'attendre aux champs de Marathon.

Était-il possible de lutter jamais contre une opinion aussi puissante, et le cabinet de Versailles

pouvait-il recourir à la voie des armes lorsque l'Europe entière était dans ces sentiments (1)? Cependant toute sa diplomatie ne se préoccupa que du sort de la Pologne; les ambassades de M. de Vergennes à Stockholm, les dépêches envoyées de Versailles à M. de Choiseul-Gouffier à Constantinople constatent les efforts de Louis XV pour les Polonais abandonnés par l'Angleterre, indifférente d'abord, puis très-hostile à la Pologne pour plaire à Frédéric de Prusse. Il n'est pas jusqu'aux missions secrètes du colonel Dumouriez (depuis si célèbre) qui n'eussent pour but définitif de déjouer l'alliance des trois cours de Pétersbourg, Vienne et Berlin, complétement d'accord et pressant la Pologne de leurs tenailles de fer.

La conduite pleine d'astuce du roi de Prusse Frédéric II dans cette circonstance était également bien garantie par sa popularité philosophique. A mesure que Frédéric vieillissait, on pouvait remarquer en lui un endurcissement plus profond dans le matérialisme épicurien : sa cour, sans grâce, sans plaisir, était remplie de réfugiés de France, d'Allemagne et de Hollande, dissertant après souper sur des questions abstraites de religion et de droit public, tandis que le vieux Roi,

(1) Voir mon *Louis XV*.

n'ayant d'autre ligne de conduite que la force et la victoire, se permettait toutes les invasions et les conquêtes.

Frédéric II savait toute sa popularité en Europe; à Pétersbourg, à Vienne, à Paris, il y avait une école qui ne parlait que du roi de Prusse; on imitait ses manières maussades, on exaltait comme une religion sa conduite politique et militaire; quand Frédéric daignait donner un éloge, il était recueilli comme la voix de l'histoire; on copiait l'habit, la discipline prussienne, et pourtant il n'y avait aucune similitude entre l'esprit français et le caractère germanique qui déjà passait la frontière avec le mysticisme de Mesmer et les sociétés secrètes de l'Allemagne. Frédéric II, depuis l'alliance de 1756 entre l'Autriche et la France, travaillait de tout son pouvoir à en rompre les liens intimes et profonds, et dans ce but il semait à pleines mains les calomnies contre la cour de France, sans en excepter le maréchal duc de Richelieu, auquel pourtant il avait écrit dans des formes adulatrices et abaissées durant la guerre de sept ans.

Au Nord, la France avait conquis le plus chevaleresque des amis, Gustave III, roi de Suède (1),

(1) Couronné le 14 juin 1772.

qui allait accomplir son coup d'État. Désormais l'alliance prussienne devenait moins nécessaire au cabinet de Versailles, puisque la Suède pouvait toujours contenir la Prusse. Gustave III n'avait rien de la morgue philosophique du roi de Danemark, tant loué par les encyclopédistes dans son voyage à Paris. Prince ravissant dans ses formes, il méritait qu'on dît de lui :

> Gustave, jeune roi, digne de ton grand nom,
> Je n'ai donc pu goûter le plaisir et la gloire
> De voir dans mon désert en mon humble maison
> Le fils de ce héros que célébra l'histoire.
> Jeune héros du Nord, entouré de héros,
> A tes nobles plaisirs je ne puis plus prétendre;
> Il ne m'est pas permis de te voir, de t'entendre :
> Destin qui faites tout et qui trompez nos vœux,
> Ne trompez pas les miens, rendez Gustave heureux.

Ainsi parlait Voltaire, le laudateur facile de tout ce qui était pouvoir. Par un heureux concours de circonstances, de jeunes princes allaient régner sur l'Europe, et l'empereur Joseph II voyageait en Allemagne, en Italie, afin de s'instruire et de s'éclairer sur la destinée des Rois et les devoirs de la couronne : c'étaient les idées mises en grande vogue par le *Télémaque* et le *Bélisaire*, monotones pamphlets qui, à des époques différentes, semblaient destinés à énerver le pouvoir. Joseph II, le jeune admirateur de Frédéric, com-

mençait son règne (1) par une série de réformes qui blessaient les coutumes antiques, désormais considérées comme des préjugés. Joseph II réformait les couvents, les propriétés ecclésiastiques, portant une main sacrilége sur les antiques rapports du Saint-Siége et du Saint-Empire, sans remarquer que les deux glaives se tenaient, le spirituel et le temporel, et que l'un brisé, l'autre ne se tiendrait pas longtemps haut et respecté.

Joseph II était aidé dans cette œuvre par le prince de Kaunitz, dont le caractère avait plus d'un rapport avec le duc de Choiseul, habile et expérimenté pour les affaires de l'Europe, mais d'un esprit aventureux et destructeur de la vieille société; on aurait dit une ligue, une franc-maçonnerie dont le but était le renversement des traditions et des croyances, comme si le prestige des couronnes ne reposait pas ainsi sur les traditions et les légendes! L'œuvre de Joseph II et du prince de Kaunitz contribua puissamment à la révolution française; elle explique surtout comment cette révolution trouva préparé le terrain des conquêtes: les idées de Joseph II mises en pratique par l'Assemblée constituante aidèrent les victoires des soldats de la république française

(1) Il ne prit effectivement le pouvoir qu'en 1776.

aux bords du Rhin, en Allemagne, dans la Belgique, en Italie.

Il faut rendre cette justice au maréchal duc de Richelieu, qu'appelé au conseil du roi Louis XV, il vota constamment contre les innovations antireligieuses; son caractère facile sur la vie sensualiste devenait raide et ferme chaque fois qu'il s'agissait de défendre et de protéger les traditions et les croyances de l'Église. S'il s'était vivement prononcé contre l'abolition de l'ordre des Jésuites, ce n'était pas seulement par esprit catholique, mais encore parce que l'ordre des Jésuites représentait à ses yeux deux idées qui seules fondent les gouvernements réguliers : le principe d'autorité et l'obéissance passive. L'ordre des Jésuites détruit, que restait-il debout? quel ordre pouvait le remplacer pour l'éducation et l'enseignement? Les Bénédictins étaient savants mais disputeurs, laïques au fond! les Oratoriens, pénétrés des grandes beautés de Rome et de la Grèce, allaient préparer une génération de républicains. Le maréchal de Richelieu était toujours conséquent avec l'idée monarchique.

XXVII.

1773-1788

Si le règne de Louis XV s'était prolongé de dix années, avec les fortes institutions qu'avait inaugurées le chancelier Maupeou, on n'aurait jamais vu les agitations et les luttes qui préparèrent la Révolution française. A la fin de 1770, il n'était plus question des parlements, qui n'avaient plus que de rares défenseurs; la nouvelle magistrature, étrangère à la politique et toute absorbée dans ses devoirs judiciaires, fonctionnait sérieusement; les avocats plaidaient, les princes du sang et les ducs et pairs avaient fait leur soumission; les charges étaient remboursées, je le répète, et l'abbé Terray, avec son système de liquidation inflexible, avait équilibré les recettes et les dépenses. Dix ans de règne encore (Louis XV n'aurait eu que l'âge de Louis XIV) et le souvenir des vieux parlements politiques eût été effacé : on aurait obtenu la justice gratuite sans épices, l'administration des intendants dégagée

de l'immixtion des parlements, en un mot, un système judiciaire indépendant de la politique, et la séparation des pouvoirs (1).

La mort subite de Louis XV suspendit ces grands résultats et prépara une triste et fatale réaction. Le prince qui lui succédait était certes une âme honnête : mais avide de popularité, pour son avénement, il témoigna une juste et belle répugnance pour la corruption de la vieille cour. Louis XVI avait les défauts de ses qualités ; on put lui représenter sous un faux jour le règne de son aïeul, et son avénement fut en quelque sorte la démolition de l'œuvre du chancelier Maupeou : les vieux parlements furent rappelés avec leurs prétentions et leur puissance ; les besoins d'argent se multiplièrent sans autres moyens de s'en procurer que les expédients des économistes et le concours des banquiers génevois : Louis XVI, par une probité trop simple et un besoin intempérant de bien public, perdit la monarchie des Bourbons.

Dans cette attitude nouvelle, les amis du roi Louis XV, ceux qui avaient appuyé sa ferme politique, durent s'abstenir de toute action de gou-

(1) Le système du chancelier Maupeou fut réalisé par la constitution de l'an VIII. Le consul Lebrun avait été secrétaire de M. de Maupeou, et M. Cambacérès était membre de la Cour des aides réorganisée par le chancelier.

le sanctuaire des lois (faisant ainsi allusion aux actes de fermeté du maréchal de Richelieu exécutant l'édit de Louis XV), » si bien que le prince de Conti, quoique très-dévoué au parlement, s'écria : « Il ne s'agit pas de savoir si le maréchal de Richelieu a eu des torts envers nous, mais d'examiner si les billets sont vrais ou faux. » Les billets furent en effet annulés, mais il n'y eut pas de condamnation pour les faussaires, et le maréchal dut payer les frais.

Ainsi en disgrâce auprès des corps judiciaires, le maréchal n'était pas mieux en cour. Au milieu de tous ces bavards, de ces intrigants réformateurs ou économistes, il se trouvait déplacé, dépaysé ; il n'avait conservé de relations intimes et douces qu'avec le comte de Maurepas, à peu près de son âge et qui avait vu ainsi la fin du règne de Louis XIV. Comme les vieillards, tous deux aimaient à s'entretenir des époques écoulées ; le temps échappait à leurs idées, et les générations nouvelles marchaient vers l'inconnu. « Cher comte, disait-il à M. de Maurepas, comme vous j'ai vu trois règnes : sous le premier il fallait nous taire ; sous le second, parler tout bas, mais aujourd'hui on parle tout haut. » Le maréchal pressentait la marche de la société vers l'anarchie, que la main faible de Louis XVI ne savait ni contenir ni ré-

primer avec des ministres voués à l'Encyclopédie, sans énergie, sans autorité, hommes d'État d'une médiocrité déplorable, Malesherbes et Turgot (1).

Avec ce sens droit et ferme pour les affaires d'État, le maréchal n'avait pas la raison suffisante pour se conduire lui-même : à quatre-vingt-quatre ans, il épousa madame de Rothe, veuve d'un gentilhomme irlandais (2), et cela, disait-il, dans la vue d'avoir un fils qu'il eût destiné à l'Église : « ce qui, écrivait-il à M. de Fronsac, n'a pas trop mal réussi à notre famille. » Il se vanta même d'avoir réussi, et la nouvelle maréchale de Richelieu fit une fausse couche. Ce ridicule retour de jeunesse, le maréchal de Richelieu le poussait à l'extrême; il façonnait sa figure, je le répète, de manière à n'avoir pas une ride; il se couvrait de rouge et de blanc; il se teignait de haut en bas, et avec sa figure parcheminée il croyait faire illusion sur les marques indélébiles de l'âge. Le maréchal mit en vogue les bons crûs de Bordeaux auxquels il attribuait sa jeunesse prolongée, vin un peu froid qu'il corrigeait en le faisant tiédir, comme M. de

(1) Voyez mon *Louis XVI*.

(2) Richelieu veut se marier
Et braver la mort qui le guette :
Il fait, sans être tapissier,
Une duchesse sans banquette.

du maréchal, la vanité de la jeunesse et de la grâce, triste mensonge qui se continue à travers tant de peines et de soucis.

> **Seigneur, il n'appartient qu'à vous,**
> **A votre jeunesse éternelle,**
> **De vous jeter aux deux genoux**
> **D'une coquine fraîche et belle.**
> **Je sens que je suis au tombeau;**
> **Cet état me fait de la peine :**
> **Il ne faut pas que le roseau**
> **Vive aussi longtemps que le chêne.**

Toujours en effet ce contraste de ces deux caractères! Voltaire parle de ses maux, de ses infortunes et de son âge, tandis que Richelieu se vante de ses prouesses, de ses merveilles d'amour, de fraîcheur et de santé; il prend une peine infinie à se rajeunir, à s'embellir: autour de lui s'entassent des pilules, des eaux de senteur, des parfums, il se barbouille de blanc et de rouge; il a des mouches; sa perruque, artistement poudrée, est arrangée de manière à cacher les rides de son front; il invente la bourse pour dégager son cou; ses manchettes, en point d'Angleterre, sont fort longues pour cacher ses vilains doigts amaigris; ses bas de soie sont rembourrés, sa culotte courte est matelassée de manière à grossir ses jambes, si frêles qu'elles tremblotent. C'est une vieille poupée à la face de bergamote vermillonnée.

La Popelinière, le fermier général, avait fait frapper de glace le vin de Champagne.

Louis XVI ne montra jamais pour le maréchal de Richelieu qu'une déférence d'âge et de nom; après la mort du comte de Maurepas, Richelieu vint à Versailles de temps à autre, donnant ses avis sur les affaires publiques avec cet esprit ferme et traditionnel de sa famille ; quand il apprit que le roi Louis XVI convoquait les notables, il s'écria : « De mon temps, un ministre qui aurait proposé une telle mesure au Roi aurait été pendu. » Dans cette phrase se révélait l'esprit du grand cardinal, qui ne croyait possible la puissance d'un pays qu'avec le pouvoir fort et unitaire : toutes ces Assemblées avec un droit d'examen devaient entraîner la monarchie, selon lui, vers les troubles du XVIIe siècle, que le cardinal avait comprimés avec tant d'énergie.

Le maréchal duc de Richelieu mourut à temps, le jour de la convocation des notables, le 8 août 1788, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, quand la Révolution éclatait comme conséquence de l'esprit du siècle; son fils, qui prit le nom de duc de Richelieu, mourut trois ans après, et il n'y eut plus d'héritier de ce grand nom historique que le comte de Chinon, devenu duc de Fronsac à la mort de son aïeul et duc de Richelieu après la mort de

son père (1791). Nous l'avons tous connu, honnête, probe, avec un noble dévouement à la France; mais la fermeté et l'esprit du grand cardinal n'étaient plus en lui! La Restauration était un peu comme la fin de la Ligue; il aurait fallu le grand cardinal Armand de Richelieu pour la diriger à bon port (1) : une haute et ferme tête politique alors manquait à la couronne et à la France, et l'on vit ce qui se retrouve toujours aux époques de troubles publics, le parlage de la tribune, les médiocrités exaltées, de petits brouillons devenus Rois des halles sans même s'appeler duc de Beaufort (2).

(1) Voir mon *Histoire de la Restauration.*

(2) Le nom de Richelieu serait éteint si le Roi Louis XVIII, par ordonnance du 27 décembre 1818, n'avait conféré la succession et les armes de Richelieu à Armand Odet de Chapelle-Jumilhac, fils d'Armande-Gabrielle de Vignerot Duplessis-Richelieu et d'Antoine de Chapelle, marquis de Jumilhac. Les Jumilhac portent *d'azur à une chapelle d'or.* Aujourd'hui les armes de la famille sont *d'argent à la croix de gueules* (qui est de Gênes) *à l'écusson d'argent chargé de trois chevrons de gueules* (qui est de Richelieu). Supports, *deux griffons.*

FIN.

Coulommiers. — Imprimerie de A. Moussin.





